TROIS-RIVIÈRES | 96e ANNÉE, N° 247

lenouvelliste.ca

Le Nouvelliste

MERCREDI
24 AOÛT 2016



LÉGARÉ
À coups de barre de fer
PAGE 2



Le terrain du bunker des Hells bientôt en vente
Québec a autorisé la cession à la Ville
PAGE 7

Dans l'œil de l'ouragan
L'arbitre de boxe Tony Germain revient enchanté de son séjour à Rio
PAGE 31



DES FUNÉRAILLES POUR CÉDRIKA

La famille souhaite vivre cette étape dans l'intimité
PAGE 3





COUPABLE DE MEURTRE NON PRÉMÉDITÉ

Le jury a rendu son verdict dans le procès de Richard H. Bain
PAGE 15

PROMOTIONS DISPONIBLES
150$ par mois de rabais
Pour vos besoins en logement
• Domaine Les Rivières
• Terrasses Seigneuriales
• Place du Centre
TROISVERT
819 379-9429
www.troisvert.com

ESSUIE-GLACES OU AQUAPEL® GRATUIT*
lors d'une réparation ou d'un remplacement DE PARE-BRISE
* Certaines restrictions s'appliquent. La promotion des essuie-glaces peut ne pas s'appliquer sur certains véhicules de luxe. Détails en atelier.
VITRO PLUS
Ziebart
c'est plus que des pare-brise
5240, boul. Jean-XXIII, Trois-Rivières
819 375-5431
VITROPLUS.COM

92¢ + TAXES
Semaine 13536 00001 3
8 Postes Canada - convention #40034151

À coups de barre de fer

ISABELLE LÉGARÉ
CHRONIQUE
isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca



LA VIE

C'était le 5 avril dernier, un peu après minuit, sur la rue des Forges. Deux gars ont fait signe au chauffeur de taxi pour qui ce serait une dernière course avant de rentrer chez lui. Mal lui en prit. Moins de trois kilomètres plus tard, le conducteur était tabassé à coups de barre de métal.

Le brave homme ne veut pas être identifié. La peur d'être reconnu par ses agresseurs le hante toujours. «Vous n'écrirez pas mon adresse dans votre article hein?», s'inquiète-t-il au moment de fixer notre rencontre dans son logement.

C'est lui qui suggère de l'appeler Jacques, un prénom aussi commun au Québec qu'en Afrique, d'où il est originaire. Marié et père de deux enfants, l'homme de 35 ans est établi à Trois-Rivières depuis près de trois ans. Le chauffeur de taxi était en service depuis deux mois lorsqu'il a été victime d'une agression.

Pas très grand et plutôt mince, il parle lentement, tout doucement. C'est la première fois qu'il revient sur cette attaque gratuite sans se mettre à trembler.

• • • • •

Jacques venait de descendre le pont Lejeune lorsqu'il a été hélé par deux jeunes dans la mi-vingtaine.

«Vous allez où?», a-t-il demandé à la seconde où le duo a pris place sur la banquette arrière du véhicule de Taxi Coop de la Mauricie. Les passagers n'ont pas répondu immédiatement, s'amusant d'abord à imiter l'accent du chauffeur.

Jacques a le sens de l'humour, mais n'est pas dupe. Il sait reconnaître le ton de moquerie, l'intonation qui cherche à humilier. Il peut également flairer l'haleine découlant d'une soirée trop bien arrosée.

«Dès que je disais un truc, les gars le répétaient de la façon que je le disais», raconte celui qui, au bout d'un moment à attendre qu'ils cessent de rigoler, leur a dit poliment: «Il faut me dire où vous allez, sinon, vous devez descendre. Je vais prendre d'autres personnes.»

Le premier voulait aller dans un secteur de la ville, le second, à l'opposé. Patiemment et en toute honnêteté, le chauffeur de taxi leur a expliqué que la facture risquait d'être élevée. Après avoir chuchoté entre eux, les deux hommes se sont entendus pour être reconduits «vers» le club de golf Ki-8-Eb. À minuit dix.

«Ils m'ont dit de me rendre là-bas et qu'on me dirait où aller ensuite», raconte Jacques qui s'est mis à rouler même si la destination était vague et que les clients continuaient de le caricaturer.

Sans avertissement, l'un d'eux a détaché sa ceinture de sécurité, s'est penché au dessus du siège avant et, toujours sans rien dire, s'est mis à fouiller dans les trucs qui lui tombaient sous la main.

«Tu cherches quoi? Tu n'as pas le droit de faire ça!», a averti le chauffeur qui craignait de se faire voler sa paie de la soirée qu'il garde toujours à l'abri des regards indiscrets. Le type a fini par se rasseoir, à la demande de son partenaire avec qui il s'est remis à parler tout bas.

Nerveux, Jacques a ralenti à la vue du poste de la sécurité publique, mais devant l'absence de voitures devant la bâtisse du boulevard des Forges, il a cru, à tort, que c'était fermé.

De moins en moins à l'aise avec ces deux clients derrière lui, Jacques s'est finalement arrêté à un coin de rue des bureaux de Coop taxi. Il a éteint le moteur puis a lâché: «Ok les gars, je ne peux pas vous amener, mais je vous offre le trajet jusqu'ici. Descendez et appelez un autre taxi.»

Le conducteur ne peut pas dire pourquoi ni comment, mais il s'est retrouvé à l'extérieur de la voiture avec les deux hommes qui avaient réussi à s'emparer de son permis de chauffeur de taxi. Quand Jacques a exigé de le ravoir, c'est un coup de barre de fer qu'il a reçu derrière la tête.

La suite est confuse. Lorsque le conducteur a ouvert les yeux, il était étendu sur le trottoir, un garçon dans la jeune vingtaine, noir, penché au dessus de lui. «J'ai réussi à les faire fuir en leur criant que j'avais appelé la police», lui a-t-il dit avant de quitter promptement les lieux.

Les avait-il appelés pour vrai? Jacques n'est pas resté une minute de plus. Sous le choc, il s'est rendu de peine et de misère chez Taxi Coop où des collègues ont contacté la Sécurité publique de Trois-Rivières.



Jacques était chauffeur de taxi depuis deux mois seulement lorsqu'il a été victime d'une attaque gratuite à Trois-Rivières. Ses deux agresseurs sont toujours au large. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Malgré ses blessures derrière la tête, aux jambes et aux côtes, Jacques a refusé d'aller consulter un médecin à l'urgence. «Tout ce que je voulais, c'est rentrer à la maison et m'assurer que ma femme et mes enfants allaient bien», se souvient-il en souriant timidement.

Jacques envisage de reprendre le volant d'un taxi, un boulot qu'il aimait et qu'il pourrait aimer de nouveau. Mais pas tout de suite. Le chauffeur a besoin de temps. Encore un peu. Ses assaillants n'ont pas trouvé son portefeuille, mais ils ont dérobé le sentiment de sécurité qui l'habitait jusqu'à maintenant.

Racisme ou pas?

Jacques ne veut pas crier au racisme, mais il ne peut s'empêcher de faire un lien de cause à effet entre les moqueries dont il a fait l'objet et les coups reçus.

«Pourquoi se sont-ils attaqué à mon accent?», demande le chauffeur de taxi qui prétend que sa couleur l'a également placé en position de «faiblesse» vis-à-vis ses deux passagers.

Vice-président de Taxi Coop de la Mauricie, René Beaudoin est plutôt tenté de croire que Jacques a eu affaire à «deux colons qui cherchaient le trouble», peu importe ses origines. Sans parler du fait que les individus étaient vraisemblablement sous l'effet de l'alcool.

«Si quelqu'un veut écœurer un chauffeur de taxi, il va trouver une raison...», soutient celui qui veut néanmoins se montrer rassurant.

À Trois-Rivières, le taxi demeure un moyen de transport sécuritaire, tant pour les clients que pour les chauffeurs. Si un conducteur se sent menacé, il peut composer un code lui permettant d'alerter ses collègues qui vont arriver à la rescousse. À la Sécurité publique de Trois-Rivières, on confirme qu'une plainte a été déposée le 5 avril dernier relativement à l'agression du chauffeur de taxi. Le dossier est toujours sous enquête. Aucun suspect n'a encore été arrêté.

ISABELLE LÉGARÉ

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
offert par leNouvelliste

RECENSION, nom féminin
Définition – Analyse et compte rendu critique d'un ouvrage dans une revue, dans un journal.
Cooccurrences – recension exhaustive, recension critique ; recension des écrits, recension de l'ouvrage, recension du livre ; faire la recension, publier une recension...
Anagrammes – encensoir, conneries.

DÉFI!
Utilisez ce mot aujourd'hui et enrichissez votre vocabulaire!



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

Bientôt portée à son dernier repos

La famille de Cédrika Provencher tiendra sous peu ses funérailles dans l'intimité



PAULE VERMOT-DESROCHES
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca



Les fouilles de la Sûreté du Québec dans l'est de Trois-Rivières auront permis de localiser des ossements de Cédrika Provencher en décembre 2015, mettant un terme à l'incertitude chez ses proches. — PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Après plus de neuf ans, la famille et les proches de Cédrika Provencher pourront enfin lui faire leurs derniers adieux. Les funérailles de la fillette, enlevée à Trois-Rivières le 31 juillet 2007 puis assassinée, seront célébrées sous peu.

C'est par le biais de l'organisme Réseau Enfant Retour que la famille s'est adressée au public, mardi, afin de dévoiler cette information. La famille, qui a évidemment tenu à remercier le Québec en entier pour son soutien et sa solidarité, a mentionné vouloir vivre ces moments dans la plus stricte intimité.

«Voici que le temps est venu pour Karine Fortier et Martin Provencher de lui faire leurs adieux. Les membres de la famille se réuniront prochainement pour célébrer la courte vie de Cédrika, et ont exprimé le souhait de vivre ce moment sacré dans la plus grande intimité, entourés de leurs proches. Karine, Martin, Mélissa, Louis-Félix et Marco tiennent à remercier sincèrement l'ensemble du public, pour tout le soutien et les marques d'affection reçus au cours de ces dernières années. Le seul fait de savoir que tout le Québec avait adopté Cédrika comme leur propre fille a été une grande source de réconfort, tant pour eux que pour l'ensemble de la famille», peut-on lire dans le communiqué émis mardi. Aucun détail entourant la célébration des funérailles ne sera dévoilé.

La directrice générale de Réseau Enfant Retour, Pina Arcamone, a insisté sur l'importance de respecter cette décision.

«Il est vrai que les recherches, dans l'urgence de la situation, ont nécessité une mobilisation des médias et de la population, et le public et les médias ont été au rendez-vous. Mais il faut aussi comprendre qu'il s'agit d'un père et d'une mère qui vont reconduire leur enfant à son dernier repos. Il s'agit d'un moment privé», fait-elle valoir.



Cédrika Provencher

Selon elle, la célébration de funérailles dans le cas d'un enlèvement, puis d'un meurtre comme celui de Cédrika Provencher, est une étape cruciale pour les proches. «C'est une étape importante du deuil. Pendant des années, ils ont vécu accrochés à une petite lueur d'espoir de la revoir vivante. Lorsqu'on trouve une telle réponse, il n'y a plus d'espoir. Maintenant, il faut pouvoir lui offrir des funérailles, l'enterrer avec dignité et respect, non laissée dans un boisé quelque part. Les parents doivent pouvoir avoir un lieu de recueillement où ils pourront aller pour lui parler, lui porter des fleurs, passer du temps avec elle. Un lieu où ils sauront désormais que plus personne ne pourra lui faire de mal», ajoute Pina Arcamone.

Cette dernière convient que Cédrika Provencher a touché le cœur de tous les Québécois, et rappelle aussi que ses proches ont besoin de célébrer sa trop courte, mais belle vie.

«Elle n'est pas uniquement une enfant disparue. Cédrika avait toute une vie et a semé du bonheur autour d'elle. Elle était une grande sœur, une petite sœur, une nièce, une cousine, une amie, une élève, une jeune impliquée dans les scouts. Le partage de ces souvenirs pour la famille est aussi une façon de savoir qu'elle ne sera jamais oubliée, qu'elle vivra à travers ces souvenirs», conclut Mme Arcamone.

UN DEUXIÈME DEUIL

Selon Bruno Serre, dont la fille Brigitte, 17 ans, avait été assassinée en janvier 2006 lors d'un vol à main armée dans une station Shell de Montréal, il s'agit d'un deuxième deuil à vivre pour la famille.

«Le seul fait de savoir que tout le Québec avait adopté Cédrika comme leur propre fille a été une grande source de réconfort»

«Lorsque l'enfant disparaît, on vit un premier deuil, d'une certaine façon. Cette fois-ci, c'est comme un second deuil pour eux. Je les comprends de vouloir vivre ça dans l'intimité car il s'agit aussi de faire face à la réalité qu'elle ne reviendra pas», constate-t-il.

Lorsque sa fille a été froidement assassinée par deux jeunes hommes, Bruno Serre avait lui aussi connu la couverture médiatique importante de l'événement. Il se souvient du tourbillon dans lequel il s'était retrouvé, en plus de devoir vivre la peine d'avoir perdu son enfant, mais aussi les procédures judiciaires entourant la mise en accusation des deux assassins.

«Tout le long, on a de la rage. De se retrouver sous les projecteurs comme ça, ça peut être risqué. Il vaut mieux savoir se mettre à l'écart, prendre du recul et s'entourer de nos proches, parce que les émotions qui se bousculent en nous sont tellement intenses», soutient celui qui est aujourd'hui au sein du conseil d'administration de l'Association des familles des personnes assassinées ou disparues. «Nous avions rencontré les parents de Cédrika lors de sa disparition. Ils savent que nous sommes là, mais nous ne voulons pas non plus nous imposer. S'ils ont besoin, nous serons toujours là pour eux», a-t-il précisé.

Rappelons que des restes de Cédrika Provencher ont été retrouvés dans un boisé de Trois-Rivières, près de l'autoroute 40, en décembre 2015. Bien que Réseau Enfant Retour n'ait pas donné de précisions à ce sujet, on suppose que ces restes ont récemment été remis à la famille, lui permettant maintenant de tenir les funérailles.

Du côté de la Sûreté du Québec, mardi, on indiquait que l'enquête était toujours en cours, mais on ne pouvait donner aucun autre détail.

SOMMAIRE

affaires	16-17
arts et spectacles	18-19
divertissements	20-21
loterie	25
météo	25
nécrologie	23-24
opinions	12-13
petites annonces	22-23
sports	26 à 31

INSOLITE

Le Canada envahi par 1500 Américains à bord de bateaux pneumatiques

PORT HURON, MICH. (AP) — Les autorités canadiennes ont stoppé une invasion, dimanche, lorsque 1500 Américains à bord de radeaux et de bateaux pneumatiques ont dérivé sur la rivière Sainte-Claire jusqu'en Ontario.

Le «Port Huron Float Down» est un événement annuel se déroulant sur ce cours d'eau, qui sépare l'Ontario de l'État du Michigan. Les participants doivent, normalement, partir de Port Huron et se laisser flotter jusqu'à la plage Chrysler, à Marysville, environ 12 kilomètres plus au sud. Les vents n'ont cependant pas tourné en leur faveur dimanche dernier, transformant le «Float Down» en incident diplomatique.

Selon le service de police de Sarnia, l'événement pose un danger sérieux et inhabituel en raison du courant rapide de la rivière, du grand nombre de participants, de l'absence de gilets de sauvetage et, comme ce fut le cas cette année, des conditions météorologiques difficiles.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?

redaction@lenouvelliste.qc.ca

Vous avez une opinion?

opinions@lenouvelliste.qc.ca

FACEBOOK
facebook.com/lenouvelliste

RÉDACTION
819 693-5464

ABONNEMENTS
819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ
819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES
819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE
819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

SANTÉ MENTALE

La modernisation des ressources inquiète



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Plusieurs ressources en santé mentale de la Mauricie feront l'objet d'un important plan de modernisation par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec CIUSSS-MCQ, ce qui entraînera des changements pour la clientèle.

Alors que le Regroupement des ressources résidentielles adultes du Québec (RESSAQ) parle de la fermeture éventuelle de 58 ressources qui hébergent 178 usagers, le CIUSSS-MCQ y voit plutôt une restructuration visant à moderniser les ressources et à les adapter aux nouveaux types de clientèle.

Le RESSAC soutient en effet que le 22 août, les 58 ressources de santé mentale de la Mauricie ont reçu une lettre les informant que l'entente spécifique qui les unit au CSSS de l'Énergie ne sera pas renouvelée le 2 décembre prochain, ce qui équivaudrait à une fermeture.

Au dire de Réjean Simoneau, président du RESSAQ, il s'agit là d'une décision carrément inhumaine, voire d'un drame pour les responsables des ressources, leurs employés mais surtout les usagers et leur famille. «Ce sont plus de 178 usagers qui sont hébergés dans ces ressources. Où iront-ils? Seront-ils institutionnalisés? Ai-je besoin de rappeler les coûts importants que ça représente pour la société en plus de déstabiliser toutes les personnes impliquées? Il faut cesser de prioriser des restructurations administratives au détriment du patient, surtout en matière de santé mentale», a indiqué M. Simoneau.



André Sauvé, directeur adjoint des services spécialisés en hébergement et santé mentale au CIUSSS-MCQ. — PHOTO SYLVAIN MAYER

Cette décision, qu'il juge aberrante et inacceptable, viendrait d'ailleurs contredire selon lui certains éléments du plan d'action qui privilégie la stabilité résidentielle des personnes atteintes d'un trouble mental. «Certains usagers sont hébergés dans ces ressources depuis 15-20-30 ans. Imaginez à quel point ils sont désormais insécures car ils ne savent pas où ils vont se retrouver en décembre prochain. On parle ici de gens qui souffrent de troubles légers mais aussi de schizophrénie. Ils ont besoin de ressources de type familial et d'encadrement. Certains vont se retrouver dans des institutions mais d'autres vont terminer assurément dans la rue car il n'y aura pas assez de places pour les accueillir», a ajouté M. Simoneau.

Or, le CIUSS-MCQ a tenu à rectifier certaines informations du RESSAQ et surtout, à rassurer la population. «Il n'y a personne qui va se retrouver dans la rue ou dans un endroit qui n'est pas adapté à sa situation. Chaque relocalisation, si c'est le cas, va se faire en vertu d'un plan personnalisé dans le respect de chaque client», a répété André Sauvé, directeur adjoint des services spécialisés en hébergement et santé mentale au CIUSSS-MCQ, répétant que personne n'allait se retrouver sans ressources ni hébergement dans le temps des Fêtes.

Selon lui, l'avis de non-renouvellement a été envoyé à des fins purement légales à 31 ressources de type familial (pouvant accueillir un total de 242 usagers) et non 58. «Ça ne veut pas dire qu'on ne va pas renouveler les contrats et qu'on va fermer les ressources. Notre intention est plutôt de travailler avec les ressources, de regarder de quelle façon on peut s'organiser pour diversifier l'offre de services et équilibrer les ressources sur le territoire, et ce, de gré à gré au cours des prochaines années», a-t-il mentionné.

Il rappelle que la clientèle a changé, d'où l'importance d'adapter les ressources pour favoriser une réadaptation. Outre une clientèle de plus en plus vieillissante, M. Sauvé a aussi donné l'exemple des jeunes qui souffrent de problèmes de santé mentale et de toxicomanie. «On ne peut pas les placer dans une ressource avec des personnes âgées. C'est pourquoi il faut revoir le type de ressources pour les adapter au profil de la clientèle. Nous avons besoin autant de places qu'avant mais aussi de logements pour semi-autonomes dans lesquels les équipes en santé mentale pourront faire un suivi très serré», a-t-il indiqué.

Le RESSAQ, qui réclame un arrêt des procédures, entend pour sa part communiquer avec la ministre Lucie Charlebois et sensibiliser la population. De même, elle participera aux séances d'information du CIUSSS pour y accompagner ses membres et poser les questions. M. Simoneau se dit convaincu que le CIUSSS-MCQ prend les usagers en otage pour fermer des ressources en se servant des contrats de service dans un seul but économique.



ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE SAINT-BONIFACE

Une pluie de demandes de transferts

André Ricard renvoie la balle au conseil municipal de Notre-Dame-du-Mont-Carmel



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — L'entente intervenue en avril entre la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et l'Association du hockey mineur de Saint-Boniface pour accueillir les adeptes de ce sport pour la prochaine saison tourne au cauchemar.



Daniel Tremblay, président du hockey mineur de Saint-Boniface, et Luc Dostaler, maire de Mont-Carmel, lors de l'entente entre les deux parties plus tôt cette année. — PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

En effet, l'AHMSB a reçu une quarantaine de demandes de transferts de parents qui veulent à tout prix que les enfants retournent à Shawinigan pour la campagne 2016-2017. Les responsables sont rendus à bout dans cette guerre politique et le président de Hockey Mauricie, André Ricard, invite les parents récalcitrants à se tourner vers leurs élus.

«Les mécontents blâment l'association de Saint-Boniface, alors que c'est la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel qui a fait la demande pour que les jeunes changent de place», rappelle-t-il. «Nous avons accepté parce qu'on ne s'ingère pas dans les dossiers municipaux et en plus, ça ne changeait pas nos bassins pour le double lettre.»

«Que ça ne fasse pas l'affaire des parents de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, c'est une autre histoire», ajoute-t-il. «Les gens auraient dû aller en débattre au conseil municipal ! Il n'y a pas eu de contestation à ce moment. Si les gens ne sont pas contents, il faut qu'ils aillent à la Municipalité.»

M. Ricard discutera de ce dossier chaud mercredi avec Sylvain Lalonde, directeur général de Hockey Québec. Puis, en soirée, le sujet sera également débattu lors d'une rencontre de la commission des présidents du territoire de Hockey Mauricie, à Trois-Rivières. Pour le moment, M. Ricard ne voit pas pourquoi ces demandes de transferts devraient être accordées.

En fait, compte tenu des règles en vigueur, le président de Hockey Mauricie se questionne pourquoi l'Association de hockey mineur de Shawinigan-Sud a acheminé des demandes de transferts pour des jeunes de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Ces cas habituellement exceptionnels sont accordés lors de séparation des parents, de déménagement ou de problèmes particuliers avec un enfant. Mais une quarantaine de demandes d'un coup, c'est du jamais-vu.

«Je ne pense pas que ce soit tous des déménagements...», soupire M. Ricard. «Selon nos règlements, les parents qui déménagent doivent fournir une dizaine de documents, comme les comptes de taxes, d'électricité, de téléphone, le permis de conduire...»

«Pour l'instant, j'ai demandé à l'Association de hockey mineur de Saint-Boniface de n'accorder aucun transfert, à moins que ce soit un déménagement», ajoute-t-il. «C'est facile de voir qu'il y a un mouvement qui se fait chez les gens de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.»

André Baker, président de l'Association de hockey mineur de Shawinigan-Sud, convient qu'il a



André Ricard — PHOTO SYLVAIN MAYER

passé l'été à entendre et à lire les doléances de ces parents. «Il y a beaucoup de mécontentement», commente-t-il. «Ils ne veulent pas aller à Saint-Boniface. On est pris dans un drôle de dilemme. Moi, j'ai fait la démarche de demande de libération pour les enfants. C'est une chicane d'adultes. Ce ne sont pas les maires qui sont pris avec le problème, ce sont les bénévoles du hockey mineur.»

MOBILISATION

Tout ce branle-bas constitue une retombée du débat sur les services supralocaux, lancé par la Ville de Shawinigan à l'automne 2015. Au printemps dernier, le conseil municipal de Notre-Dame-du-Mont-Carmel signait une entente avec l'Association du hockey mineur de Saint-Boniface pour y transférer les jeunes dès la saison 2016-2017. Les élus souhaitaient ainsi éviter la facture exigée par Shawinigan pour accueillir les hockeyeurs de l'extérieur dans ses arénas, entre autres.

En assemblée publique le 4 avril à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, la très grande majorité des citoyens présents appuyaient la démarche présentée par le maire, Luc Dostaler. Au cours de l'été, des parents ont toutefois poursuivi leur campagne pour demeurer avec l'Association de hockey mineur de Shawinigan-Sud.

En juin, ils ont mené une consultation selon laquelle les parents d'au moins 42 des 77 joueurs impliqués dans cette saga souhaitaient ne pas disputer la prochaine saison à Saint-Boniface. Le 25 juillet, le conseil municipal de Shawinigan leur amenait de l'eau au moulin, en séance extraordinaire, en adoptant une résolution selon laquelle la tarification aux activités pour les résidents de l'extérieur ne subirait aucune hausse d'ici le 30 avril 2017.

«Mais l'an prochain, qu'est-ce que ce sera?», questionne Daniel Tremblay, président de l'Association du hockey mineur de Saint-Boniface. «On nous a demandé pour venir chez nous et nous avons ouvert notre porte. Maintenant, des gens ne veulent pas venir. Comment ça va se régler, je ne peux pas le dire. Malheureusement, on passe pour les méchants et ce n'était pas notre intention.»



CONFLIT ENTRE ALAIN FOURNIER ET L'UQTR

Un procès en Cour supérieure



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'ancien directeur des équipements de l'UQTR, Alain Fournier et son ancien employeur, l'Université, s'affronteront en Cour supérieure pendant trois jours, les 16, 17 et 18 novembre, concernant une entente de principe et une transaction de quittance intervenues en avril 2016 qui visaient la réintégration de M. Fournier à son travail. L'entente, rappelons-le, avait été rejetée par le conseil d'administration à la fin du mois de mai.

Rappelons que M. Fournier avait été congédié de son poste de directeur des équipements en 2013, un geste qu'il a aussitôt contesté devant le Tribunal administratif du travail du Québec (anciennement la Commission des relations du travail).

M. Fournier a plaidé pendant plusieurs jours devant le TAT à l'effet qu'il avait subi du harcèlement psychologique de la part de son ancien employeur et estimant que son congédiement était abusif.

Une série de rencontres de conciliation ont donc été entreprises et la procureure de l'UQTR avait reçu le mandat de régler le litige à l'amiable. Une entente de principe visant à redonner un emploi à M. Fournier au sein de l'UQTR et comprenant une compensation monétaire est alors intervenue, ce qui mettait fin aux audiences encore inachevées du TAT. Une transaction de quittance a même été signée.



L'ancien directeur des équipements de l'UQTR, Alain Fournier.
— PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Le 29 avril dernier, l'UQTR annonçait d'ailleurs par communiqué de presse qu'une entente de principe était bel et bien intervenue dans ce dossier et qu'il ne restait plus qu'à la soumettre aux administrateurs de l'Université pour finaliser le tout.

Or, le conseil d'administration de l'UQTR n'a finalement pas accepté d'entériner l'entente en question. Le CA aurait notamment reculé sur certaines modalités.

Alain Fournier a donc déposé en Cour supérieure une requête visant à faire homologuer par la cour l'entente intervenue, bref, à obliger l'UQTR et son CA à respecter l'entente de principe.

Du côté des procureurs d'Alain Fournier, on entend plaider que les avocats de l'UQTR ainsi que le vice-recteur aux ressources humaines, Olivier Malo, avaient obtenu le mandat de négocier une entente.

Du côté de l'UQTR, on plaide plutôt qu'il existait une clause dans l'entente de principe selon laquelle cette dernière nécessitait l'approbation du conseil d'administration.

C'est donc sur ce point précis que portera le procès en Cour supérieure autorisé mardi par le juge Daniel Dumais.

Les procureurs des deux parties ont l'intention de faire entendre cinq témoins chacun.

Le juge Dumais a toutefois ordonné que la cause ne dépasse pas trois jours, incluant les plaidoiries.

Le 30 septembre, des interrogatoires hors cour seront tenus. Les procureurs interrogeront alors le vice-recteur aux ressources humaines, Olivier Malo ainsi qu'Alain Fournier.

UQTR
Université du Québec à Trois-Rivières

IL EST TOUJOURS TEMPS
DE S'INSCRIRE!

PLUSIEURS PROGRAMMES SONT ENCORE OUVERTS À L'ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2016



Du 22 au 26 août, contactez l'équipe du recrutement étudiant par courriel ou par téléphone afin de vous renseigner sur les programmes d'études toujours disponibles.

POUR NOUS JOINDRE
ÉQUIPE DU RECRUTEMENT ÉTUDIANT
819 376-5062 | info@uqtr.ca
/futursetudiantsuqtr

UQTR.CA/TOUJOURSTEMPS
pour plus de détails

NOUS AGRANDISSONS!
GRANDE VENTE AVANT LES TRAVAUX
TOUT DOIT SORTIR!!!!
BOUTIQUE Belles de Nuit Belles de jour
4, des Ormeaux, local 200
Trois-Rivières
(angle Barkoff, voisin du Cora)
819 694-7272
Jeudi et vendredi : fermeture à 19 h
Dimanche : fermé
boutiquebellesdenuitbellesdejour.com

NOUS RÉPARONS VOS ÉLECTROMÉNAGERS DE TOUTE MARQUE!
SERVICE RAPIDE À DOMICILE
Cuisinières - Réfrigérateurs - Laveuses - Sécheuses
Lave-vaisselle - Congélateurs
COMPTOIR DE PIÈCES COMPLET
- Inglis - Whirpool - Maytag
- Kenmore - Bosch - Asko - G.E.
- Frigidaire - Samsung
PROMOTION AOÛT
Ensemble Laveuse Sécheuse
Laveuse :
Grande cuve en acier inoxydable 4.2 pi cu
Essorage 700 RPM
Sécheuse :
Portes réversibles, capacité 7.2 pi cu
4 choix de température
Spécial 995 $ Régulier : 1150 $
Produit neuf déballé. Garanti 1 an manufacturier
FINI
les mauvaises odeurs dans la laveuse
Vous serez surpris des résultats!
Essayez et faites confiance aux produits européens.
VENTE D'APPAREILS REMIS À NEUF. LARGE ÉVENTAIL D'APPAREILS SUR PLACE
B.R. SERVICE enr.
À votre service depuis 1975
Service à domicile
819 374-1147
Atelier et comptoir des pièces
819 376-0559
268, rue Saint-Laurent, Trois-Rivières



Fabrication et réparation
de prothèse dentaire amovible
JEAN FUGÈRE, D.D.
Denturologiste
1410, 3e Rue
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2T8
819 376-6772
Face au Centre Les Rivières
Rampe d'accès aux handicapés

ANCIEN BUNKER DES HELLS

Le terrain bientôt vendu

PAULE VERMOT-DESROCHES
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Ville de Trois-Rivières pourra enfin mettre en vente le terrain laissé vacant à la suite de la démolition du bunker des Hells Angels, en bordure du boulevard Saint-Jean et de l'autoroute 40 dans le secteur Trois-Rivières-Ouest. Québec a autorisé, mardi, la cession du terrain à la Ville, qui était sous le coup d'une ordonnance de blocage depuis l'opération SharQc d'avril 2009.



Le terrain où se situait l'ancien bunker des Hells Angels, le long du boulevard Saint-Jean et de l'autoroute 40, sera bientôt vendu par la Ville.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



Le bunker des Hells Angels Trois-Rivières, avant sa démolition en juin 2015.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

On se souviendra que lors de cette opération qui avait porté un dur coup aux motards criminalisés, le bunker du boulevard Saint-Jean avait été saisi et avait fait l'objet de cette ordonnance de blocage, étant considéré alors comme un bien infractionnel.

Or, depuis, la Ville attendait avec impatience d'avoir le feu vert pour pouvoir procéder à la vente du terrain en vertu d'une disposition de la Loi sur les cités et villes, pour défaut de paiement de taxes municipales.

«Avec les années, la dette accumulée, en plus des intérêts, s'élève à environ 85 000 $», rappelle le porte-parole de la Ville, Yvan Toutant. Or, tant que l'ordonnance de blocage était en vigueur, la Ville ne pouvait pas procéder à cette vente. Mardi matin, le comité exécutif a entériné une résolution faisant état de la cession du terrain à l'administration municipale.

«On va enfin en reprendre possession et pouvoir aller en appel d'offres pour tenter de trouver un acheteur. C'est un terrain qui est zoné commercial local, avec un très grand potentiel, à un endroit très stratégique et avec une excellente visibilité. Nous sommes confiants que nous allons pouvoir le vendre facilement», fait savoir M. Toutant.

Toutefois, peu importe les propositions qui entreront à l'hôtel de ville, Yvan Toutant assure qu'un travail minutieux de vérification sera réalisé auprès de l'acheteur potentiel. «On va faire nos recherches. On ne voudrait surtout pas qu'un groupe criminel remette la main là-dessus», avance-t-il.

À ce jour, quelques personnes ont approché la Ville afin d'avoir des renseignements concernant le terrain en question, mais il ne s'agissait pas de proposition formelle étant donné que la Ville ne pouvait vendre le lot. «Maintenant que c'est entre nos mains, on s'attend à recevoir des offres», souligne le porte-parole, ajoutant espérer que le montant obtenu pour le terrain permettra de couvrir le plus possible l'argent perdu par le non-paiement de taxes sur le terrain par les Hells Angels depuis 2009. Rappelons qu'en mai 2015, plusieurs Hells Angels de Trois-Rivières ont plaidé coupable en lien avec les accusations portées à la suite de l'opération SharQc. Le juge a alors autorisé la confiscation du bunker, qui a été démoli par la Ville le mois suivant.



Deux voleurs épinglés à La Tuque

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca

LA TUQUE — Deux individus ont été interceptés en Haute-Mauricie en lien avec trois vols survenus dans des commerces de Shawinigan. Les policiers du poste de l'agglomération de La Tuque ont procédé à l'arrestation de deux suspects sur le chemin de l'Église, à La Tuque.

L'enquête policière, combinée aux informations reçues du public, a permis aux policiers de localiser et de procéder à l'arrestation des suspects, âgés respectivement de 44 et 47 ans.

Les deux suspects feront face à des accusations de vols et bris de probation.

Le premier individu, âgé de 44 ans, a été libéré et devrait comparaître plus tard cette semaine à Shawinigan.

L'autre, Sylvain Doucet, a comparu mardi au palais de justice de La Tuque en lien avec d'autres dossiers de vols. L'homme de 47 ans est accusé d'avoir volé des billets de loterie dans une épicerie de La Tuque d'une valeur ne dépassant pas 5000 $ le 23 février 2016.

L'homme aurait profité d'un moment d'inattention des caissières pour voler une vingtaine de billets de loterie dans le présentoir.

L'homme est également accusé d'avoir volé des billets de loterie le 28 juin 2016. Sylvain Doucet aurait profité, encore une fois, d'un moment d'inattention pour prendre les billets de loterie et les cacher dans son pantalon.

Il est aussi accusé de tentative de vol et de bris de probation.

L'individu n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice en semblable matière. On compte près d'une dizaine d'infractions de même nature dans ses antécédents criminels.

La Couronne s'est opposée à sa remise en liberté. Son dossier sera envoyé à Shawinigan avec les nouveaux dossiers de vols pour son enquête sur remise en liberté.

Rappelons que toute information sur des actes criminels ou des événements suspects peut être communiquée, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.



MAIRIE DE NICOLET

Dubois confirme sa candidature



MICHEL LAMY
michel.lamy@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — La conseillère municipale Geneviève Dubois a confirmé mardi sa candidature à la mairie de Nicolet. Mme Dubois, qui siège au conseil depuis 2013, espère ainsi succéder à Alain Drouin, qui a démissionné de son poste de maire le 9 août dernier pour des raisons de santé.

Même si la campagne électorale à la mairie de Nicolet n'est pas officiellement lancée, Mme Dubois a laissé savoir par voie de communiqué et sur les réseaux sociaux qu'elle comptait briguer la mairie de Nicolet. Elle devenait ainsi la première personne à manifester publiquement son intérêt à être élue à la tête de la ville.

À l'instar de la population nicolétaine, Mme Dubois a été surprise par la démission de M. Drouin. Or, la conseillère était prête à lancer sa campagne malgré cet imprévu.

«J'étais déjà en réflexion quant à la possibilité de poser ma candidature en 2017 si M. Drouin ne se représentait pas. J'avais donc déjà vu des gens avec qui j'avais travaillé lors de la campagne de 2013, et tâté le terrain à savoir s'ils étaient intéressés à intégrer une nouvelle fois mon équipe de campagne», mentionne Mme Dubois.



Geneviève Dubois
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

L'aspirante mairesse avoue également que, sans être prise de court, elle a quand même dû s'adapter à ce revirement de situation. «Étant donné que les élections auront lieu un an plus tôt, la mobilisation a dû être extrêmement rapide, mais je n'étais pas prise au dépourvu», ajoute-t-elle.

Mme Dubois estime que son parcours professionnel et personnel est conséquent avec l'exercice du poste qu'elle convoite. Détentrice d'un baccalauréat en information scolaire et professionnelle, elle est directrice générale du Pôle d'économie sociale de la Mauricie. Sur le plan politique, elle a été l'attachée politique du député Jean-Martin Aussant pendant quatre ans, avant d'être élue conseillère municipale. Cette fonction l'a amenée à siéger sur la commission de la Sécurité publique, et sur le comité Femmes et gouvernance locale de l'Union des municipalité du Québec.

S'il est encore tôt pour parler des enjeux de la campagne, Mme Dubois compte bien poursuivre le travail de son prédécesseur, tout en ajoutant sa touche personnelle. «Nous sommes en attente des détails et des dates, puisque ces décisions sont la prérogative de la présidente des élections. De notre côté le lancement aura lieu cet automne, avec les gens qui m'appuient. J'aborderai alors des thèmes connus des citoyens, puisqu'il y a passablement de dossiers sur la table. Néanmoins, je compte apporter certaines idées bien à moi», souligne-t-elle.

Notons que les élections seront officiellement mises en place par la greffière et présidente des élections de Nicolet, Me Monique Corriveau, qui est en vacances jusqu'au 29 août.

La conseillère est consciente que bon nombre de qualités sont nécessaire pour exceller dans l'exercice de ses fonctions. Aussi, elle croit posséder plusieurs des qualités qui font les bons élus. «Il est impératif d'avoir une vision. Il faut amener des choses à la ville, écouter sa population, et avoir la capacité de rassembler les gens. Il faut également faire preuve de confiance et de transparence. Au cours des trois dernières années, les citoyens de Nicolet ont pu constater que je possède ces qualités», indique-t-elle.

La fibre politique semble par ailleurs être forte dans la famille de Mme Dubois: son père, Clément Dubois, a lui-même été maire de Nicolet de 1987 à 1994, puis de 2001 à 2005. Si la vie professionnelle de son père a été pour elle une introduction à la vie politique, ce sont les années d'expérience qu'elle a accumulées qui ont été les plus formatrices.

«C'est certain que le fait de vivre dans une famille où la politique avait une place importante m'a fait découvrir les affaires publiques. Mais c'est vraiment mon parcours qui m'a amenée à évoluer dans le monde politique. Quand j'étais attachée politique, j'ai pu voir ce qu'était la politique provinciale. Je suis ensuite entrée de moi-même dans la politique municipale en 2013», conclut-elle.







LANCEMENT DU RALLYE GÉOCACHING

Maskinongé jouera à cache-cache!



LOUIS-PHILIPPE CARBONNEAU
lp.carbonneau@lenouvelliste.qc.ca

MASKINONGÉ — Non ce n'est pas une chasse aux Pokémon, mais plutôt une nouvelle initiative qui permettra de faire découvrir les richesses culturelles, patrimoniales et naturelles de la MRC de Maskinongé. Place aux jeunes a proposé mardi son nouveau projet de «Rallye géocaching», une avenue pour faire découvrir du pays aux jeunes adultes de la région.

Ceux qui voudront bien s'y adonner pourront, à l'aide d'une application de géolocalisation sur un téléphone intelligent, d'un GPS de plein air ou d'une application de géocaching, trouver des réponses à une série de questions portant sur la MRC de Maskinongé ou sur des lieux culturels ou touristiques environnants. Des coordonnées géographiques guideront les participants vers les endroits où sont planqués des contenants de formes et de tailles variées que l'on appelle des «caches».

Ces dernières peuvent contenir des objets comme un tube de plastique, une œuvre d'art d'un artisan de la région ou encore une boîte à goûter et renferment des réponses aux questions posées dans le guide d'accompagnement. Le but de cette chasse aux trésors des temps modernes est de trouver les réponses aux questions du livret tout en profitant des paysages que renferme la MRC de Maskinongé. «Nous voulions créer une activité ludique pour sensibiliser les jeunes au potentiel de la MRC de Maskinongé, tout en mobilisant les acteurs locaux», explique Lysanne Côté, agente de migration de Place aux jeunes.

Il faut rappeler que le programme Place aux jeunes du Carrefour jeunesse-emploi vise à favoriser l'insertion, l'établissement et le maintien des jeunes diplômés de 18 à 35 ans au sein de leur communauté.

Deux parcours seront proposés aux amateurs qui souhaiteront essayer le rallye. Le premier circuit: «Au-delà de la cachette», est d'une distance d'environ 45 kilomètres et s'étend sur les municipalités de Maskinongé, Louiseville, Saint-Léon-le-Grand et Yamachiche.



Pascale Plante, coordonnatrice du développement touristique de la MRC de Maskinongé, Michel Isabelle, maire de Yamachiche et préfet suppléant de la MRC, et Lysanne Côte, agente de migration de Place aux jeunes.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Ce trajet, adressé à tous, présente des caches dites plus communes, de différentes tailles, qui font référence au patrimoine bâti. Le deuxième trajet: «Très-Arts cachés» offre quant à lui des caches plutôt atypiques, fabriquées par des artisans d'ici. Ce tracé d'une longueur de 65 kilomètres couvre les municipalités de Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Paulin, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Mathieu-du-Parc. L'auberge Le Baluchon va également offrir un parcours constitué de dix caches pour ses clients.

Bien qu'il s'agisse d'une activité pour les jeunes professionnels, le reste de la population et les touristes sont aussi invités à venir essayer cette nouvelle initiative.

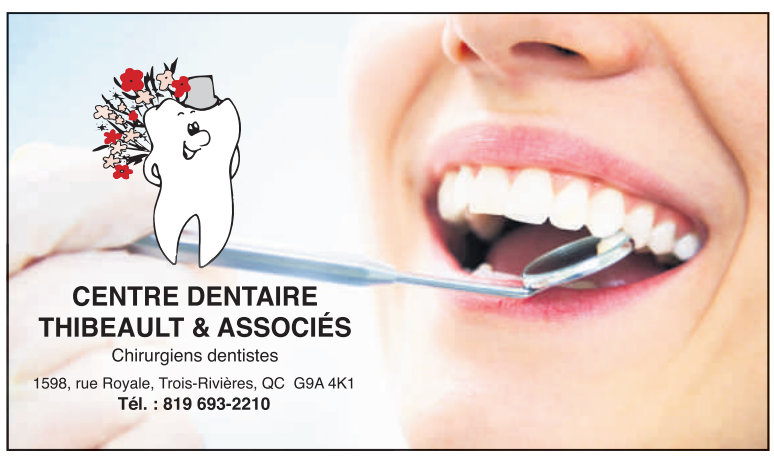
«Nous proposerons dans nos trois lieux d'accueil touristiques de la MRC, soit à Saint-Élie-de-Caxton, à Saint-Alexis-des-Monts et notre bureau d'information touristique à Maskinongé, des renseignements pour les touristes. De ces endroits, nous leur remettrons un guide et un GPS, au besoin, en plus de leur expliquer le fonctionnement du rallye», rassure Pascale Plante, coordonnatrice du développement touristique de Maskinongé.

Ce projet sera donc, selon Mme Côté, un moyen intéressant de faire bouger la MRC, d'intégrer les arrivants à la culture et au patrimoine de ses municipalités ainsi que d'augmenter le tourisme de la région. Les instigateurs du projet insistent pour mentionner que cette activité est offerte pour tous. Autant les néophytes que les géocacheurs aguerris pourront y trouver leur compte dans ce jeu de cache-cache.

Précision

Nous tenons à apporter les précisions suivantes à la suite de la parution d'une chronique de Mylène Moisan dans notre numéro du 14 mars dernier. Cette chronique traitait des conclusions d'un rapport d'enquête commandé en 2010 par le ministère de la Sécurité publique pour réexaminer les circonstances de la mort du policier Louis-Georges Dupont en 1969. La nouvelle enquête concluait au suicide du policier. Dans cette chronique, notre journaliste citait d'autres témoins qui continuent de conclure à une version tout autre des événements entourant le décès de M. Dupont. La chronique donnait place aux deux versions. Dans cet article, il aurait fallu lire que l'enquêteur «n'a pas insisté non plus sur le fait que les policiers de l'escouade de la moralité (…) auraient été les chefs d'orchestre de la prostitution. Ces allégations auraient d'ailleurs été l'un des éléments clés pour le déclenchement de la Commission de police. Dupont aurait été tué après qu'il eut témoigné contre ses collègues devant la Commission de police, qui enquêtait sur le corps policier, gangréné jusqu'à la moelle.» Dans un autre passage, citant la version d'un témoin, il aurait fallu lire: «Corbin maintient que Buckley lui aurait dit que lui, Dallaire et Hubert ont attiré Dupont dans un guet-apens, qu'ils l'auraient séquestré dans un chalet à Champlain, qu'ils auraient réglé leurs comptes avec lui.»





17e ÉDITION DES DÉLICES D'AUTOMNE

La bouffe de chez nous à l'honneur au parc portuaire

ALBERT BRUNELLE
albert.brunelle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les passionnés de bouffe seront servis lors de la 17e édition des Délices d'automne, du 2 au 5 septembre prochain.

Comme à l'habitude, l'événement se tiendra au parc portuaire de Trois-Rivières. Au total, une cinquantaine d'exposants viendront faire découvrir leurs produits aux amateurs de gastronomie.

Tel qu'annoncé en juin dernier, le chef Antoine Sicotte, aussi connu sous le nom du «Cuisinier rebelle», montrera son savoir-faire de 13 h 30 à 17 h, les samedi et dimanche. Reconnu pour les plats classiques qu'il revisite avec sa touche funky, l'auteur du livre culinaire *Road Trip BBQ* rencontrera le public après ses ateliers.

Les curieux pourront aussi assister à plusieurs «combats des chefs» à l'Académie gourmande Provigo, désormais située à l'entrée du site. Deux duels entre les équipes des radios de la région prendront place. Ainsi, s'affronteront le samedi 3 septembre le 106,9 et le Rythme FM 100,1 et, le dimanche 4 septembre, l'équipe d'Énergie 102,3 tentera de surpasser les plats de celle du 94,7 Rouge FM.

Puis, place aux professionnels alors que se mesureront les chefs gagnants de l'édition 2015, Jérôme Ferron (Le Pot), Myriam Madore (Le Bureau de Poste), Laurent Laganière (Le Temps d'une Pinte) et Jean-François Jetté (Poivre Noir).

Les amateurs de cuisine pourront aussi améliorer leurs connaissances en prenant part aux différents ateliers offerts durant le week-end. Entre autres, le représentant de l'Archibald, Philippe Prescott, offrira une formation «Accords mets et bières» de 18 h 30 à 19 h 30 le vendredi 2 septembre et un atelier de confection de pizzas aux légumes pour les plus jeunes sera présenté dès 15 h le vendredi.

Les enfants sont également conviés au Jardin des Ursulines du samedi au lundi alors que le Fabuleux Cirque Jean Coutu présentera le spectacle *Siméon rêve de cirque*. On pourra aussi y trouver un carrousel de poneys ainsi que divers ateliers et animations.

Sur le site, quelques changements seront opérés. La Tente des grillades Provigo prendra des allures de marché du fermier où trucs et astuces afin d'apprêter les légumes sur le gril seront exposés. Les récoltes automnales des agriculteurs de la région seront donc mises en valeur.

Mais avant tout, les Délices d'automne restent une vitrine pour la cinquantaine d'exposants venus faire connaître leurs produits régionaux et, surtout, les faire déguster.

Rappelons que l'événement est gratuit et permet aux visiteurs de bénéficier d'un contact privilégié avec les producteurs, transformateurs et restaurateurs du secteur agroalimentaire de la Mauricie et d'ailleurs au Québec.

La programmation complète ainsi que la liste des exposants présents est en ligne au *www.delicesdautomne.qc.ca*.

Des sacs d'école aux enfants à faible revenu

SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN (AB) — Une soixantaine d'enfants de l'école primaire provenant de familles à faible revenu recevront des sacs d'école dans la MRC des Chenaux. La distribution se tiendra ce mercredi de 9 h à 16 h au 36 rue Saint-Charles à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

C'est le Fonds communautaire des Chenaux qui est derrière cette initiative. Lancé il y a maintenant 11 ans, ce service de l'organisme reçoit un appui de plusieurs établissements et personnalités de la région. On compte parmi eux les Caisses Desjardins de la Moraine et du Sud des Chenaux, la Commission scolaire de l'Énergie, les Chevaliers de Colomb de Saint-Stanislas, le député provincial Pierre-Michel Auger, le député fédéral François-Philippe Champagne, l'animalerie Wouf Miaou ainsi que la plupart des municipalités des environs.

Rappelons que le Fonds communautaire des Chenaux existe depuis 32 ans et a pour mission de soutenir les familles et individus à faible revenu de la MRC des Chenaux.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Nouvelliste*.



Merci de votre confiance
leNouvelliste



* Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le HR-V LX 2 roues motrices 2016 neuve (modèle RU5G3GEX). Franchise de kilométrage total de 120 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 725 $ inclus et la surcharge sur le climatiseur de 100 $ incluse (lorsque applicable). Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 48 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $), assurances, immatriculation et options sont en sus. Offres d'une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides sur les véhicules neufs seulement. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Avantage Honda pour plus de détails.

éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

L'appel de la sous-traitance

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



C'est un modèle qui devient de plus en plus inquiétant et qui ne se justifie bien souvent que par des économies qu'on fait miroiter. La sous-traitance, dans le monde municipal, devient tentante et répandue. À Trois-Rivières, la plus récente abdication concerne la réception des appels d'urgence, qu'on voyait venir depuis quelques années déjà.

Depuis mardi, les appels d'urgence faits à partir du territoire trifluvien sont acheminés vers une centrale d'appels appartenant à une entreprise privée, située à Shawinigan. Et c'est de là que se fait ensuite la répartition vers le service d'urgence approprié, que ce soit la police, le service des incendies ou les ambulances. Le délai additionnel occasionné par cette opération serait minime. Mais il y a un délai additionnel. Et dans les situations d'urgence, chaque seconde compte.

On ne peut pas douter que la qualité du service sera équivalente. Les employés du Groupe CLR sont formés et font déjà la réception d'appels d'urgence pour tout le reste de la Mauricie.

Ce qui est déplorable, surtout, c'est qu'il y a une perte d'expertise. En transférant au privé la réception des appels d'urgence, la Ville de Trois-Rivières – en plus de couper une dizaine de postes permanents – se prive d'employés qui ont une connaissance intime du territoire et du fonctionnement interne des services de sécurité publique. Avant mardi, les préposés au service 9-1-1 étaient aussi répartiteurs, ce qui facilitait souvent la tâche, la prise de décisions rapide et efficace, et la nécessaire communication interne.

Mais depuis que les centrales d'appels d'urgence se sont dotées de normes strictes quant aux services offerts, la Ville de Trois-Rivières a fait le pari qu'il reviendrait moins cher de confier cette opération au privé plutôt que de devoir constamment adapter ses systèmes et former ses employés. La Ville parle d'économies annuelles de 300 000 $ en salaires.

Le maire Yves Lévesque avait déjà déclaré que la Ville n'aurait pas à faire les changements technologiques coûteux, que ce serait au fournisseur privé de les faire. Mais s'il y a une chose dont on peut être convaincu, c'est que le fournisseur privé trouvera bien le moyen de refiler la facture à ses clients.

En gros, on peut dire que la Ville a tiré la conclusion un peu simpliste que le fait d'opérer une centrale 9-1-1 et d'offrir un service adéquat à sa population ne rapportait rien. Que ça coûtait quelque chose. Et on dirait que quand ça coûte quelque chose, on veut s'en débarrasser au plus vite. On l'a fait avec la gestion des piscines. On l'a fait avec une partie du déneigement, avec la collecte des ordures, avec la surveillance des stationnements.

Le plus inquiétant, c'est que ça devient une tendance. Les villes cherchent à se débarrasser de leur rôle d'employeur – souvent des emplois de qualité, reconnaissons-le – et de fournisseur de services de qualité et de proximité.

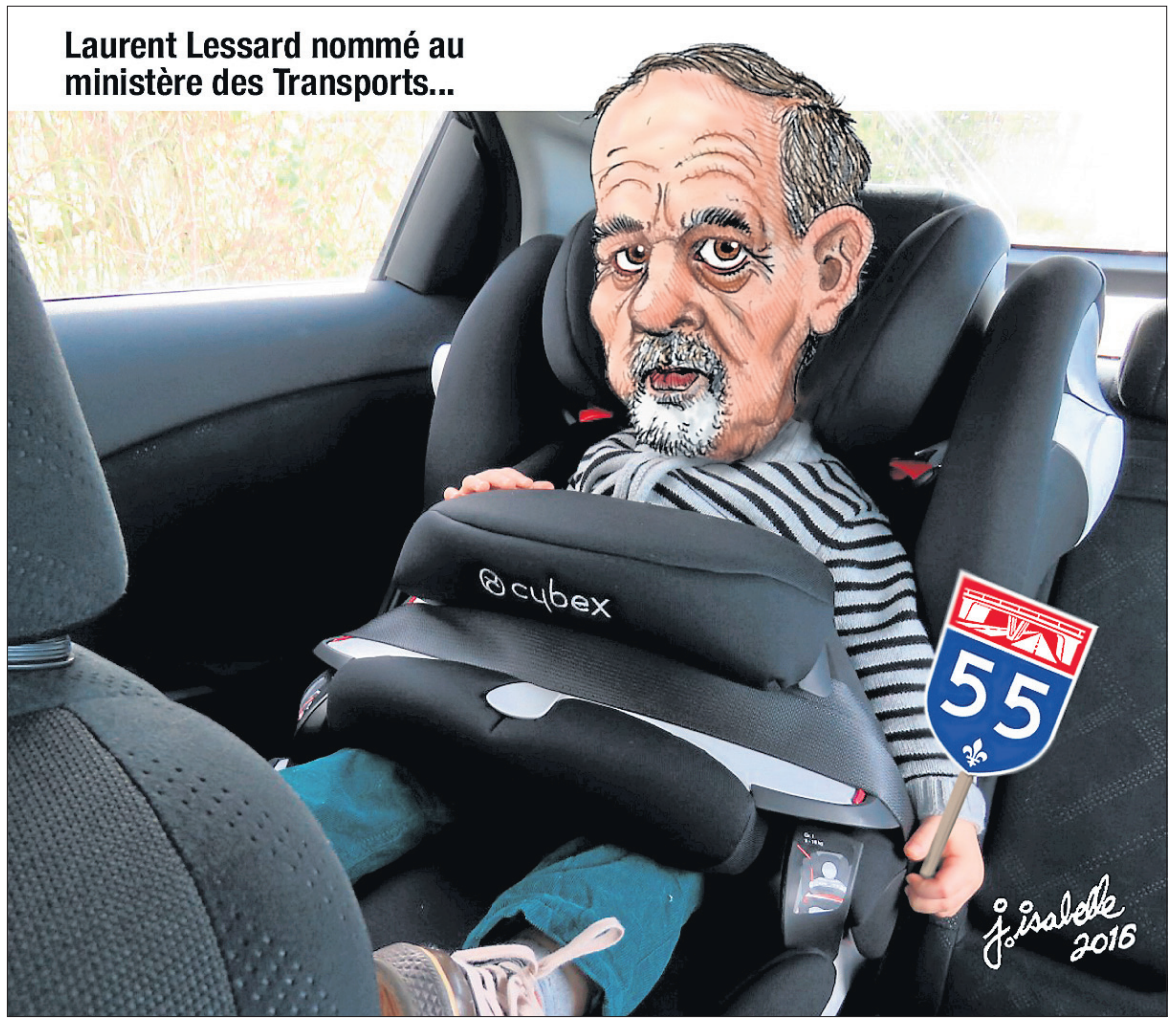
Or, on observe depuis quelques années une tendance inverse. Une tendance au rapatriement, par des villes, de services qui ont été cédés en sous-traitance. Lors du dernier congrès de la Fédération canadienne des municipalités, en juin, on a présenté les conclusions d'un rapport intitulé *Pourquoi les gouvernements municipaux mettent fin à la sous-traitance et à la privatisation*. On y observe une quinzaine de cas au Canada et on conclut que la prestation du service à l'interne a permis d'économiser dans plus de 80 % des cas. La prestation publique améliore aussi la qualité, la transparence et la reddition de compte.

Il n'y a pas de meilleur rempart à la collusion, à la corruption et aux petites faveurs que de garder des services et une expertise à l'interne.

On préfère faire des économies de bouts de chandelle. Et éliminer des emplois de qualité pour faire travailler du monde ailleurs.

Misère...

Laurent Lessard nommé au ministère des Transports...



MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Speedo laisse tomber son porte-parole Ryan Lochte. Tant que ce n'est pas l'inverse...

CARREFOUR DES LECTEURS

Les politiciens ont tort

Les quatre partis politiques du Québec se sont concertés pour boycotter l'émission radiophonique de Nathalie Normandeau. Bien sûr, ils ont parfaitement le droit de ne pas lui accorder d'entrevue. Mais lorsque leur décision est fondée sur le fait qu'elle est accusée devant les tribunaux, ils font la preuve que leur innocence n'est pas présumée. En fait, ils ne respectent ni la Charte canadienne ni la Charte québécoise. L'article 11 de la Charte canadienne énonce ce qui suit: «Tout inculpé a le droit d'être présumé innocent tant qu'il n'est pas déclaré coupable, conformément à la loi, par un tribunal indépendant et impartial à l'issue d'un procès public et équitable.» L'article 33 de la Charte québécoise prévoit que «Tout accusé est présumé innocent jusqu'à ce que la preuve de sa culpabilité ait été établie suivant la loi.»

Nathalie Normandeau, que je ne connais ni d'Ève ni d'Adam, est présentement non coupable des infractions reprochées. Mettez-vous ça dans la tête, illustres politiciens. Votre comportement est non seulement illégal mais également «cheap» comme dirait Victor Hugo. Si vous ne voulez pas lui parler de politique, parlez-lui de l'importance de la soupe aux pois dans la culture canadienne française ou encore, du rôle du poil de chameau dans la composition du macadam.

Les députés fédéraux ont un sens de la démocratie bien supérieur à celui de leurs homologues québécois. Eux, ils accepteraient de donner une entrevue à madame Normandeau «parce qu'elle est présumée innocente» disent-ils. Quel contraste.

Les parlementaires québécois font œuvre de bravoure mais uniquement lorsqu'il n'y a pas de danger. C'est à cause de gens comme eux que le mot lâcheté a été inventé.

Sachez, mesdames et messieurs les députés du Québec que le concept de la présomption d'innocence est presque absolu hormis le cas ou un accusé de vol par exemple, ferait un aveu extrajudiciaire admissible en preuve.

Serge Gagnon
Louiseville

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

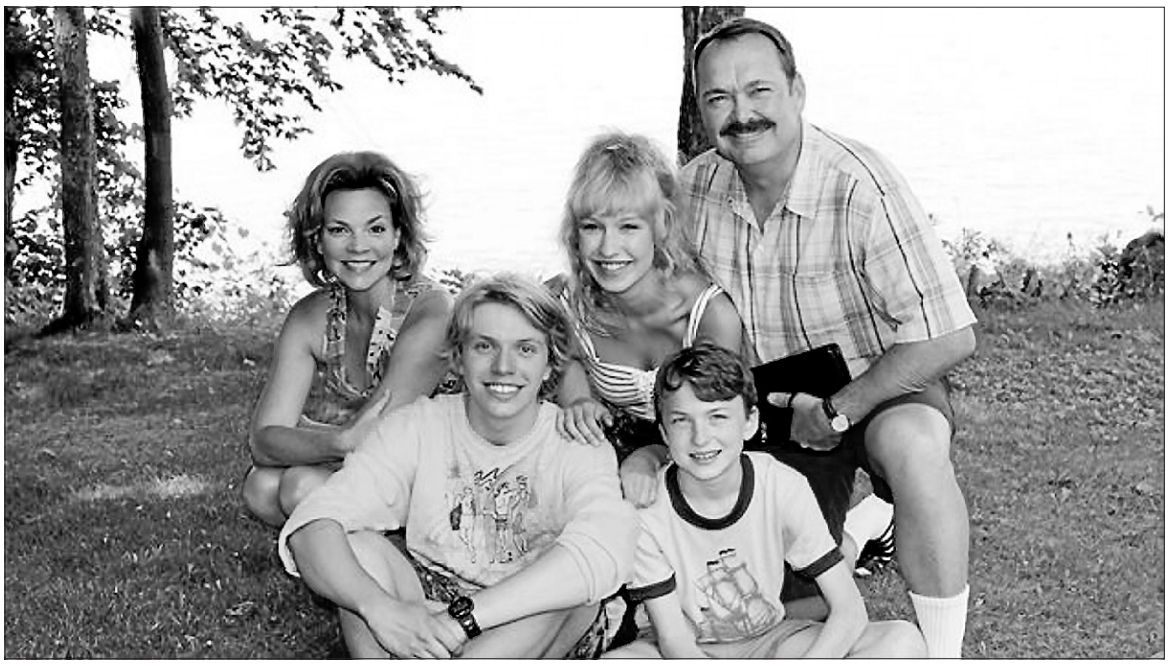
Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **opinions.lenouvelliste.ca** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

CARREFOUR DES LECTEURS

Nostalgie: quand Pokémon nous veut du bien

L'auteur, David Crête, est professeur de marketing à l'École de gestion de l'UQTR.

Pokémon Go, la série *Stranger Things*, *Ghostbusters*, et cet automne, le dessin animé *Batman*, le nouveau téléroman de Radio-Canada, *Mes petits malheurs*, et le huitième épisode de *Star Wars*. Force est de constater que la nostalgie a la cote. Et qu'elle rapporte gros. Mais pourquoi est-elle aussi efficace?
Pourtant, aux 17e et 18e siècles, elle était plutôt considérée comme un trouble mental pouvant causer de l'anorexie, de l'anxiété et de l'insomnie. Pour certains médecins, elle était reliée à une absence prolongée de la maison, à une forme de détresse psychologique observée chez bien des soldats. Plus tard, au 19e siècle, elle est associée à la mélancolie voire à la dépression. Mais aujourd'hui, la perspective est différente. On la comprend beaucoup mieux.



Des films, des jeux, des livres mais aussi des séries télévisées comme *Mes petits malheurs* (ci-dessus), qui sera diffusée à partir de septembre sur ICI Radio-Canada, jouent à fond la carte de la nostalgie. — PHOTO: RADIO-CANADA

C'est une émotion considérée comme positive par bien des psychologues et qui peut avoir des effets bénéfiques. Elle est généralement attachée à une expérience passée, positive. Cette expérience «heureuse» implique aussi, bien souvent, des proches, des amis, la première blonde, etc. En bref, des gens qui comptent, car elle revêt un caractère social. Elle peut, parfois, être rattachée à une expérience malheureuse mais dans ses souvenirs l'individu en retirera tout de même quelque chose de positif. Elle semble donc posséder un effet rassembleur. Être nostalgique nous pousse à se connecter aux autres; se sentir seul, déconnecté, déclenche la nostalgie. Ces expériences positives qui refont surface agissent sans doute comme un baume sur un présent plus difficile. Et comme la nostalgie favorise et renforce le lien social, on aime, collectivement, consommer un jeu, un film ou une série qui rappelle un moment heureux. Les moments de nostalgie peuvent être assez fréquents et ne sont pas l'exception. Il s'agit d'une émotion commune. Selon une étude publiée dans le *Journal of Personality and Social Psychology* en 2006, ils peuvent survenir quelques fois par semaine. Cette même étude mentionne également qu'il existe des déclencheurs de la nostalgie. Les participants à l'étude ont indiqué qu'une mauvaise humeur, une émotion négative ou un sentiment de solitude avaient agi comme déclencheur d'une pensée nostalgique. L'étude révèle même qu'elle a la capacité d'apaiser les pensées chez quelqu'un dont le décès est proche.

> C'est une émotion considérée comme positive par bien des psychologues et qui peut avoir des effets bénéfiques

Les producteurs et gens de marketing seront heureux d'apprendre que la nostalgie affecte aussi notre rapport à l'argent. Être nostalgique réduit notre sensibilité aux prix. Nous sommes prêts à payer plus pour un produit donné. L'argent semble alors perdre de sa valeur. Voilà peut-être ce qui explique la popularité de tous ces objets de consommation liés à la nostalgie.
Oui, soyons nostalgiques et cessons de considérer cette émotion comme une tare ou un défaut accolé à ceux vivant dans le passé. Au contraire, elle fait du bien.

Centré sur lui, monsieur Duplessis

Saluons les captivants papiers écrits dans *Le Nouvelliste*, la semaine dernière, par Martin Lafrenière, puis un autre qui s'est ajouté de Jean-Marc Beaudoin samedi au sujet de Maurice Duplessis.
Pour ma part, j'ai particulièrement apprécié la remarque d'une interviewée, Lucia Ferretti, historienne et enseignante à l'UQTR, qui considère que l'une des grandes tares du régime Duplessis aura été de ne pas doter l'État québécois d'une véritable fonction publique efficace et, ajoutons, visionnaire.
Vous savez ce que répondait ce premier ministre à la question de savoir combien de personnes travaillaient au gouvernement? – La moitié!
C'est peut-être drôle mais ça illustre, hélas, l'estime que l'homme pouvait avoir pour celles et ceux qui prendront un peu plus tard le nom de fonctionnaires.
En fait, on en arrive à penser, à force de fréquenter des lectures au sujet de Duplessis que celui-ci, malheureusement, n'avait que du mépris pour les autres; croyait que seule comptait sa petite personne.
Avec lui, on était dans le règne du «Toé, tais-toé»; ce que d'ailleurs celui-ci dira un jour à l'un de ses ministres en chambre…
Bien sûr, on aura, dans la bonne humeur, retenu la figure folklorique en lui qui dira, par exemple, au moment de l'annonce des élections en 1936: «Avec un gouvernement aussi dissolu, la dissolution s'imposait». Bien sûr, on aura retenu le personnage hyper folklorique que nous a renvoyé la série télévisée des années 70 avec l'irremplaçable Jean Lapointe, mais voyez comment le chanoine Lionel Groulx l'épingle un jour: ce «célibataire égocentrique, qui ne connut jamais, à ce qu'il semble, la vraie jeunesse, la fraîcheur du cœur».
Dans ses mémoires palpitantes, le chef de l'opposition libérale dans les années 50, Georges-Émile Lapalme, raconte combien tous pouvaient souvent être démontés lors de rencontres privées avec le «cheuf», qui ne s'en tenait alors qu'à des ragots concernant telle ou telle personne.
Duplessis, rencontrant un jour le grand écrivain et diplomate Ringuet – de son vrai nom Philippe Panneton – qui avait été l'un de ses confrères d'école, lancera à celui-ci: «Eh! Philippe, tu continues donc à faire des petites compositions!»
Le solliciteur général dans son gouvernement, Antoine Rivard, déclara ceci un jour: «Nos ancêtres nous ont légué un héritage de pauvreté et d'ignorance, et ce serait une trahison que d'instruire les nôtres».
Lui-même, Duplessis, dira un jour: «Le progrès, ça se fait par étapes! Puis les étapes, c'est moi qui les décide».
Pensez qu'en campagne électorale, il se faisait conduire en voiture décapotable pour lancer dans les parcs des 10 cents aux enfants et ça vous donne une idée du peu de considération qu'il pouvait avoir pour les autres, pour son peuple.
Seule l'intéressait la joute politique, c'est-à-dire de gagner ses élections, et on eut une illustration des excès de celles-ci grâce à un article dévastateur des abbés Gérard Dion et Louis O'Neill à la suite du scrutin du 20 juin 1956 où nombre de ses organisateurs profitèrent de la campagne pour «partir sur une *balloune*» et distribuer aux gens des réfrigérateurs afin de s'assurer de leur vote.
Il a existé et il existera toujours de ces êtres absolument centrés sur eux-mêmes, suffisants, ne faisant pas de cas des autres et, hélas!, n'offrant ni vision, ni distance par rapport aux enjeux qui se posent à eux.
Si bien que l'ère Duplessis, appelée la Grande Noirceur, en fut une d'immobilisme. Bien entendu, il se passa plein de choses. Forcément. Mais vraiment pas suffisamment. Ce n'est pas sans raison que Paul Sauvé, qui succéda à Duplessis pendant 100 jours avant de décéder, n'avait qu'un mot à la bouche: désormais…
Enfin, on me permettra sans doute de terminer sur une note plus légère, humoristique: le matin des funérailles de Maurice Duplessis, le 10 septembre 1959, je me réveillai en retard pour l'école et me mis aussitôt à le reprocher à ma maman. C'était avant que celle-ci m'apprenne qu'il n'y en avait pas, justement, d'école ce jour-là en raison de cet événement retransmis à la télévision.
Bien installé devant le petit écran et regardant le «spectacle» en mangeant mes céréales, le petit gars qui venait de commencer sa première année dit à sa mère: «C'est d'valeur qu'il est mort, Duplessis» et celle-ci lui répondit «C'est pas si d'valeur que ça»!

Réjean Martin
Trois-Rivières

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR OXFAM-QUÉBEC

Le Québec à vélo

Deux Trifluviens parcourent 1200 kilomètres à travers la province

LOUIS-PHILIPPE CARBONNEAU
lp.carbonneau@lenouvelliste.qc.ca



Du 16 au 25 août, les Trifluviens Charles-Alexandre Bergeron et Raphaël Paquin pédalent aux quatre coins du Québec.
— PHOTO: COURTOISIE

TROIS-RIVIÈRES— Charles-Alexandre Bergeron et Raphaël Paquin ont commencé à s'adonner au vélo seulement l'été dernier. Un an plus tard, les deux Trifluviens effectuent la traversée du Québec afin d'amasser des fonds pour Oxfam-Québec.

Les deux cyclistes parcourent présentement une distance de 1200 kilomètres à travers la province jusqu'au 25 août. Charles-Alexandre Bergeron, qui a été séduit par Oxfam-Québec lors de sa rencontre avec des membres de l'organisme, a été en mesure de convaincre son bon ami Raphaël Paquin d'embarquer dans cette aventure avec lui. «Oxfam-Québec me tient beaucoup à cœur. Il y a malheureusement beaucoup d'inégalités sociales et l'organisme me rejoint sur plusieurs points. Ils présentent beaucoup de projets concrets et c'est pourquoi je tenais à amasser des fonds avec ce périple à vélo», soutient Bergeron.

Les deux partenaires se sont donc entraînés religieusement au cours du dernier mois afin d'être fins prêts à relever cette lourde commande. «Nous avons fait plusieurs longues distances à vélo et de l'entraînement en salle pour avoir un maximum d'endurance», explique Bergeron qui ajoute que leur plan alimentaire a également été modifié pour être en mesure de compléter ce défi.

Bergeron et Paquin ont donc amorcé leur traversée le 16 août, à Fort-Coulonge en Outaouais. Les deux athlètes ont ensuite pédalé durant cinq jours, où ils ont visité les villes de Gatineau, Hawksbury, Montréal et Berthierville. Les principaux intéressés se sont ensuite arrêtés à Trois-Rivières pour une journée où ils avaient organisé un déjeuner avec leurs proches, une autre activité de financement importante de cette campagne. Les jeunes hommes, qui sont respectivement âgés de 25 et 22 ans, ont ensuite entrepris le 22 août la deuxième partie de leur défi en direction de leur destination finale dans le Bas-Saint-Laurent. Durant ce dernier droit, les deux Trifluviens traverseront les villes de Québec, Saint-Jean-Port-Joli et Rivière-du-Loup, avant de terminer leur chemin à Rimouski.

Jusqu'à maintenant, Bergeron et Paquin sont satisfaits du déroulement de leur parcours. Les deux jeunes hommes ont pu bénéficier de l'hébergement de leurs amis dans les villes de Montréal, Trois-Rivières et Québec, ce qui leur a permis d'avoir de bonnes nuits de sommeil. Jusqu'à maintenant, plus de 1300 $ ont été amassés pour l'organisme. Même si ce chiffre n'est pas aussi élevé que ce qu'ils espéraient, les deux partenaires sont confiants qu'ils pourront récolter un montant important d'ici la fin de leur épopée.

Au-delà des dons, Charles-Alexandre Bergeron et Raphaël Paquin espèrent pouvoir en inspirer plusieurs et les inciter à se lancer dans une expérience de la sorte. «Certaines gens ont le désir de faire une action de la sorte, mais manquent de motivation. Peut-être qu'on va en inspirer quelques-uns à passer à l'action et poser un geste positif.»

Pharmacie France Vallée
POLYCLINIQUE DU CAP
uniprix CLINIQUE
700, boul. Thibeau
local 120,
Trois-Rivières
819 372-3010



France Vallée
Pharmacienne

VRAI OU FAUX

Un fumeur a un plus grand besoin de vitamine C ?

Vrai. La nicotine a pour effet, entre autres, de détruire une partie de la vitamine C dans l'organisme. Par conséquent, Santé Canada suggère aux fumeurs d'ajouter 35 mg de vitamine C, soit une demie orange. Si vous ne souhaitez pas vous y soumettre, vous pouvez toujours tenter d'écraser une fois pour toutes !

POKÉMON GO

Premiers signes d'essoufflement

La Presse

MONTRÉAL — Le plus gros de la tempête *Pokémon Go*, qui secoue la planète depuis le 5 juillet dernier, semble passé.

Que ce soit en ce qui concerne le nombre d'utilisateurs quotidiens, le temps passé sur le jeu ou les téléchargements de l'application, tous les indicateurs sont en chute libre depuis près d'un mois. Dans un rapport remis à Bloomberg et rendu public au début de la semaine, le cabinet d'analystes Axiom Capital Management a épluché les données de trois sites spécialisés, Sensor Tower, SurveyMonkey et Apptopia, pour en arriver à cette conclusion.

Une statistique, en particulier, est révélatrice. Après avoir atteint un sommet de 45 millions vers le 20 juillet dernier, le nombre d'utilisateurs jouant tous les jours à Pokémon Go n'a cessé de décroître pour atteindre les 30 millions la semaine dernière.

L'«engagement», soit le ratio entre le nombre d'utilisateurs quotidiens et mensuels d'une application, est également en chute. Après avoir été estimé au-delà de 80 % dans les premières semaines et atteint une pointe de 90 % vers le 4 août, il ne cesse de baisser et s'établit maintenant autour de 50 %. Autrement dit, seulement un utilisateur habituel sur deux ouvre tous les jours son application pour chasser les Pokémons

Ce retour sur terre pour *Pokémon Go* est évidemment une bonne nouvelle pour les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter et Instagram, estime Victor Anthony, analyse d'Axiom Capital Manager cité par Bloomberg. «Avec la montée rapide de l'utilisation de *Pokémon Go* depuis son lancement en juillet, les investisseurs craignaient que cette nouvelle expérience utilisateur se fasse au détriment du temps passé sur d'autres applications mobiles.»

Pour que *chaque* vote compte.

UNE INVITATION DE
Robert Aubin, député fédéral de Trois-Rivières

AVEC LA PARTICIPATION DE
Alain Soulard, professeur de sciences politiques au Collège Laflèche



CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE
MERCREDI 24 AOÛT de 19 h à 21 h
PAVILLON COMMUNAUTAIRE,
350, CÔTE-RICHELIEU
Information 819 371-5901
TROIS-RIVIÈRES

NPD

Coupable de meurtre non prémédité

Le jury a rendu sa décision dans le procès de Richard Bain



Richard Henry Bain a été reconnu coupable de meurtre non prémédité mardi au palais de justice de Montréal. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL (PC) — Richard Henry Bain, accusé d'avoir commis l'attentat au Métropolis en septembre 2012, a été reconnu par le jury coupable de meurtre non prémédité.

À la fin de leur 11e jour de délibérations, mardi, les jurés ont donc rejeté la thèse de la défense, qui demandait que Bain soit reconnu non criminellement responsable pour cause de trouble mental. Les jurés ont par contre opté pour l'accusation réduite de meurtre non prémédité, alors que Bain était accusé de meurtre prémédité, l'accusation la plus grave.

Vêtu de noir, ce dernier est resté impassible en écoutant l'annonce du verdict, restant assis dans le box des accusés, fixant droit devant lui.

Le meurtre non prémédité est passible d'une peine de prison à perpétuité avec une possibilité de libération conditionnelle après 10 à 25 ans – cette décision appartiendra au juge Guy Cournoyer. Les observations sur la sentence se dérouleront en septembre.

Le jury a par ailleurs reconnu Bain coupable aux trois chefs de tentatives de meurtre.

Richard Henry Bain était accusé relativement à l'attentat perpétré au soir de la victoire électorale des péquistes de Pauline Marois le 4 septembre 2012. Les Québécois avaient vu en direct à la télévision leur nouvelle première ministre littéralement emportée par ses gardes du corps pendant son discours de la victoire.

Bain, âgé de 65 ans, était lourdement armé et portait une cagoule de ski et une robe de chambre lorsqu'il a tiré un coup de feu derrière le Métropolis, avant que son arme ne s'enraye. Ce seul coup de feu a cependant été fatal pour Denis Blanchette, technicien de scène de 48 ans, et a grièvement blessé son collègue Dave Courage. Avec d'autres employés du Métropolis, les deux hommes attendaient à l'arrière de la salle de spectacles montréalaise que se termine la soirée électorale.

Bain a finalement été plaqué au sol par un policier et arrêté sans pouvoir tirer d'autres coups de feu, malgré ses efforts, selon des témoignages entendus au procès. Alors qu'il était conduit au poste de police, il criait en français que «les Anglais se réveillent» – ces images, captées par les caméras de télévision, ont tourné en boucle depuis.

Si le sort ne lui a pas été favorable, son avocat Alan Guttman a reconnu que Bain était satisfait de voir que le jury avait rejeté le chef d'accusation de meurtre prémédité. «Il était très heureux parce que s'il avait été reconnu coupable de meurtre au premier degré à son âge, c'était l'équivalent de la peine de mort», a-t-il déclaré.

Me Guttman tentera de convaincre le juge d'imposer une peine avec possibilité de libération conditionnelle dans un délai minimal, soit 10 ans. Et il ne rejette pas la possibilité d'interjeter appel.

Le procureur Dennis Galiatsatos a dit espérer que le verdict offrirait une chance aux victimes et à leurs proches de tourner la page sur un sombre chapitre de leur vie. «Il ne faut pas oublier les policiers qui étaient à l'arrière du Métropolis le soir du 4 septembre 2012 et en particulier le sergent Stéphane Champagne», a-t-il souligné, saluant la décision du jury de conclure à la culpabilité de Bain de tentative de meurtre à l'égard de ce policier de la Sûreté du Québec.

«(Ils) ont mis leurs vies en danger ce soir-là pour protéger leurs concitoyens, sachant qu'ils faisaient face à un individu armé et dangereux», a ajouté le procureur qui a l'intention d'obtenir une peine d'emprisonnement sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

Pendant plus de 30 jours d'audiences, la défense a tenté de convaincre les jurés que Bain ne pouvait être tenu criminellement responsable de ses actes en raison de problèmes de santé mentale – l'article 16 du Code criminel. La docteure Marie-Frédérique Allard, psychiatre appelée à la barre plusieurs jours par la défense, a soutenu que l'accusé traversait vraisemblablement ce jour-là une crise psychotique provoquée par un trouble bipolaire non diagnostiqué et une surdose d'antidépresseur. Bain, lui, soutenait qu'il accomplissait une mission divine, et soutenait aussi qu'il ne se souvenait plus de rien.

La Couronne, quant à elle, a tenté de démontrer que Bain était au contraire sain d'esprit et qu'il avait prémédité l'attentat parce qu'il détestait les souverainistes. Le psychiatre appelé par la Couronne, Joel Watts, a notamment contredit la thèse de trouble mental avancée par la défense.

Par ailleurs, l'accusé a entre autres soutenu qu'il avait pris plusieurs comprimés de l'antidépresseur Cymbalta en début de soirée le 4 septembre. Or, à la toute fin du procès, une toxicologue judiciaire est venue dire aux jurés qu'aucune trace de Cymbalta n'avait été décelée dans l'organisme de l'accusé au lendemain de l'attentat meurtrier.

Me Galiatsatos a plaidé que Bain avait des opinions politiques bien arrêtées, même après son arrestation – il a même téléphoné de la prison à une station de radio anglophone montréalaise pour défendre sa thèse de la partition de Montréal ville bilingue dans un Québec séparatiste.

L'avocat de la défense, Alan Guttman, a plaidé que Bain ne s'était jamais véritablement remis d'une précédente psychose et qu'il s'était remis au Cymbalta à l'insu de son médecin en 2012.

La défense a aussi plaidé que Bain voulait tirer au-dessus des têtes des techniciens de scène, comme il l'a affirmé à la police. Or, comment un chasseur expérimenté aurait-il pu rater autant sa cible?, a demandé la Couronne.

GARDIENNE DU ZOO DE GRANBY ATTAQUÉE PAR LA LIONNE KAO

Une trappe était demeurée ouverte

KARINE BLANCHARD
La Voix de l'Est

GRANBY — La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a identifié trois causes pouvant expliquer l'attaque d'une gardienne du Zoo de Granby par une lionne, le 8 août.

Habituellement, au moment du repas des lions, les bêtes sont séparées, puis un morceau de nourriture est placé dans un enclos ou un transfert vide. Le félin est ensuite transféré dans cet espace et, une fois le repas terminé, ramené dans son enclos. La procédure est répétée pour chaque lion, explique la CNESST à la lumière des informations recueillies.

Le matin de l'accident, la gardienne est entrée dans un corridor de transfert pour y déposer la nourriture. Kao est sortie de son enclos par une trappe qui, par oubli, était demeurée ouverte. C'est à ce moment que l'attaque s'est produite, explique Nathalie Dufour, responsable des communications de la CNESST en Montérégie.

La jeune femme a lancé un appel à l'aide par radio à ses collègues, qui sont accourus pour lui prêter main-forte. Elle souffre entre autres d'une fracture cervicale, après avoir été mordue, et de lacérations importantes.

Heureusement, elle ne conservera pas de séquelles majeures de l'agression.

Elle a obtenu son congé de l'hôpital quelques jours plus tard et a rendu visite à ses collègues la semaine dernière. La direction du Zoo a fait savoir que la jeune femme a l'intention de revenir prochainement au travail.

TROIS CAUSES

Selon l'inspecteur de la CNESST qui mène l'enquête, la première cause d'accident est la présence de la gardienne dans le couloir de transfert, une étape nécessaire pour nourrir les lions.

La seconde est le fait qu'une trappe de transfert a été oubliée.

Finalement, la jeune femme a pénétré dans le couloir de transfert sans remarquer que la trappe en question était demeurée ouverte, énumère Nathalie Dufour.

Le Zoo appliquait déjà une politique de travail en sécurité auprès des animaux sauvages et des mesures de contrôle étaient en place pour en vérifier le respect. Au lendemain de l'accident, la direction avait déjà adopté des mesures supplémentaires pour renforcer la sécurité et éviter des erreurs de manipulation.

Un second gardien a ainsi été ajouté pour toute manœuvre effectuée dans l'environnement des lions. Auparavant, «un seul s'assurait de faire la procédure de travail en entier. C'est certain que ça peut générer des erreurs humaines, comme ça a été le cas», signale Mme Dufour.

La direction du Zoo a également entrepris d'actionner toutes les manettes de fermeture de portes pour s'assurer qu'elles sont toutes fermées avant d'entrer dans le transfert. Cette opération s'ajoute à la vérification visuelle habituelle.

Le gardien doit tout de même continuer à entrer dans le corridor de transfert, mais les mesures ont ainsi été renforcées pour s'assurer qu'il ne reste pas de porte ouverte quand il y pénètre.

«Il faut comprendre que les procédures étaient déjà en place, indique Élaine Plamondon, directrice ventes, marketing et communications au Zoo de Granby. Un second gardien est présent pour qu'ils soient deux, ce qui assure un suivi de la procédure.»

Même si des améliorations ont déjà été apportées, la direction évaluera si elle peut aller encore plus loin. «On a toujours le goût de s'améliorer. On est une institution zoologique reconnue et on est à l'écoute», ajoute Mme Plamondon, se réjouissant du fait que la gardienne se porte bien.

La CNESST a complété son investigation. Les circonstances de l'accident demeurent à l'étude afin de déterminer si le Zoo recevra des constats d'infraction ou pas.

affaires

42,4% du revenu en taxes et impôts

Une étude de l'Institut Fraser révèle qu'un ménage moyen canadien a payé 34 154 $ en 2015

VANCOUVER (PC) — La famille canadienne moyenne a payé un total de 34 154 $ en taxes et impôts l'an dernier, a indiqué mardi l'Institut Fraser.



Les taxes et impôts ont accaparé plus de 42 % du revenu de la famille moyenne canadienne en 2015. — PHOTO LA PRESSE

L'organisme de recherche établi à Vancouver estime que l'impôt sur le revenu récolté par les divers gouvernements s'élevait en moyenne à 10 616 $ en 2015.

La seconde facture la plus salée était celle des taxes sur les traitements et salaires de même que sur la santé, avec une moyenne de 7160 $. Viennent ensuite les taxes de vente, suivies de la taxe foncière avec respectivement 4973 $ et 3832 $.

Parmi les autres catégories figurent l'impôt sur le gain en capital, les tarifs des douanes ainsi que les taxes sur l'alcool, le tabac, l'essence et les ressources naturelles, pour un total de 7573 $.

Selon les auteurs de l'étude, les sommes déboursées en taxes et impôts équivalent à 42,4 pour cent du revenu moyen d'un ménage au Canada, qui se situait à 80 593 $ l'an dernier.

Par ailleurs, l'Institut Fraser calcule que la famille canadienne moyenne a dépensé 30 293 $ en logement, en nourriture et en vêtements sur la même période, ce qui représente 37,6 pour cent pour cent de son revenu.

Pour parvenir à de tels résultats, les chercheurs se fient à leur «indice canadien de taxe à la consommation».

«L'objectif n'est pas de retracer les taxes et impôts d'une famille donnée, mais bien de relever l'expérience d'une famille qui se trouvait dans la moyenne année après année, ont-ils écrit dans leur rapport. Le "consommateur" en question est la famille de contribuables, qui peut être considérée comme une consommatrice des services gouvernementaux.»

RONA

Ouellet veut «rectifier les faits»

SIMON BOIVIN
Le Soleil

L'ex-chef de cabinet Pierre Ouellet demande lui-même à venir s'expliquer devant les députés sur son rôle dans la vente des actions de RONA détenues par Investissements Québec (IQ).

Au cœur des interrogations sur le feu vert donné par le gouvernement Couillard à la liquidation des 11 millions d'actions du quincaillier, en 2014, M. Ouellet demande à être entendu.

Il a écrit au président de la Commission de l'économie et du travail (CET), Claude Cousineau, afin de pouvoir témoigner «dès ce jeudi».

«Force est de constater que plusieurs hypothèses ont été véhiculées dernièrement dans les médias, notamment suite au dévoilement de documents transmis par IQ aux membres de la commission, écrit l'ex-chef de cabinet. Il m'apparaît donc nécessaire que je puisse éclairer rapidement les membres de la commission et rectifier les faits.»

M. Ouellet n'avait jamais jusqu'à maintenant manifesté son désir de fournir quelque explication que ce soit dans le dossier RONA. Faisant partie du sérail libéral depuis plusieurs années, il a perdu sa place dans les officines après la controverse sur les irrégularités au ministère des Transports du Québec.

Un échange de courriels rendu public montre qu'en 2014, lorsque IQ s'enquerrait de l'appui du ministère de l'Économie à la vente des actions, M. Ouellet a semblé donner son assentiment par un «OK». Le ministre démissionnaire Jacques Daoust a toujours nié avoir été mis au courant de quoi que ce soit. Personne dans l'opposition ne prête foi à la thèse qu'un chef de cabinet puisse prendre une décision de cette importance sans consulter le ministre ou le bureau du premier ministre.

Les députés membres décideront finalement jeudi matin des ajouts à faire à la liste des invités qui seront entendus au sujet du processus ayant mené à la vente des actions de RONA. Outre M. Ouellet, la Coalition avenir Québec a formellement demandé de pouvoir interroger l'ex-ministre Daoust et Robert Dutton, un ex-dirigeant de RONA. Le Parti québécois et Québec solidaire souhaitent aussi que le chef de cabinet du premier ministre vienne répondre aux questions.

Au cours des derniers jours, des députés libéraux ont montré de l'ouverture à entendre de nouveaux témoins au nom de la «transparence» et du droit des citoyens à avoir l'heure juste.

› LE BISTRO LA VIEILLE BANQUE OUVRE SES PORTES

Établi dans l'édifice qui a jadis accueilli la troisième Caisse Desjardins de Saint-Tite, le Bistro la Vieille Banque a ouvert ses portes ce lundi. Les curieux pourront y apercevoir l'ancien coffre-fort de l'établissement financier en y consommant l'un des repas santé et sans friture du bistro. Les propriétaires de l'établissement comptent donc sur une ambiance s'appuyant sur les racines historiques de l'édifice pour y attirer les visiteurs lors du Festival western de Saint-Tite du 9 au 18 septembre. Sur la photo, de gauche à droite, Isabelle Campeau copropriétaire, André Léveillé, maire de Saint-Tite et Lyne Campeau copropriétaire. — PHOTO : SYLVAIN MAYER



TORONTO
14 764,77
+ 16,58

NEW YORK
18 547,30
+ 17,88

S&P 500
2186,90
+ 4,26

PÉTROLE
$US 48,10
$US **+ 0,69**

DOLLAR
¢US 77,46
¢US **+ 0,24**

EURO
$CAN 1,4595
¢CAN **- 0,66**

facebook.com/lenouvelliste

DESJARDINS

Discussions sur le regroupement des caisses de Shawinigan

SHAWINIGAN (MLY) — Des discussions sont présentement en cours en vue de procéder au regroupement des caisses Desjardins de la Vallée-du-Saint-Maurice, du Centre-Sud de Shawinigan et du Haut-Shawinigan. À cet effet, des soirées d'information auront lieu entre le 29 et le 31 août, visant à aviser les membres de Desjardins des enjeux relatifs à une éventuelle association. Les dates, les heures et les lieux de ces rencontres ont par ailleurs été transmises aux membres.

Des assemblée générales extraordinaires de fusion succéderont ensuite aux soirées d'information. Celles-ci auront lieu les 20 et 21 septembre. Lors de ces assemblées, le seul point pouvant être débattu sera celui de la fusion. Rappelons cependant que pour qu'il y ait regroupement des trois caisses, chacune d'elle doit avoir adopté un règlement de fusion.

Le directeur général de la caisse Desjardins de la Vallée-du-Saint-Maurice, Alain Tessier, n'a pas souhaité élaborer sur les effets qu'aurait une éventuelle fusion avant d'avoir tenu les rencontres d'information. Il a cependant avancé qu'il n'y aurait pas de pertes d'emploi.

Des sacs d'écoles pour des familles à faible revenu

TROIS-RIVIÈRES (AB) — Des familles à faible revenu ont reçu des sacs d'école de la part des Artisans de la Paix, une gracieuseté de Costco Wholesale de Trois-Rivières.

Il ne faut toutefois pas penser que les enfants ont reçu un sac vide. L'entrepôt Costco Wholesale les a remplis de fournitures scolaires tels des crayons, stylos, effaces, cahiers et cartables.

L'objectif était d'aider les familles à faire face aux nombreuses dépenses qu'entraîne la rentrée scolaire de leurs enfants. Les Artisans de la Paix rappellent qu'en cette période difficile, les demandes d'aide augmentent considérablement et invite les citoyens à faire preuve de générosité.



De gauche à droite: Lucie Desaulniers, bénévole, Robert Tardif, directeur général des Artisans de la Paix et Kathrynn Côté, bénévole. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

La distribution des sacs s'est faite le mardi le 23 août , de 13 h 30 à 15 h 30 et se poursuivra le mercredi 24 août de 9 h 30 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h 30 dans les locaux des Artisans de la Paix, rue Sainte-Cécile.

PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES

HOMMES - FEMMES RECHERCHÉS

SOUDEURS
- 1 à 3 ans d'expérience
- Carte CWB un atout

ASSEMBLEURS
- Lecture de plans
- 3 à 5 ans d'expérience

OPÉRATEURS
- Table de coupe
- Perceuse numérique
- 1 à 3 ans d'expérience

CONTREMAÎTRE (soir)

HOMME DE COUR
- Chariot élévateur
- Équipement roulant

Avantages :
- Rémunération compétitive
- Assurance collective

Quart de travail :
- Jour, soir

TECFAB MÉTAL EXPERT

Faites parvenir votre C. V.
par télécopieur : 819 536-4842
par courriel : tecfab@tecfab.qc.ca
en personne : 190, rang St-Mathieu Est, Shawinigan-Sud

CLINI PLUS

PHARMACIE THERRIEN et BRASSARD
OUVERT 7 JOURS SUR 7 SERVICE DE LIVRAISON

OFFRE D'EMPLOI : **LIVREUR**
PHARMACIE THERRIEN ET BRASSARD
5050, BOULEVARD DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES
MOYENNE DE 15 À 18 HEURES PAR SEMAINE

Le candidat devra :
- Être disponible jusqu'à concurrence de 40 heures/semaine pendant les semaines de vacances des autres livreurs
- Être disponible : jour/soir et occasionnellement la fin de semaine
- Avoir une vision à long terme avec nous

Autres aspects importants :
- Le véhicule de livraison est fourni par la pharmacie
- Jumelage avec un autre livreur pour la formation (2 à 4 semaines)
- Avoir de l'expérience dans le domaine de la livraison et une bonne connaissance de la ville serait un atout
- Respect, patience, sourire et capacité d'adaptation sont bien sûr essentiels.

Apportez votre C.V. à Philippe Therrien ou David Brassard

CRE MAURICIE Conseil régional de l'environnement Mauricie

Conseil régional de l'environnement Mauricie
OFFRE D'EMPLOI
DIRECTION GÉNÉRALE

Le poste : Sous la supervision du conseil d'administration, vous avez la responsabilité d'assurer la représentation de l'organisme dans la communauté et son développement. Vous avez aussi à effectuer la saine gestion administrative et financière de l'organisme, tout en vous assurant du respect de sa mission, ses objectifs, ses mandats.

Exigences : Formation universitaire dans un domaine lié à l'environnement, aux communications, à la gestion ou tout autre domaine pertinent. Années d'expérience : 3 à 5 ans dans une fonction similaire. Connaissances démontrées des enjeux actuels de l'environnement et du développement durable local, régional et national.

Statut d'emploi : Temps plein / permanent
Salaire : Selon l'échelle salariale du CRE Mauricie (de base 43 500 $ annuel sur horaire flexible)

Vous trouverez les détails sur la nature du travail, des prérequis, des habiletés recherchées, des conditions de travail en consultant : Emploi Québec / No de l'offre : 5227771

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à info@cre-mauricie.com au plus tard **le 3 septembre 2016.**

NOUS EMBAUCHONS

Vous êtes passionné(e) par la mode? Vous adorez le travail d'équipe?
Nous cherchons des gens comme vous pour combler plusieurs
POSTES À TEMPS PLEIN pour les magasins Aubainerie de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Shawinigan

- Conseillers(ères) à la vente
- Postes de 3e clé du magasin
- Étalagiste pour les trois magasins

Faites-nous parvenir votre CV à l'adresse suivante :
nancy.cote@aubainerie.com ou déposez-le en magasin

Aubainerie de Trois-Rivières : 4520 boulevard des Récollets
Aubainerie du Cap-de-la-Madeleine : 500 rue Barkoff
Aubainerie Shawinigan : 1 Plaza de la Mauricie

AUBAINERIE
DEPUIS ⚜ 1944



MERLIN, L'ORIGINE D'UNE LÉGENDE

Un succès inespéré



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca



La pièce *Merlin, l'origine d'une légende* a connu un beau succès cet été à l'Amphithéâtre de Saint-Mathieu-du-Parc, attirant quelque 2600 personnes en dix représentations. — PHOTO : SYLVAIN MAYER

TROIS-RIVIÈRES — La dixième et dernière représentation de la saison pour la pièce *Merlin, l'origine d'une légende* présentée à l'Amphithéâtre de Saint-Mathieu-du-Parc a eu lieu samedi dernier. Les Créations Eldar qui en ont assuré la production se réjouissent du succès inespéré obtenu par le spectacle qui a attiré plus de 2600 personnes au cours de l'été.

Martin Boisclair, directeur artistique et concepteur du projet, confirmait mardi que le spectacle reviendra l'année prochaine au même endroit mais ne peut, à ce stade-ci, spécifier le nombre de représentations. «Dès le départ, on a conçu le spectacle comme devant se développer sur plusieurs saisons. On s'attendait à ce que ce soit plus lent à démarrer la première année parce que c'était une nouvelle production et que le lieu avait été quelque peu délaissé ces dernières années. On pensait accueillir entre 100 et 150 personnes par soir et là, on a fait salle comble (300 personnes) lors de six des huit représentations programmées initialement. Les deux supplémentaires ont attiré 250 personnes chacune. On a été agréablement surpris; on visait atteindre entre 800 et 900 spectateurs. On a pu s'apercevoir que les gens avaient hâte que le lieu revive.»

Comment expliquer ce succès? «Je pense qu'on a eu le bon filon avec l'histoire de Merlin et des druides qui vivent dans la forêt ce qui nous a permis de très bien exploiter le lieu. Plutôt que de prendre un spectacle quelconque qu'on aurait essayé d'adapter au site, on a créé un spectacle spécifiquement pour cet environnement-là. Les spectateurs n'ont pas simplement assisté à un spectacle mais ils ont vécu une expérience. On a vendu l'idée que c'était un spectacle immersif avec animation dans le sentier menant à l'amphithéâtre et le public a apprécié: le bouche à oreille a été très positif. Par ailleurs, on a misé sur un bon thème avec une histoire connue mais présentée à une autre sauce.»

«On a fait salle comble (300 personnes) lors de six des huit représentations programmées initialement. Les deux supplémentaires ont attiré 250 personnes chacune. On a été agréablement surpris.»

Devant les commentaires recueillis, il ne fait pas de doute dans l'esprit du producteur que le bouche à oreille va profiter à la production de l'été prochain. «On va effectuer quelques modifications en fonction des commentaires reçus tout en maintenant la ligne directrice qu'on s'était donné initialement. Il n'est pas question d'entrer en compétition avec le Cirque du Soleil ou Amos Daragon: on va conserver la simplicité de notre production en misant sur la magie du lieu lui-même.

«S'il est trop tôt pour spécifier les changements apportés au spectacle, il est déjà acquis qu'on va installer une toiture quelconque pour protéger le site des intempéries. Deux représentations ont dû être annulées cet été à cause du mauvais temps malgré une toiture artisanale que les producteurs ont jugé trop peu sécuritaire.»

Au niveau financier, malgré le succès de l'été, les producteurs font face à un petit déficit qu'ils avaient cependant prévu. «C'est pour cela qu'on planifie à long terme, d'analyser Martin Boisclair. On savait qu'on aurait beaucoup de dépenses non récurrentes lors de la première saison et qu'on va amortir avec le temps. Il est bien possible qu'on décide d'augmenter le nombre de représentations mais il n'est pas question d'augmenter le prix des billets. Je tiens à ce que ça demeure un spectacle familial accessible et de qualité. On va aussi miser un peu plus sur le tourisme: 75 % des spectateurs venaient de la Mauricie cet été. L'endroit mérite amplement d'être découvert par les visiteurs de l'extérieur de la région.»

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE MONTRÉAL

Démission de la majorité des employés

MONTRÉAL (PC) — L'incertitude plane sur le Festival des films du monde de Montréal (FFM) alors que la majorité des employés ont démissionné à deux jours de son ouverture, selon une des employées jointe au téléphone, mardi.

La première journée de projection des longs-métrages doit avoir lieu jeudi.

Plus tôt mardi, des médias ont obtenu une lettre des employés et rapportaient la démission en bloc d'une grande partie de l'équipe, en raison de l'incertitude financière du festival.

Joint au téléphone, une employée qui semblait sous le choc a confirmé la démission des travailleurs sans pouvoir préciser leur nombre.

Le festival, qui est la création de Serge Losique, son actuel président, a vécu des difficultés financières, ayant notamment perdu du financement gouvernemental et des subventions de divers organismes au cours des années.

Le festival avait déjà annoncé la présence d'invités de marque comme l'actrice française Isabelle Adjani et l'acteur américain Willem Dafoe.

La quarantième édition du FFM doit avoir lieu du 25 août au 5 septembre. Il doit s'ouvrir avec la présentation du nouveau film d'André Forcier, *Embrasse-moi comme tu m'aimes*.

Exit la musique, bienvenue aux tout-nus

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
Le Soleil



Retour de *Coup de foudre*, arrivée de *Célibataires et nus Québec*, refonte complète de MusiMax qui devient Max. Gros automne pour Groupe V Média, sur une lancée depuis la transformation de MusiquePlus, qui a fait le plein d'auditoire chez les 18-34 ans. Ce qui n'a pas empêché l'entreprise de supprimer 29 postes à temps plein la semaine dernière.

Commençons par le vaisseau amiral, V. Aux classiques *En mode Salvail*, *Taxi payant* et *La guerre des clans*, s'ajoutent huit nouveautés originales, dès le 5 septembre. À commencer par *Coup de foudre*, qu'on loge à 18 h en semaine, avec Mathieu Baron à l'animation. Celui-ci semble très à l'aise dans son rôle d'entremetteur. Le décor plus moderne est à mille lieues des murs pastels d'il y a 25 ans. Des thématiques réuniront des célibataires par régions, des gais aux amateurs de plein air, en passant par les «cougars». L'équipe de recherche ne leur facilitera pas la tâche, en trouvant sur les réseaux sociaux des faits ou des images compromettants.

Autre gros morceau, la comédie à sketchs *Ça décolle!* proposera trois vols chaque mercredi à 19 h. Les agents de bord, Anne-Élisabeth Bossé, Marie Soleil Dion et Pierre-Luc Lafontaine, le pilote, Michel Laperrière, et le copilote, Mehdi Bousaidan, se grefferont chaque semaine à trois acteurs invités. Voyez ce qui se passe à bord d'un vol qui transporte les participantes d'un concours de personnification de Céline.

Fou de karaoké, Mario Tessier s'amène avec *Permis de chanter*, le lundi à 20 h. Sans s'annoncer, il arrive dans un lieu public avec un chanteur vedette et tend le micro aux spectateurs surpris. Bruno Pelletier et Marc Hervieux se sont prêtés à l'exercice. Fini *Les détestables*, qu'on verra en reprises, voici *La trappe*, concept original de Juste pour rire, dans lequel une fausse famille prend ses visiteurs au piège, de l'installateur du câble au vendeur d'assurances. Voyez leur réaction quand l'ado vole 300 $ dans le porte-monnaie de sa mère ou échappe malencontreusement un sachet de poudre. Le mercredi à 19 h 30.

Le lundi à 21 h, c'est la téléréalité *Tu m'aimes, tu mens!* Kim Rusk y encourage des couples à aller voir ailleurs pour la somme de 2000 $. L'antithèse de *L'amour est dans le pré*, qu'on retrouvera cet hiver. Deux docuréalités à surveiller: *Ambulances animales*, le quotidien d'une escouade chargée de sauver des petites bêtes en détresse, le mardi à 19 h 30; et *Code 111*, tournée dans l'unité de traumatologie de l'hôpital Sacré-Cœur, le vendredi à 19 h 30, après *911*. À 20 h, V présente des reprises de *L'arbitre*, en attendant que Me Anne-France Goldwater règle son différend avec son producteur.



Mathieu Baron, Marina Bastarache, Éric Salvail, Marie Soleil Dion et Joël Legendre ont participé au lancement de la programmation de V mardi.
— PHOTOS LA PRESSE

Les 125 émissions d'*Espace découvertes*, qui remplace *Ménage à trois*, ont toutes déjà été tournées. En semaine à 10 h 30, Giovanni Apollo et Clodine Desrochers s'y retrouvent pour concocter des recettes faciles. Toujours en matinée, Les infos ont gagné 30 minutes depuis cet été, de 9 h à 10 h en semaine et de 7 h à 8 h le week-end. V souhaite graduellement y inclure le contenu de l'entreprise médiatique Vice, qui rejoint beaucoup les milléniaux et avec qui elle a conclu un partenariat.

Tout a été dit sur Max, la chaîne qui remplace MusiMax, essentiellement composée de séries et de films, même si V profite de la première année pour y recycler plusieurs de ses émissions, comme *Un souper presque parfait* et *Les détestables*. En service à partir du 29 août, la chaîne a mis la main sur *L'affaire O.J. Simpson: American Crime Story*, qu'elle diffuse le jeudi à 20 h, et sur les nouveaux épisodes de *X-Files*, le mardi à 20 h.

Bien difficile de justifier le nom de MusiquePlus quand sa seule production musicale s'intitule *Lip Sync Battle: face à face*. La direction a complètement évacué l'offre musicale, du légendaire *Décompte MusiquePlus* aux émissions *Pop de Jam* et *Fabriqué au Québec*, «qui n'ont pas trouvé leur public», explique le patron de la programmation, Jacques Mathieu.

Pour les remplacer, on a d'abord *Beach Club*, une incursion dans le quotidien de ce club extérieur de Pointe-Calumet, très prisé des amateurs de party en maillots de bain. Le jeudi à 21 h 30. Tout de suite après, à 22 h, Marina Bastarache anime *Célibataires et nus Québec*, version de l'émission américaine, déjà diffusée sur la même chaîne. «On va se mettre à poil mon chum!», entend-on dire un des participants très motivés. L'animatrice, qui restera habillée, a promis «des petits bijoux» dans cette série, où les candidats cherchent l'amour flambant nus. Sachez que les parties génitales, les seins et les fesses seront brouillés à l'écran. Le premier épisode du 1er septembre sera diffusé simultanément à V.

Pour *Lip Sync Battle: face à face*, qui a fracassé un record d'auditoire à MusiquePlus la saison dernière, Joël Legendre reçoit cette année Mathieu Baron, Alex Nevsky, Ève Landry, Léane Labrèche-Dor et Mitsou. Marie Soleil Dion promet d'être plus mordante dans ses commentaires. Le vendredi à 20 h. En semaine à 19 h, MusiquePlus confie ses débuts de soirée à Jérémy Demay, qui s'entoure de quatre humoristes pour une nouvelle mouture de *Buzz*.

Du côté des séries étrangères, *Supergirl* s'ajoute aux très populaires *Gotham* et *Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D.*

Groupe V Média dévoile cette nouvelle cuvée quelques jours après avoir coupé 29 postes à temps plein et une quinzaine d'employés occasionnels. Le Syndicat des employés de V-Interactions et le Syndicat des employés de MusiquePlus ont indiqué que ces compressions touchent cinq techniciens à la mise en ondes, 11 personnes affectées à la production d'émissions et 13 à la traduction et au sous-titrage. V explique que les méthodes de production ont changé et obligent l'entreprise à procéder à cette restructuration. Certains employés étaient en poste depuis les débuts de TQS, il y aura 30 ans le 7 septembre prochain.

LES ARTS EN BREF

Satellite urbain URBALOKO

Trois-Rivières (FH) — URBALOKO, piratage urbain est un événement satellite à la Biennale nationale de sculpture contemporaine et une plate-forme de production/diffusion dans un lieu inhabituel. C'est un piratage urbain par l'occupation d'un espace par des artistes, architectes et designers qui en feront un lieu unique, fou, éclaté suscitant la curiosité du public. Il vise aussi à montrer le potentiel du quartier. Du 2 au 4 septembre, dans le stationnement délimité par les rues Notre-Dame centre, Raymond-Lasnier, Saint-Georges et du Fleuve, on présentera gratuitement les œuvres de Cynthia Dinan-Mitchell, Martin Brousseau, Myriam Fauteux, Henri Morrissette et autres. Les autres expositions parallèles à la Biennale ont lieu au Centre culturel Pauline Julien (Le restaurant Le populaire d'Annie Pelletier et Fontaine Leriche), au Centre d'exposition Presse Papier (La chambre forte du Collectif Dix), à Boréalis (Plan Nord de Karine Giboulo) et à la Galerie r3 (Vaisseaux et passagers de Roger Gaudreau). On peut obtenir plus de renseignements au *www.bnsc.ca*.

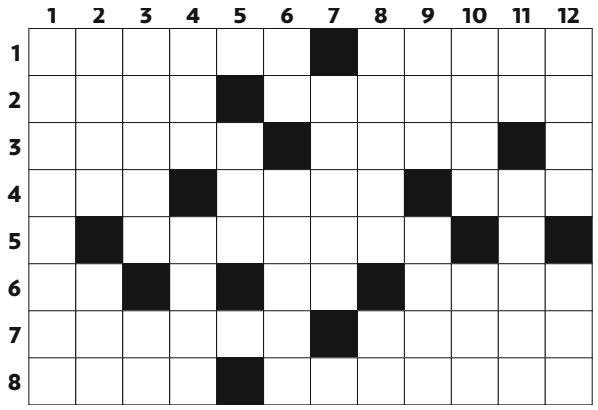
Chorale La Clé d'Or

Trois-Rivières (FH) — La chorale La Clé d'Or est à la recherche de femmes et d'hommes qui veulent découvrir le plaisir de chanter en groupe dans une atmosphère de détente et de jovialité. Les activités du chœur ont lieu de septembre à mai à raison d'une répétition hebdomadaire les mercredis de 9 h à 11 h au Centre des arts populaires de Nicolet. Les concerts de la chorale sont prévus en décembre et mai. Les activités reprendront le 7 septembre. Pour informations: Armande Bergeron au 819 293-2598.

Gospel InterCD

Trois-Rivières (FH) — L'ensemble vocal Gospel InterCD de Trois-Rivières amorcera sa quatrième saison le 14 septembre à 19 h 15. Il accueille sans distinction de race et de religion quiconque souhaite vivre sa passion du gospel. Les répétitions ont lieu tous les mercredis soirs de septembre à mai, de 19 h 15 à 21 h 15 à l'église Jean-XXIII à Trois-Rivières. La répétition du 14 septembre servira d'événement d'accueil où on dévoilera le contenu de la saison et où les nouveaux membres recevront toutes les informations nécessaires. Pour informations: 819 519-5090 ou *www.maisonintercd.com* ou *direction@maisonintercd.com*.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Forcé à faire quelque chose – Fruit du chêne.
2 Dans le nom d'un parti politique dirigé par Jean Duceppe – Découvrir par hasard.
3 Entrée d'une maison – Sens par lequel sont perçus les sons.
4 Enlève la vie – C'est le dernier mois des vacances – Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
5 Se mettre en marche arrière.
6 Cette chose-là – Après le do – L'Arkansas en est un.
7 Qui ne sont pas retenus en captivité – Nombre de points dans un match.
8 Personne désignée par une élection – Se dit de voeux qui ont été réalisés.

VERTICALEMENT

1 Ce qui s'oppose au passage.
2 De la couleur du ciel sans nuages – Une plante qui a odeur forte et qui sert d'assaisonnement.
3 Habiter quelque part en payant une somme au propriétaire – Avalé.
4 Adverbe signifiant dans le lieux où on se trouve – Exister.
5 Grande nappe naturelle d'eau douce.
6 Marque une liaison – Dans le ciel, il y a la Grande et la Petite.
7 Avance en tournant.
8 Vérifie la saveur d'un aliment – À lui.
9 Désigne la 3e personne du singulier – Accueilli.
10 Indique l'accompagnement – Imitation d'objets précieux.
11 Arrivé au monde –Il aime ramasser de l'argent et a peur de le dépenser.
12 Fait partie d'une literie – Qui sont à toi.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	A	R	R	Y	P	O	T	T	E	R	■
2	A	M	I	E	■	R	B	O	■	L	E	S
3	M	U	S	I	C	I	E	N	S	■	V	U
4	A	S	■	N	U	E	S	■	A	M	E	R
5	C	A	P	■	V	■	E	N	C	A	N	■
6	■	N	A	G	E	U	S	E	■	R	A	T
7	E	T	O	L	E	S	■	U	S	I	N	E
8	T	E	N	U	■	E	N	F	A	N	T	S

MOT MYSTÈRE

ADY
AKHTAL
ANDRADE
ARP

CELAN
CHAR
CLAUDIEN

DIERX
DORAT

EKELOF
ELIOT
EMINESCU
EURIPIDE

FARGUE

GRAY
GRIOT

HARDY

IQBAL

KADARE
KEATS

LAMARTINE
LEVERTIN
LEVI
LYCOPHRON

MILLEVOYE
MILTON
MIRON
MOORE
MUSE

NAEVIUS
NERUDA

POETES ET POESIE - Un mot de 8 lettres

S	X	B	C	L	A	U	D	I	E	N	O	R	I	M
E	U	R	I	P	I	D	E	N	U	O	U	N	Q	U
M	N	S	E	D	I	V	O	O	G	H	I	V	B	S
I	I	I	O	I	V	E	L	R	R	P	L	I	A	E
N	K	L	T	Y	D	R	A	H	A	S	E	A	L	K
E	S	A	T	R	Q	O	C	P	F	T	V	U	N	A
S	T	T	D	O	A	O	E	O	L	M	E	D	O	D
C	E	O	A	U	N	M	L	C	R	I	R	E	E	A
U	V	I	J	E	R	E	A	Y	O	L	T	D	D	R
N	E	R	F	G	K	E	N	L	T	L	I	L	A	E
A	N	G	R	E	B	E	N	U	R	E	N	A	R	D
M	S	A	A	D	R	A	S	I	O	V	S	C	D	U
U	Y	S	C	O	T	T	D	N	U	O	P	S	N	Y
N	P	R	A	K	H	T	A	L	D	Y	C	H	A	R
O	E	T	N	A	E	V	I	U	S	E	L	I	O	T

Solution du dernier problème : ESCROC 24-08-2016

OLMEDO
OVIDE

PAPINI
POUND

RACAN
REJ
RENARD
ROTROU
ROUD
RUDAKI

RUNEBERG

SCALDE
SCOTT
SEIFERT
STEVENS

SUSO

TASSE

UHLAND
UNAMUNO

VIAU

VOISARD

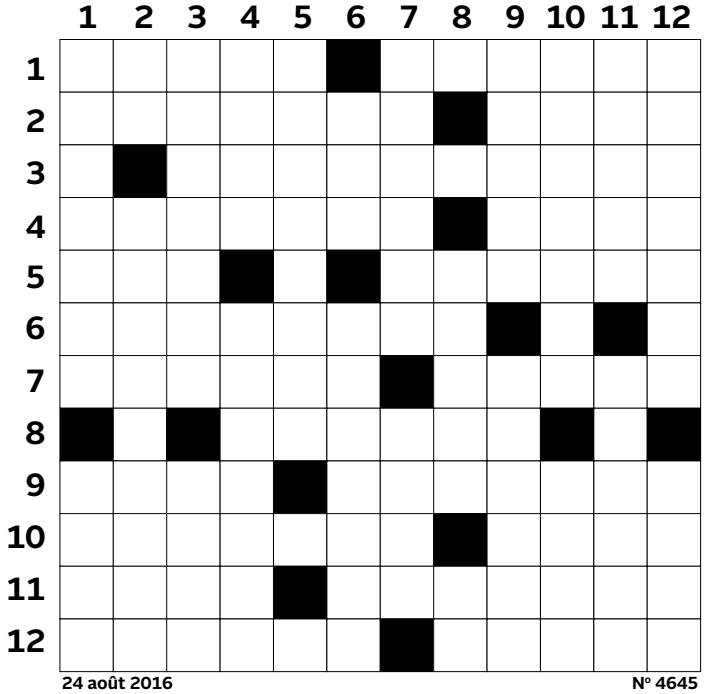
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Sauve-qui-peut – Échec.
2. Espèce d'arbre – Patron des métallurgistes.
3. Développement de l'individu depuis l'oeuf fécondé jusqu'à l'état adulte.
4. Sentiment de fierté légitime – Ville de France.
5. Nouveau – Mû par le vent.
6. Inconnues.
7. Soignés – Crochets doubles.
8. Prénom de Lupin.
9. Qui ne rend pas joyeux – Il exerce un métier manuel.
10. Professions – Grande fête.
11. Foncier – Écorces de la tige du chanvre.
12. Poème lyrique – Cérémonie.

VERTICALEMENT

1. Acte déloyal – Camarades.
2. Usages traditionnels – Paiement.
3. Qui a des angles égaux – Au nord-est de la Sicile.
4. Soigné – Relatif à certaines glandes.
5. Inhumer.
6. Pantois – Défriche un terrain.
7. Résolue – Dialecte gaélique.
8. N'hésitent pas – Préfixe.
9. Facilement corruptible – Céréale.
10. Poèmes lyriques – Grands arbres.
11. Vapeur d'eau matinale – Déployés.
12. Qui sont à elles – Très fatigué.



24 août 2016 Nº 4645

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	C	O	S	S	E	R	■	S	E	P	T
2	D	U	N	E	■	P	E	D	A	L	E	R
3	I	R	A	S	C	I	B	I	L	I	T	E
4	M	I	S	■	O	■	U	S	I	T	E	S
5	B	U	S	I	N	E	S	S	■	E	■	S
6	O	M	I	S	E	S	■	O	U	S	T	E
7	U	■	S	A	S	S	E	U	R	■	I	R
8	R	V	■	B	■	E	N	T	A	M	E	■
9	G	A	T	E	S	■	R	E	N	A	R	D
10	■	L	O	L	I	T	A	■	I	N	C	A
11	F	E	U	L	E	■	G	L	U	T	E	N
12	A	T	T	E	N	T	E	■	M	E	S	S

SUDOKU

	1				9		8	
		2	7	6				
5				8		3	6	
		4		5		7	3	8
6								
				2	7	5		
		1		9		4		
					5			
		7	1		3	8	9	

3919

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : facile

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

2	8	7	5	1	9	6	3	4
3	6	9	7	4	2	1	8	5
4	5	1	3	8	6	2	9	7
8	7	6	4	9	3	5	2	1
9	4	2	6	5	1	8	7	3
5	1	3	2	7	8	4	6	9
1	2	8	9	3	5	7	4	6
7	9	5	8	6	4	3	1	2
6	3	4	1	2	7	9	5	8

3918

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

L I A I A	N N G A P	C T N A	T E C M	R C I I A	V R T	Q E E E	U S	E D D T	U	L D E	I S N A	S S A	E V C T
		■							■				
							■			■			
			■		■				■			■	
							■		■				
					■								

Thème : Citation d'Aristote

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Napoléon Bonaparte : La bonne politique est de faire croire aux peuples qu'ils sont libres.

MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

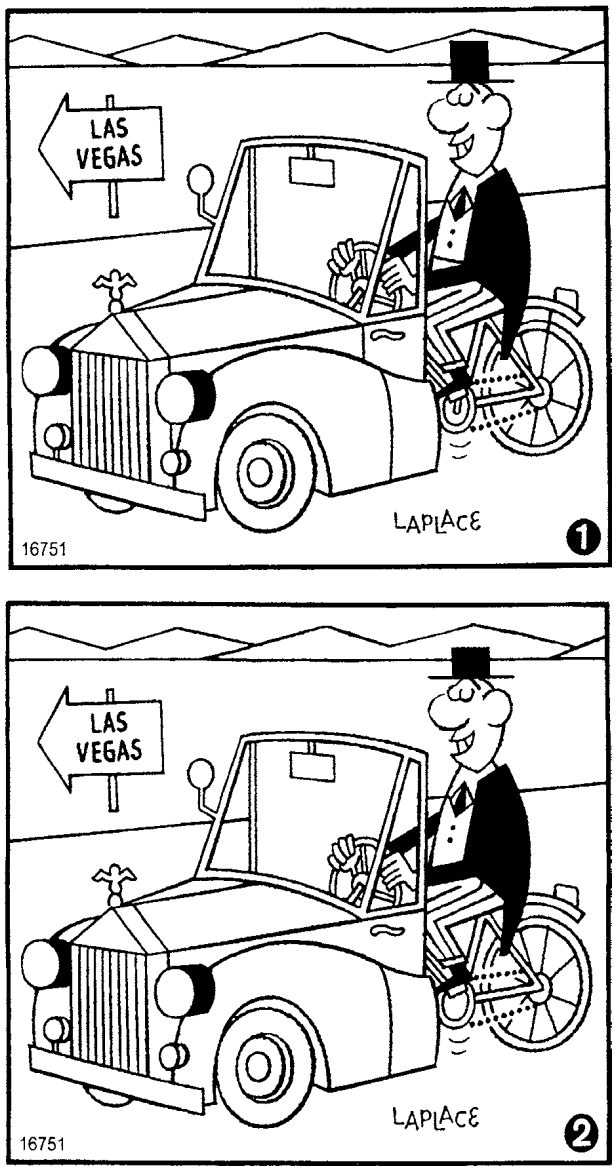


BEN



Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Le bas du gilet de l'homme. **2** Le chapeau est plus petit. **3** La pédale de la bicyclette. **4** La tige supportant le garde boue arrière. **5** Le joint de la portière gauche. **6** Radiateur incomplet sous le phare gauche. **7** Bord de la route complété derrière le pare-brise. **8** Base de la colline de gauche.

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

La modération est un fil de soie qui relie toutes les perles de la vertu. Cependant, avec Uranus qui rétrograde toujours en Bélier, 3e décan, la juste mesure ne sera peut-être pas si facile à atteindre et il faudra fournir un effort de retenue afin de ne pas basculer dans l'exagération. Il suffira de prendre conscience que l'on peut s'amuser tout autant en appuyant sur la pédale douce...

Taureau (20 avril au 20 mai)

Votre efficacité pourrait vous rendre indispensable au sein d'un groupe, et vu que votre organisation méthodique - et la Lune en Taureau - vous permettront d'accomplir bien des choses en peu de temps, vos réalisations promettent d'attirer l'attention. C'est en restant humble qu'on est supérieur aux autres. Il serait préférable de ne pas vanter vos mérites... Les autres se chargeront de le faire pour vous.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

On pourrait scruter vos propos afin d'y relever quelques contradictions. La Lune en Taureau arrivera ce soir en Gémeaux... Vous gagnerez à ne pas vous laisser importuner par quelqu'un qui s'affairerait à chercher la petite bête. Celles et ceux qui n'ont rien d'autre à faire que de remettre vos hypothèses en cause, sont peut-être incapables d'en formuler eux-mêmes. Restez serein...

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Encore de passage en Taureau, ami du Cancer, ce cycle Lunaire place vos interactions sociales et vos relations de travail sous de bons auspices. Formulées diplomatiquement, vos demandes et vos suggestions seront bien accueillies par celles et ceux qui exercent un contrôle sur la situation. Un entretien intime pourrait également venir chatouiller une de vos cordes sensibles...

Lion (23 juillet au 22 août)

Le cycle de la Lune s'effectue au carré de votre Signe, en Taureau, et conséquemment certaines frictions pourraient survenir sur le plan de la vie sociale. Rien ne vous contraint à sympathiser intimement avec les accointances des personnes qui vous sont chères, mais une politesse diplomatique serait de mise envers une personne que fréquente un de vos proches, même si vous désapprouvez son attitude.

Vierge (23 août au 22 septembre)

En cette étape anniversaire, avec le Soleil, Vénus, Jupiter et Mercure en Vierge, vous pourriez obtenir ce que vous désirez, à condition de vous investir sérieusement. Profitez de ce climat pour vous départir d'un élément qui vous freine. Une organisation méticuleuse vous permettra d'accéder à vos buts. Il semble y avoir plusieurs intéressés par ce que vous avez à offrir. Sachez battre le fer tant qu'il est chaud...

Balance (23 septembre au 23 octobre)

L'influence des astres en Vierge stimule votre détermination, rendant les transformations plus faciles à exécuter. Vous serez en mesure de modifier les paramètres de votre existence et d'enrayer certaines habitudes qui vous éloignaient de votre idéal. L'appui de nouvelles rencontres pourrait contribuer à vous faciliter la vie. Il serait mal vu de refuser ce qui vous sera offert.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

La présence de la Lune encore en Taureau, face au Scorpion, pourrait faire pencher une décision en votre faveur. Il pourrait même être temps de réitérer une demande. Mais essayez de résister à la tentation d'effectuer des gains faciles si ceux-ci vous contraignent à employer des tactiques douteuses. En bout de ligne, votre honnêteté et votre droiture d'esprit seront récompensées.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

L'angularité Mars-Saturne en Sagittaire avec Neptune en Poissons risque de faire ressortir une contradiction qu'il vous faudra harmoniser, ou encore éliminer. Il pourrait s'agir de deux tendances difficilement conciliables dont la dualité suscitera un certain débat interne. Tandis que l'impulsivité sera à proscrire, l'introspection sera fortement recommandée avant de prendre une décision.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Étant donné que Pluton en Capricorne rétrograde sur votre 2e décan, certaines choses risquent de faire momentanément du surplace. Vous ne devriez pas déployer des efforts vainement pour combattre l'inévitable. Ceci ne signifiera pas de jeter l'éponge dès l'apparition de la première difficulté, mais plutôt de distinguer ce qui est du domaine du possible de ce qui relève de l'utopie.

Verseau (20 janvier au 18 février)

Vous disposez de plus de temps que vous ne le réalisez, et vous ne devriez pas vous laissez stresser par des questions horaires. Donnez priorité à l'essentiel, et consentez à remettre à plus tard les choses moins importantes. Avec la Lune encore en Taureau, il vaudra mieux prendre votre temps et soigner votre travail plutôt que de risquer de commettre des erreurs en essayant de gagner... du temps.

Poissons (19 février au 20 mars)

Bonne journée pour tout ce qui a trait aux finances, à vos projets d'affaires et à votre ambition personnelle. Tandis que la Lune parcourt encore le Taureau, la démarche que vous envisagez devrait engendrer les conséquences souhaitées. La réponse devrait être affirmative et vous pourrez passer à l'action. Ne permettez pas aux autres de vous transmettre leurs insécurités.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 ET 17 H AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

100 IMMOBILIER
200 MARCHANDISE
300 SERVICES
400 EMPLOIS
500 AFFAIRES
600 VÉHICULES
700 LOISIRS +
800 AVIS
900 DÉCÉS +

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

100 IMMOBILLIER

102 Condominiums, copropriétés à vendre

CONDO 4½ dans 4 unités, 5860 Marion App. 3, très bien insonorisé, 129.500$, photo duproprio : #689749, 5.000$ remis au contrat d'achat, 418 208-1047.

105 Propriétés à vendre Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT,Mont-Carmel, 5 chambres, 935$, capital + intérets + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819-370-7468

106 Propriétés à louer ou demandées

SUPERBE maison à louer à St-Léon Le Grand, rénovée, avec garage, près de tous les services, s/sol fini, patio, 4 chambres, 2 s/bain avec bain tourbillon, 1,400 pi², 850$, 819-228-2381 ou cell: 819-372-7867.

117 Terrains à vendre

100 NOUVEAUX TERRAINS
Notre-Dame-du-Mont-Carmel, promotion/printemps, installation septique gratuite, aussi vous prévoyez vous construire dans quelques années? Financement 3%
819 379-7480

TERRASSE DES CAPITALES
pour autoconstruction unifamiliale, prêts à construire, fond de sable, 819 609-7884
www.vagasinc.ca

123 Logements à louer

1½, chauffé, meublé, éclairé, face au cégep, 325$/mois, non fum., libre 819 386-1184

Faut VOIR !

2½-3½ location sans bail Beaux et grands, 2 portes avant/arrière, ch./écl., meublé, refait, stat., buanderie gratuite, près services, conciergerie
4975, boul. Gene-H.Gruger 819 668-1113

2½, 3½, refaits à neuf chauffés, éclairés, stationnement, buanderie, libres. Avis aux plus de 50 ans, prix imbattables, 819 372-4835.

2½ À LOUER
repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre.
819 996-6452, 819 374-2184

2½ boul. Ste-Madeleine, secteur Cap-de-la-Madeleine, 819-384-8381.

2 MOIS GRATUITS
4 ½, asc., air clim., près université, rue Jean-Paul-Diamond, 819 244-6668

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés,éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

2½, secteur Cap, sous-sol, meublé, chauffé, éclairé, 340$/mois, info 373-1927

2½ Village Saint-Maurice, style studio, ch., écl., libre 335$/ mois. **819 247-3080**

NOUVELLE ANNONCE
3½, 350$, 4½, 420$, 5½ 510$, secteur Cap, rénovés, libres, 819 380-4782

123 Logements à louer

3½-4½-5½
Promotion exceptionnelle jusqu'au 15 juin, insonorisés, chauffés, éclairés, paisibles, excellents services, concierge, sécuritaire, stationnements, près des services et Uqtr.
819 696-7454

3½, 4½, rue Patry, insonorisé, 4½, Sainte-Marthe, vue sur le fleuve. 819 696-3751.

3½, LIBRE IMM.
665$/mois et dernier mois gratuit. Très spacieux, plancher béton, comptoir granite, entrée lav.,séch./lave-vaiss., ascenseur, rangement et stat., intérieur, intercom.
819-609-0425

3½, rénové, ch./écl., stat., libre, 430$, 3½, 1736 Notre-Dame centre, 450$, vue fleuve, 819 448-7238

3½ Semi-meublé ou non, rénovés, planchers de bois franc. **819 378-9325**

4½ 1ER MOIS A 1$
«Le Saint-François», très grand et très éclairé, plancher de béton, entrée lav./séc. et lav/vaiss., rangement, intercom, stat., **819-609-0425**

4½ 3½ 1ER MOIS A 1$
et 2e mois gratuit, libres maintenant, plancher de béton, très grand, entrée lav./séc. et lav/vaiss., intercom, stat., **819-609-0425**

4½, 450$/MOIS
Libre immédiatement, fraichement repeint, bois-franc, céramique, entrée lav./séch., eau chaude incluse, 2 balcons, intercom, rangement et stationnement.
819-609-0425

4½, 5½, **près Les Rivières,** ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom, refait à neuf, 1245 Des Cyprès; 3790 Jacques de Lavadi; 565$ à 625$/mois, 819-448-2255.

4½, 5½, TROIS-RIVIÈRES
centre-ville, libres, 819 372-4835, 399$ et plus
www.renaissancecia.com

4½, centre-ville, 125 Bonaventure, 3e, vue fleuve-flambeau, frais peint, 565$, non ch., non écl. 819 699-7744

4½ rénové, non ch., non écl., stat., grand casier, vue fleuve, centre-ville, libre, 550$, 819 448-7238

4½, rue des Dominicains, secteur TRO, constr. 2012, idéal 55 ans et +, libre, 699$/mois, 819 377-4661

4½, rue Patry, rénovés, octobre, non ch., non écl, bois flottant, intercom, pas d'animaux. 819 371-8565

4½ Sainte-Marguerite, grand, fraîchement peinturé bienvenue aux 50 ans et +, 575$, **819 696-8675**

5½ 4065B CÔTE ROSEMONT
Foyer, salle à manger, bain tourbillon, plancher de céramique et flottant, remise, 819-244-6673.

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

TROIS-R 4½ ET CAP 3½, plancher bois et remise, près de tout, insonorisés. 819- 233-3706

Village Saint-Maurice 3½ ch., écl., frais peint, libre, 395$. **819 247-3080**

ARRIERE GALERIE CAP, 4½, 5½, 535$, 2½, face les rivières, 425$, ch./écl., 819-692-3117, 819- 691-7020

124 Logements à louer Centre-Mauricie

4½ - MONT-CARMEL
août, garage porte autom., 2 balcons, rez-de-ch., 650$, **819 536-4108.**

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, **819 539-3897.**

NOUVELLE ANNONCE
SHAWINIGAN-SUD, 5½, haut de gamme, asc., clim., bois franc, garage, 3400 5e Avenue, 819 244-1236

Shawinigan-Sud, petit 4½, 2e étage, duplex, 440$, 1 personne ou couple, lav./séc. incl., 819 539-3374

131 Résidences, centres accueil

1½ repeint à neuf, bienvenue aux fumeurs, Wi Fi, services. 819 996-6452 ou 819 374-2184.

200 MARCHANDISES

237 Appareils électroménagers

BEAUDET MEUBLES
Appareils, neufs et usagés. pièces, 164 Sainte-Madeleine, Cap. 819 374-5031

252 Aménagement, paysager

CEDRES à haie, de 4 à 15 pi, au meilleur prix en ville. 819 698-8791

285 Bois de chauffage

BOIS FRANC, possibilité de livraison dans la région, 95$/corde. 819 460-8162.

285 Bois de chauffage

ERABLE, HETRE: 85$ la corde, mélèze : 60$ la corde, pruche : 70$ la corde. Tous fendus, livraison incl. Possiblité de bois en longueur, ½ ou voyage complet. Richard: 514 240-4109.

SEC fendu de 1re qualité, érable, hêtre, merisier, avec livraison. 418 268-3179.

300 SERVICES PERSONNELS

309 Messages personnels

COUP DE COEUR
ICI LES PLUS BELLES # 1
couples, duo, hommes, recoivent, se déplacent.
819-269-3200,

❤ 244-7371 ❤
Bronzée, Nicky te reçoit, climatisé, 10h à 19h. **XXX**

NOUVELLE ANNONCE
BELLE DEMOISELLE
vous reçoit (819) 944-1605

311 Services professionnels

PRO-ASPHALTE 819-979-1406
scellant bitume, réparations d'asphalte, Obtenez 20% de rabais. Estim. gratuite.

315 Massothérapeutes

373-3305 (819)
Un bon massage.
Johanne

315 Massothérapeutes

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique
vos besoins le sont aussi.

698-7014 , MURIELLE
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

Allo! Besoin d'une pause? Excellent massage dès 8 h Climatisé, **819 698-8084**

325 Toitures

819 609-6782, 819 384-2754
819 692-5652
Toitures Dany Massicotte, Estimation gratuite. Prix très compétitifs, accréditée par BP. Ouvrage garanti 10 ans.

329 Déménagement, entreposage

À BAS PRIX
DÉMÉNAGEMENT
J.-P. GÉLINAS: 692-7229

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offres d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

402 Personnel de restauration

CUISINIER
avec exp., demandØ(e) temps plein. Se prøsenter au: 105, Saint-Laurent, secteur Cap. **819 374-6271**

402 Personnel de restauration

CUISINIER(E)S
avec expérience, 2 postes à temps plein et partiel.
819 693-5730

CUISINIER(IERE) avec exp. et livreur, salaire à discuter, pour rendez-vous demander Chantale ou Jean, 819-538-6247 laisser message avec coordonnées.

PRÉPOSÉ(ES) AU BUFFET SERVEUSE(EUR)S
demandé(es), soir et fin de semaine. Se présenter au restaurant Le Sieur de Laviolette, T.-R.

405 Personnel de métiers

EBENISTE 4 à10 ans d'expérience, pour la fabrication d'armoires de cuisine et comptoirs commerciaux. Entre 17$ et 20$/h. À Nicolet. Michel 819 696-4455.

412 Personnel demandé

Besoin d'un entrepreneur en charpente de bois (ruff).
819 609-9369

SERVEUR(EUSE) demandé avec exp,. Se présenter au 10 Léandre-Tourigny au Stratos avec c.v.

HAMAC
705, rue Vigor
Shawinigan 536-4169
Le temps de retrouver ton chemin
Centre d'hébergement pour itinérant(e)s et sans-abris

412 Personnel demandé

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
Secteurs St-Narcisse, Ste-Geneviève-de-Batiscan, St-Luc-de-Vincennes
Salaire offert : 950 $/mois
Contactez M. André Carignan
au 418 365-4187 ou 418 365-0336

412 Personnel demandé

412 Personnel demandé

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
Secteurs Batiscan, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Marc-des-Carrières
Salaire offert : 1200 $/mois
Contactez M. André Carignan
au 418 365-4187 ou 418 365-0336

L'AVANTAGE GM

- Garantie du manufacturier
- Privilège d'échange
- Inspection en 150 points et plus
- Assistance routière 24 heures

VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

OUVERT DE 9 h à 15 h TOUS LES SAMEDIS

Avant de signer PASSEZ CHEZ

CHEVROLET AUGER GM

AUGER NICOLET
CHEVROLET - BUICK - GMC
CHEVROLET Choisis ta route.
Service Goodwrench

Réjean Auger Directeur Général | Raymond Lemire Location | Gaby Auger Conseiller | Danny Auger Conseiller | Philippe Bruel Conseiller | Martin Boisvert Conseiller

www.augerautomobile.com
3275, Marie-Victorin Nicolet
SANS FRAIS : 1 866 826-1596 • 819 923-2121


CHEVROLET CRUZE 2014
45 653 km
No unité : 16P105A
Commande audio au volant, OnStar, rétroviseurs chauffant, démarreur à distance 14895$
SPÉCIAL : 14 495$


BUICK VERANO 2013
66 385 km
No unité : 16P81A
Moteur écotec turbo, caméra arrière, groupe confort, toit ouvrant 19 795$
SPÉCIAL : 17 995$


BUICK ENCLAVE 2014
80 639 km
No unité : 16P124A
Caméra arrière, démarreur à distance, commandes intégrées au volant, longerons de toit 34 995$
SPÉCIAL : 38 895$


CHEVROLET MALIBU 2014
41 423 km
No unité : 16313A
Démarreur à distance, moteur 4 cyl., écotec, volant gainé de cuit, roue 18 po 17 995$
SPÉCIAL : 17 495$


CHEVROLET SPARK 2013
35 537 km
No unité : 16206A
Chauffe-bloc, moteur 4 cyl., roues 15 po, aileron 7995$
SPÉCIAL : 7 495$


GMC TERRAIN 2013
63501 km
No unité : 16662A
Rétroviseurs chauffants, chauffe-bloc, phares antibrouillards, bluetooth 17 495$
SPÉCIAL : 16 995$


CHEVROLET SILVERADO 1500 2006
188398 km
No unité : 16937328
Chauffe-bloc, siège électrique, glaces teintées, commandes audio au volant 9 895$
SPÉCIAL : 8 995$


GMC ACADIA SLE 2016
16P115A km
No unité : 16P93A
Démarreur à distance, radio intellilink, caméra arrière, OnStar 36 995$
SPÉCIAL : 35 995$

nécrologie

413 Emplois divers

NOUVELLE ANNONCE

AVANT le 29 août, recherche 19 personnes, désirant **perdre, de 9 à 29 livres**, d'ici 30 jours, (**réglementé Santé Canada**)
www.regimesplus.net
819 548-5752

CHAUFFEUR classe 1, avec 1 à 2 ans d'exp., exp. sur «reefer» un atout, ville /Québec-Montréal/province/Québec-Ontario. Envoyer C.V. par courriel à : mpoulin@gosseling2.com ou fax : 418 878-5882.

NOUVELLE ANNONCE

Téléphonistes demandés, salaire + bonus, 9 à 16 h, du lundi au vendredi
819 694-0983

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

520 Services financiers

PRÊT DE 500$
Aucune enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

520 Services financiers

Étouffé par les dettes?
Sortez-vous en la tête haute!

- Un seul versement par mois, adapté à votre budget.
- Consultation initiale sans frais.
- 10 ans d'expérience comme avocat, conseiller en redressement et syndic de faillite.

Laissez-nous vous aider et recommencez à respirer!

Houle syndic
819 840-3166
1 844 40-Dette
www.houlesyndic.ca

600 TRANSPORTS VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

625 Autos à vendre

PROBLEME DE CREDIT? Besoin d'une auto? Transigez directement avec un prêteur reconnu et rebâtissez votre cote de crédit. Approbation rapide. Contactez Pierre au 819 996-4828.

Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières

DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher

Pour faire la différence au nom de la santé!

819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com

731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

AVIS DE DÉCÈS

AUBRY MILETTE, Mme Marguerite
87 ans, Trois-Rivières

BASTRASH, M. Victorin
89 ans, Louisevile

BOISVERT DENONCOURT, Mme Nicole
73 ans, Trois-Rivières

BOUCHER, Mme Jeanne
99 ans, Trois-Rivières

BROUSSEAU RATELLE, Mme Rollande
86 ans, Saint-Tite

COLLINS LAMOTHE, Mme Jacqueline
91 ans, Trois-Rivières

CORMIER GRONDIN, Mme Fleurette
96 ans, Saint-Grégoire

JUTRAS, M. Lucien
90 ans, La Tuque

LAGACÉ MORIN, Mme Georgette
75 ans, Shawinigan

PELLERIN BÉDARD, Mme Alberte
87 ans, Shawinigan



AUBRY MME MARGUERITE MILETTE

À l'unité de soins palliatifs du CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 18 août 2016 est décédée à l'âge de 87 ans Mme Marguerite Milette, épouse de M. Étienne Aubry, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, Qc
G8Z 1V6
Heure d'accueil : vendredi, jour de la cérémonie, à partir de 12 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 26 août à 14 h, au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.
Elle laisse dans le deuil, outre son époux Étienne Aubry, son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Yves Milette (Louise Verrette), Yolande Milette (feu Gérard Dumont), Marielle Milette (Guy Mélançon), René Aubry (feu Gisèle Lafrenière), Denise Aubry (Gaston Doucet), Sr Gertrude Aubry, f.j, Gérard Aubry (feu Madeleine Lord), Claire Aubry (feu Marcel Rousseau), Antonio Aubry (Véronique Ouellet), Hélène Aubry (Marcel Caya) et Richard Aubry (France Bédard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
L'ont précédée sa soeur Hélène Milette (feu Sylvio Boucher), son frère Louis Milette (feu Gisèle Dufresne) et sa belle-soeur Sr Marielle Aubry f.j.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité de soins palliatifs du centre hospitalier régional pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Albatros inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1123, Trois-Rivières, Qc, G9A 5K4).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



BASTRASH M. VICTORIN

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 17 août 2016, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Victorin Bastrash époux de Mme Thérèse Bellemare, demeurant à Louiseville.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison Funéraire Richard
140, rue St-Aimé
Louiseville.
Heures d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu le vendredi 26 août 2016 à 11h en l'église de Louiseville.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
Précédé de son fils René, le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Alain, Diane (Bernard Morin), Line et Sylvie (Bernard Grou); ses petits-enfants : Benoit (Claudine Roy) et Michel (Joannie Bonin); son arrière-petite-fille Mégan; ses soeurs, frères, beaux-frères, belles-soeurs et plusieurs autres parents et ami(e)s.
Renseignements : 819 228-4822
Télécopieur : 819 228-3653
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



BOISVERT MME NICOLE DENONCOURT 1942 - 2016

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 21 août 2016, est décédée à l'âge de 73 ans, Mme Nicole Denoncourt, épouse de M. Jean-Claude Boisvert, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau,
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heures d'accueil : jeudi de 19 h à 22 h, vendredi, jour de la cérémonie, à partir de 9 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 26 août à 12 h 30, au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.
La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Jean-Claude Boisvert; ses filles : Nathalie Boisvert (Bertrand Veillette), Chantal Boisvert (Jean-Sébastien Girard); ses petits-enfants : Chloé Veillette (Jordan Lefebvre), Maude Veillette, Cédric Thellend (Camille Faucher-Roux), Julien Thellend (Sandrine Lallier), Daphnée Girard; ses frères, ses soeurs; ses beaux-frères et belles-soeurs : Lise Denoncourt (André Lafrenaye), Ginette Denoncourt, Jacques Denoncourt (Colette Sauvageau), Raynald Denoncourt (Louise Bruneau), Yves Denoncourt (Carole Bissonnette), Gilles Denoncourt (Cécile Francoeur), Françoise Boisvert (feu André Martin), Marcel Boisvert (feu Brigitte Gladu), Réjean Boisvert (Nicette Grenier), Nicole Boisvert (feu Pierre Lacombe), Réjeanne Boisvert dit Gendron, Louis Proulx (feu Hélène Boisvert); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. L'ont précédée, son frère Claude Denoncourt, ses beaux-frères et belles-soeurs : Gaston, Jeannine, Raymond et Hélène Boisvert.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du département de l'hémodialyse, l'équipe de l'unité de soins palliatifs, du Centre hospitalier régional et son médecin de famille le Dr Henri Ouellette, pour leur douceur, leur dévouement et les bons soins prodigués. En terminant, les proches tiennent à souligner la présence du Dr Vincent Moreau, néphrologue, qui a accompagné Mme Denoncourt durant les 26 dernières années.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR), 731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières QC G9A 1Y1.
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819-374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



BOUCHER MME JEANNE

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cooke, le 26 juillet 2016 est décédée à l'âge de 99 ans Mme Jeanne Boucher, fille de feu William Boucher et de feu Hermina Fortin, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 27 août à 14 h au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses nièces et ses neveux : Michèle Boucher (Allen Barrett), Marc Boucher (Bridget Welton), André Boucher (Pauline Camirand), Yves Boucher (Julie Nadeau); ses petites-nièces et ses petits-neveux : Sarah et Patrick Barrett, Daniel, Claude et William Boucher; ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s. L'a précédée son petit-neveu Christopher.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement Cooke, pour les bons soins prodigués.
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



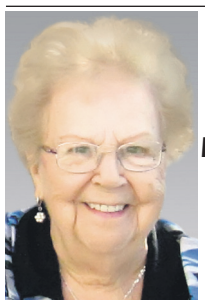
BROUSSEAU MME ROLLANDE RATELLE

Paisiblement, entourée des siens, aux soins palliatifs du CIUSSS-MCQ de Shawinigan, le 20 août 2016 est décédée à l'âge de 86 ans et 10 mois Mme Rollande Ratelle, épouse de M. Paul Brousseau, fille de feu Donat Ratelle et de feu Délia Allaire, demeurant à Saint-Tite. La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire
J. M. Lacoursière et fils inc
341, rue du Moulin
Saint-Tite
Heures d'accueil : jeudi de 19 h à 21 h 30, vendredi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.
Les funérailles auront lieu le vendredi 26 août 2016 à 15 h en l'église de Saint-Tite.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
Mme Ratelle Brousseau laisse dans le deuil son époux : M. Paul Brousseau; ses enfants : René (Danielle Lacoursière), Ginette (Lionel Plamondon), Lyse (René Moreau) et Céline (Daniel Boudreault); ses petits-enfants : Mélanie (Yannick Couvrette) et Simon; son arrière petite-fille : Ann-Sophie; ses frères et soeurs : Rita (feu Martin Brousseau), Emile (Marie-Laure Désaulniers), Marcel (Huguette Marchand), Jacqueline (Jean-Paul Gauthier) et Simone (Adrien Aylwin); tous les membres de la famille Brousseau, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et ami(e)s. Elle fut précédée par ses frères et soeurs feu Marie-Ange (feu Alphonse Trépanier), feu Jeanne D'Arc (feu Gustave Délisle), feu Madeleine (feu Charles Pronovost), feu Maurice (feu Emilienne Bellemare), feu Joseph (Huguette Lefebvre) et feu Léo (Jeanne D'Arc Jacob).
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité des soins palliatifs de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.
Renseignement : 418 365-6322
salonlac@cgocable.ca

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don In memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca



COLLINS
MME JACQUELINE LAMOTHE
1925 - 2016

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 20 août 2016 est décédée à l'âge de 91 ans Mme Jacqueline Lamothe, épouse de feu Jacques Collins, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

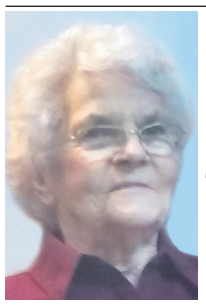
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heures d'accueil : jeudi de 19 h à 22 h et vendredi jour de la cérémonie, à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu le vendredi 26 août à 13 h 30 en la Cathédrale de Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

L'a précédée son petit-fils Yannick. La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Pierre (Carole Perreault), Ginette (Normand St-Pierre), Raymond (Lucie Pelletier), Pierrette (Pierre Livernoche); ses petits-enfants : Steve Collins (Valérie Biron), Marie-Pier Collins (Karl Beausoleil), Annie St-Pierre, Mylène St-Pierre (Sébastien Bouvette), Patrice St-Pierre (Kim J.-Bourassa), Dale Collins (Geneviève Gravel), Jeff Collins (Trycia Mailhot-Côté), Renée Livernoche; ses arrière-petits-enfants : Juliette, Anthony, Charles, Éliane, Marily, Élina, Mia et Sacha; son frère, ses soeurs, son beau-frère et ses belles-soeurs : Raymond Lamothe (Georgette Bourassa), Rolande Lamothe (feu Anselme Hébert), Marcelle Lamothe (feu Gérard Livernoche), Noëlla Lamothe (Jean Dubé), Lise Paquin (feu Larry Lamothe), Reina Bolduc (feu Réal Lamothe), Gemma Collins, Ghislaine Janelle (feu Wilfrid Collins); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et les membres des Filles d'Isabelle. Elle est allée rejoindre sa soeur et son frère : Laurette et Aimé.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier régional, tout particulièrement à sa préposée pour ses douces attentions et les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'organisme Les Petits Frères de Trois-Rivières (613, boul. du Saint-Maurice, Trois-Rivières, QC, G9A 3P3).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



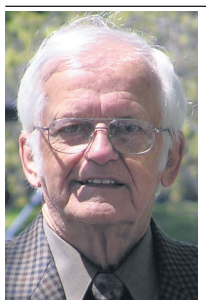
CORMIER
MME FLEURETTE GRONDIN

Au CSSSBNY de Nicolet, le 20 août 2016 est décédée, à l'aube de ses 96 ans, madame Fleurette Grondin-Cormier, épouse de feu Paul Cormier, demeurant à Saint-Grégoire.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 27 août 2016 à 11 h en l'église de Saint-Grégoire

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denise (feu Hideroni Iijima), Marcel (Nicole Fortier), René (Brigitte Vallée), Michel (Diane Alie), Claude, Simon (Anne Comtois), Léo (Gilberte Mailhot); ses dix petits-enfants et ses cinq arrière-petits-enfants; son frère Jean-Paul (Thérèse Rheault); sa belle-soeur Germaine (feu Noël Caron). L'ont précédée son frère : Toussaint (Yolande Bergevin); sa soeur : Mariette (feu Gérard Héroux); son beau-frère : Gratien (feu Colette Morissette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Supervision :
Services funéraires L. G. Gaudet Inc.
8685, boul. Parc Industriel
Téléphone : 819 297-2928
Télécopieur : 819 297-2727
Courriel : info@lgastongaudet.ca
www.lgastongaudet.ca

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet,
bureau 107, Nicolet
J3T 1W1 - 819 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale



JUTRAS
M. LUCIEN
1926 - 2016

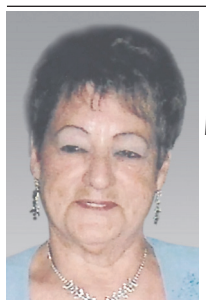
À l'Hôpital Saint-Joseph de La Tuque, paisiblement, le 18 août 2016 est décédé monsieur Lucien Jutras, âgé de 90 ans, originaire de La Tuque, époux de madame Carmen Duplantie et fils de feu Lumina Duval et de feu Albert Jutras, demeurant à La Tuque.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Résidence funéraire Caron inc.
602, rue Commerciale, La Tuque

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 27 août 2016 à 10 h 30, en l'église Saint-Zéphirin de La Tuque.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

L'ont précédé son frère, Lionel et ses soeurs : Bertha et Fernande. Outre son épouse, Carmen Duplantie, il laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Suzanne Dubord), Céline (Elzéar Lepage), Jacques (Doris Angers), Danièle (Gilles Arpin) et Lucie (Michel Défossés et son fils Félix); ses petits-enfants : Émilie, Charles, Annie-Claude, Catherine et Flavie; ses arrière-petits-enfants : Olivia, Justine, Léonard, Léane, Raphaël et Louis-Félix; sa soeur, Thérèse Jutras; ses belles-soeurs et son beau-frère; ses neveux et nièces; ainsi que tous ceux qui l'ont connu et aimé; ses amis et voisins de la rue Saint-Augustin et ses amis musiciens.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 3e étage de l'Hôpital Saint-Joseph de La Tuque pour les bons soins reçus.
Renseignements :
Téléphone : 819 523-3566
Télécopieur : 819 523-2701
Courriel : info@residencecaron.com
Site web : www.residencecaron.com



LAGACÉ
MME GEORGETTE MORIN
1941 - 2016

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 18 août 2016, est décédée à l'âge de 75 ans, Mme Georgette Morin, épouse de feu M. Paul-Émile Lagacé, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Sylvie Picard
1660, boul. de Shawinigan-Sud (12e avenue)
Shawinigan.

Heures d'accueil : le vendredi de 19 h à 22 h, le samedi, jour de la liturgie à partir de 9 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 27 août à 11 h 30 au centre funéraire.
Par la suite, l'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de St-Michel.

Elle laisse dans le deuil , ses enfants : Mario Lagacé (Lyne Gilbert), Lynda Lagacé (Jacques Lacerte), Manon Lagacé (Pierre Buisson), France Lagacé (Jean Dupont), Stéphane Lagacé (Colette Lafleur), Daniel Lagacé (Nadia Beaudoin); ses petits-enfants : Danny Lagacé (Karine Gordon), Karine Lacerte (Nicolas St-Louis), Nathalie Lacerte (Robert Tremblay), Jacques Jr Lacerte (Lisa Thibault), Kim Lagacé (Alex Hébert), Kesia Lagacé, Yan Lagacé (Stéphanie Deschesnes), Daisy Lagacé (Jean-François Desfossés), Daniel Jr Lagacé, Roxanne Lambert, Marie-Pier Lambert; ses arrière-petits-enfants : Joan, Éliane, Alex, Mégane, Leila, Lyndsay, Malik, Elliott, Émile, Zoé, Alysanne, Julia et Jade; sa soeur Annette Morin; ses belles-soeurs : Lise Lagacé (André Lemay), Raymonde Houle (feu Réal Lagacé), Cécile Leclerc (feu Yvon Lagacé), Emma Lagacé (feu Lucien Lagacé), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ses amis Denise et Guy, Mimi et Réal et tous les amis du Jardin de Chine. L'ont précédée outre son conjoint Paul-Émile, ses parents : Rose-Anna Desgagnés et Arthur Morin, ses frères : Claude, Florent, Camille, Yvon, Léo, Émilien et Ovila, ses soeurs : Aline, Lisette et Simone.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité des soins palliatifs du Dr Gaston-Brunelle, tout particulièrement Chantal, pour les excellents soins prodigués. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Renseignements : 819 536-0010
Télécopieur : 819 536-0800
Courriel : mescondoleances@hotmail.com



PELLERIN
MME ALBERTE BÉDARD
1928 - 2016

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 17 août 2016, est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Alberte Bédard, épouse de M. Camille Pellerin, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Sylvie Picard
1660, boulevard de Shawinigan-Sud (12e avenue), Shawinigan

Heures d'accueil : jeudi de 19 h à 22 h, vendredi, jour de la liturgie à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 26 août à 15 h au centre funéraire
Par la suite, les cendres seront déposées au Columbarium du Centre funéraire Sylvie Picard

Elle laisse dans le deuil outre son époux Camille Pellerin; son fils Gilles Pellerin (Marie Taillon); sa fille : Hélène Pellerin (Yves Boyer); ses petits-enfants : Camille Taillon-Pellerin, Alexis Taillon-Pellerin (Mariane Valois-Demers), Geneviève, Vincent et Justin Boyer; ses arrière-petits-fils : Olivier et Xavier Desrochers; son beau-frère : Albert Pellerin (feu Thérèse Latulippe); sa belle-soeur : Rita Pellerin (feu Gérard Racine) ainsi que plusieurs neveux, nièces et de nombreux ami(e)s. L'ont précédée sa fille Camille, ses parents : Marie-Anna Gignac et Adrien Bédard; ses frères et soeurs : Marie Bédard (feu André Arcand), Yvonne Bédard (feu Roméo Thibault), Robert Bédard (feu Ida Giasson), Lucie Bédard (feu Marc Béland), Fernand Bédard (feu Jeannette Larose) et Olive Bédard (feu Marcel L'Écuyer); ses belles-soeurs : Jeannette Pellerin (feu Gabriel Lefebvre) et Thérèse Pellerin.
La famille désire remercier le Dr Gaétan Bégin, le personnel soignant du CLSC ainsi que le personnel de la Résidence Cascade pour les soins prodigués et leur soutien.
Des dons à la Maison des Trois Colombes seraient appréciés.
Renseignements : 819 536-0010
Télécopieur : 819 536-0800
Courriel : mescondoleances@hotmail.com

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

Coup de Main MAURICIE
Organisme de soutien à l'intégration socioprofessionnelle
Pour personnes présentant une limitation motrice
819 379-6110
www.coupdemainmauricie.org

935 In Memoriam

À LA DOUCE MÉMOIRE DE



MME CHRISTIANE LAMY ABRAN
(décédée le 24 août 2015)

Déjà un an que tu nous as quittés.
Ta personne, ta joie de vivre, ton dévouement et ta générosité nous manquent énormément.
Ton souvenir sera à jamais gravé dans notre coeur et nos pensées.

Ton époux Denis, tes enfants Steve (Kim), Luc (Caroline), tes quatre petits-enfants, Xavier, Cloé, Cédric et Ludovic

Grâce à vos dons, l'Armée du Salut est le plus important fournisseur non gouvernemental de services sociaux au Canada.

900 000 personnes aidées » **2,5 millions** de repas servis
5 000 lits disponibles pour les sans-abri tous les soirs

Armée du Salut
770, boulevard Saint-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P6
1-877-488-4222 » www.armeedusalut.ca

Un don d'espoir pour la vie

Albatros
Cellule Albatros Trois-Rivières Métropolitain
Vous ou un membre de votre famille aimerait être accompagné dans cette étape importante qu'est la fin de vie. Nous pouvons être là.
Information : **819 375-1429**

44e FESTIVAL DE CHASSE DU HAUT SAINT-MAURICE

La programmation est lancée



AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale



Les membres du comité organisateur ont dévoilé la programmation du prochain festival de chasse. Derrière: Mario Lebel et Philippe Sergerie. Devant: Chantale Lord, Patrick Moisan, Luc Martel et Michel Pronovost. Absents: Patrice Arvisais et Amélie Joubert — PHOTO: AUDREY TREMBLAY

LA TUQUE — Le comité organisateur du Festival de chasse du Haut Saint-Maurice a présenté, mardi, la programmation de la 44e édition de l'événement qui aura lieu du 22 au 29 octobre 2016 à La Tuque. Une année qui sera marquée par des nouveautés et une réorganisation d'horaire. «C'est une continuité des dernières années. On veut qu'il y ait des activités pour tout le monde, que les gens participent et que tout le monde s'approprie leur festival», a lancé d'entrée de jeu le président de l'événement, Philippe Sergerie.

Les activités du festival débuteront avec une journée familiale devant la tente du chasseur, sur la rue Lucien-Filion, le samedi 22 octobre. Il y aura plusieurs activités, dont le *dodgebow* (activités sportives de tir à l'arc) et quelques jeux pour enfants.

«C'est une continuité des dernières années. On veut qu'il y ait des activités pour tout le monde.»

La compétition de bûcherons sera également ramenée sur le site du festival.

«Pour remplacer le défi course [qui s'est dissocié du festival], toutes les activités vont être à la même place. Ça va être un feu roulant d'activités», a expliqué M. Sergerie.

Les détenteurs de billets du festival pourront également se procurer gratuitement un billet pour le souper du président.

«Il va y avoir 500 repas servis gratuitement. Ça va bien débuter la première soirée du festival», soutient-il.

La journée se terminera avec les spectacles des groupes Famous Player et Captain Rock.

Le dimanche 23 octobre, il y aura la traditionnelle messe du chasseur qui sera suivie du dîner des aînés.

Les grands classiques seront également de retour. Les déjeuners des placoteux seront servis du lundi au vendredi en matinée. La SAQ présentera le salon des vins, des bières et des cocktails le mardi 25 octobre.

«Cette année, les billets du salon sont en vente au coût de 20 $ et il n'est pas requis d'avoir un billet du festival pour y participer», a souligné le président.

Le salon des chasseurs sera présenté le mercredi soir, plutôt que le vendredi. En plus de tous les kiosques, les amateurs pourront participer au concours provincial d'appel à l'orignal et assister à une représentation d'un film de chasse.

Le traditionnel et très couru souper steak aura lieu le jeudi. La soirée d'animation débutera avec le spectacle de Karma Kameleon suivi du groupe latuquois Québec inc.

La soirée country, quant à elle, a été déplacée au vendredi. Il y aura une initiation à la danse country et le spectacle du groupe Traffic Country.

Finalement, le festival se clôturera le samedi 29 octobre avec le déjeuner santé IGA. En matinée, Bill Bestiole sera sur place pour amuser les enfants. Le mesurage des panaches se déroulera à la place du Parc sur la rue Commerciale en après-midi. D'ailleurs les participants se partageront près de 25 000 $ en prix.

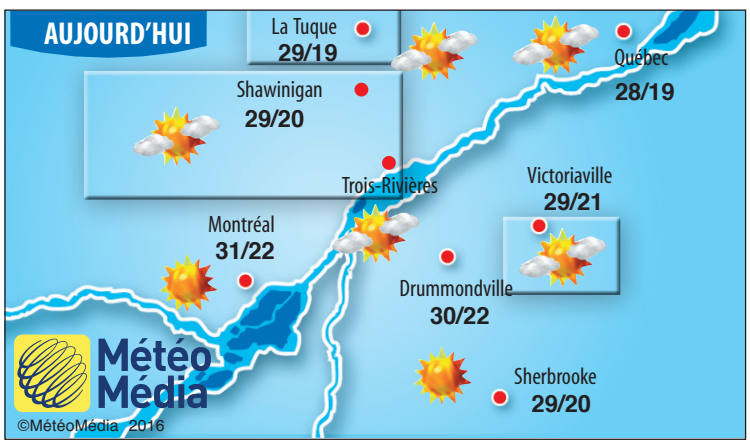
La soirée se clôturera avec un spectacle d'un amalgame d'artistes dont Rick Hugues, Lulu Hughes, Travis Cormier, Bryan Taylor.

Les billets du Festival de chasse seront en vente au coût de 25 $ dès le mois de septembre. Des billets journaliers seront aussi en vente au coût de 15 $.

LOTO QUÉBEC — Résultats du : LUNDI 22 AOÛT 2016

TOUT ou RIEN: 02 03 04 05 08 09 11 12 13 19 20 24
Lotto D: 2 4 4 1 5 3 1 1
Sprint: 06 13 16 23 29
Lotto Poker: 4♢ 8♡ 9♡ V♢ A♢
Astro — Jour - Mois - Année - Signe: 05 MARS 08 SCORPION
Banco: 04 23 29 31 32 33 34 37 41 44 46 50 51 53 57 59 63 65 67 68 — Turbo x 3
Quotidienne: 2 51 3 808 4 6449
Triplex: 03 17 29 32 35
Extra: 8325119
SUPER MERCREDIS LOTTO 649 $6 MILLIONS GARANTIS
Enfin c'est mercredi!
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/loteries

AUJOURD'HUI



DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
PRÉC. 60%	PRÉC. 30%	PRÉC. 10%	PRÉC. 20%
MAX: 27 MIN: 20	MAX: 26 MIN: 13	MAX: 24 MIN: 11	MAX: 24 MIN: 17

LE SOLEIL

6h00 — 19h42

Durée totale du jour: 13h42

LA LUNE

24 aout — 1 sept. — 9 sept. — 16 sept.

AU SOLEIL

Acapulco	Ora	31/26	Martinique	Ora	30/26
Bermudes	Ora	27/26	Myrtle Beach	Sol	31/23
Barbades	Ora	29/27	Montego Bay	Ora	30/24
Cancun	Ora	33/25	Orlando	Ora	31/25
Fort Lauder.	Ora	31/27	Puerto Plata	Ora	30/25
Freeport	Ora	29/27	Puerto Vallarta	Ora	27/20
Key West	Ora	32/27	Tampa	Ora	33/24
La Havane	Ora	32/25	West Palm B.	Ora	33/26

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave	20/15
Barrage Gouin	Ora	26/16
Chibougamau	Ora	26/16
Gaspé	Sol	25/20
Gatineau	Sol	31/21
Iles de la Mad.	Sol	21/19
Joliette	Sol	30/21
La Grande	Ave	17/6
La Malbaie	Var	26/16
La Tuque	Sol	29/19
Maniwaki	Sol	29/19
Québec	Sol	28/19
Rimouski	Ora	28/21
Rivière-du-loup	Var	24/18
Saguenay	Ora	28/20
St Georges	Sol	28/19
St-Hubert	Sol	31/22
St-Hyacinthe	Sol	31/22
St-Jean	Sol	31/21
St-Jérôme	Sol	30/21
Sept-Iles	Ave	21/14
Sorel	Sol	29/20
Val d'Or	Sol	27/18
Valleyfield	Sol	31/22
Victoriaville	Sol	29/21

LE MONDE

Amsterdam	Sol	29/18
Athènes	Var	29/23
Bruxelles	Sol	31/19
Buenos Aires	Var	21/10
Hong Kong	Ora	33/26
Lisbonne	Ave	30/20
Londres	Ave	28/17
Los Angeles	Sol	24/18
Madrid	Sol	36/19
Mexico City	Ave	20/11
Moscou	Ora	22/13
New York	Sol	31/20
Paris	Sol	34/20
Rio	Sol	23/17
Rome	Sol	32/19
Tokyo	Ora	30/26

LE VENT

SO 25 km/h

HUMIDEX

33

INDICE UV

6.4 (Modéré)

AU CANADA

Calgary	Sol	17/8
Charlottetown	Sol	26/20
Edmonton	Sol	21/12
Fredericton	Sol	29/18
Halifax	Sol	27/17
Ottawa	Sol	31/21
Québec	Sol	28/19
Régina	Plu	13/9
Saint-Jean	Sol	25/15
Toronto	Sol	30/22
Victoria	Sol	30/19
Yellowknife	Sol	22/11

LES MARÉES (HNE)

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
1h36	1.8	0h00	0.9
10h54	0.9	2h36	1.2
14h15	1.6	12h45	0.9
23h00	0.9	15h12	1.1

ALMANACH

Max Normal		23°
Min Normal		12°
Max Record	1980	31°
Min Record	1945	2°

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	71	54	,568	—	—	8-2	G-2	38-27	33-27
Toronto	71	54	,568	—	—	6-4	G-1	37-26	34-28
Baltimore	69	56	,552	2	—	4-6	G-2	42-22	27-34
New York	63	61	,508	7½	5½	5-5	P-2	35-27	28-34
Tampa Bay	52	72	,419	18½	16½	6-4	P-2	30-37	22-35

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	72	51	,585	—	—	7-3	G-2	39-23	33-28
Detroit	66	59	,528	7	3	5-5	G-2	35-26	31-33
Kansas City	65	60	,520	8	4	9-1	G-9	40-21	25-39
Chicago	60	64	,484	12½	8½	6-4	G-3	32-27	28-37
Minnesota	49	76	,392	24	20	3-7	P-5	25-38	24-38

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Texas	73	53	,579	—	—	5-5	P-3	39-20	34-33
Seattle	67	57	,540	5	1½	7-3	G-1	36-26	31-31
Houston	65	61	,516	8	4½	4-6	P-1	34-28	31-33
Oakland	53	72	,424	19½	16	2-8	P-3	28-36	25-36
Los Angeles	52	73	,416	20½	17	3-7	P-1	29-33	23-40

Lundi 22 août
Boston 6 Tampa Bay 2
Cleveland 1 Oakland 0
N.Y. Yankees 5 Seattle 7
Interligue
Washington 3 Baltimore 4
Mardi 23 août
L.A. Angels 2 Toronto 7
Boston 2 Tampa Bay 1
Detroit 8 Minnesota 3
Cleveland à Oakland, 22h05.
N.Y. Yankees à Seattle, 22h10.
Interligue
Washington 1 Baltimore 8
Philadelphie 1 Chi. White Sox 9
Mercredi 24 août
Cleveland à Oakland, 15h35.
N.Y. Yankees à Seattle, 15h40.
L.A. Angels à Toronto, 19h07.
Boston à Tampa Bay, 19h10.
Detroit au Minnesota, 20h10.
Interligue
Philadelphie à Chi. White Sox, 20h10.
Jeudi 25 août
Detroit au Minnesota, 13h10.
Boston à Tampa Bay, 13h10.
L.A. Angels à Toronto, 19h07.
Cleveland au Texas, 20h05.
Seattle à Chi. White Sox, 20h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Washington	73	52	,584	—	—	5-5	P-3	36-23	37-29
Miami	65	60	,520	8	2	5-5	P-1	31-29	34-31
New York	62	62	,500	10½	4½	5-5	G-2	31-30	31-32
Philadelphie	58	68	,460	15½	9½	5-5	P-2	30-33	28-35
Atlanta	45	80	,360	28	22	2-8	P-1	19-44	26-36

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	79	45	,637	—	—	6-4	G-1	45-19	34-26
St. Louis	66	57	,537	12½	—	7-3	G-1	28-33	38-24
Pittsburgh	63	60	,512	15½	3	5-5	G-1	34-29	29-31
Milwaukee	54	70	,435	25	12½	3-7	G-2	34-29	20-41
Cincinnati	54	71	,432	25½	13	6-4	G-1	32-32	22-39

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	69	55	,556	—	—	5-5	G-2	38-24	31-31
San Fran.	68	56	,548	1	—	3-7	P-2	35-28	33-28
Colorado	60	65	,480	9½	7	4-6	P-1	32-31	28-34
San Diego	53	72	,424	16½	14	3-7	P-1	30-32	23-40
Arizona	52	73	,416	17½	15	4-6	G-1	22-40	30-33

Lundi 22 août
L.A. Dodgers 18 Cincinnati 9
Colorado 2 Milwaukee 4
Atlanta 8 Arizona 9
Chi. Cubs 5 San Diego 1
Interligue
Houston 3 Pittsburgh 1
Mardi 23 août
Colorado à Milwaukee, 20h10.
N.Y. Mets à St. Louis, 20h15.
Atlanta en Arizona, 21h40.
Chi. Cubs à San Diego, 22h10.
San Francisco à L.A. Dodgers, 22h10.
Interligue
Houston 1 Pittsburgh 7
Texas 0 Cincinnati 3
Kansas City 1 Miami 0
Mercredi 24 août
Colorado à Milwaukee, 14h10.
Chi. Cubs à San Diego, 15h40.
N.Y. Mets à St. Louis, 20h15.
Atlanta en Arizona, 21h40.
San Francisco à L.A. Dodgers, 22h10.
Interligue
Houston à Pittsburgh, 12h35.
Baltimore à Washington, 19h05.
Texas à Cincinnati, 19h10.
Kansas City à Miami, 19h10.
Jeudi 25 août
N.Y. Mets à St. Louis, 19h15.
Pittsburgh à Milwaukee, 20h10.
Atlanta en Arizona, 21h40.
San Francisco à L.A. Dodgers, 22h10.
Interligue
Baltimore à Washington, 19h05.
Kansas City à Miami, 19h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Altuve Hou.	124	496	90	180	,363
Ortiz Bos.	115	414	61	133	,321
Escobar L.A.A.	110	438	58	140	,320
Betts Bos.	121	528	99	165	,313
Lindor Cle.	122	480	83	150	,313
Bogaerts Bos.	120	506	89	157	,310
Trout L.A.A.	123	431	94	133	,309
Cabrera Det.	122	464	69	143	,308
Ramírez Cle.	115	424	69	130	,307
Pedroia Bos.	120	489	81	149	,305

Points produits — Encarnación, Tor., 101; Ortiz, Bos., 98; Pujols, L.A.A., 96; Trumbo, Bal., 93; Betts, Bos., 89; Napoli, Cle., 87; Correa, Hou., 86; Altuve, Hou., 83; Seager, Sea, 83; Davis, Oak, 82.
Circuits — Trumbo, Bal., 38; Encarnación, Tor., 35; Davis, Oak, 33; Cruz, Sea, 32; Frazier, W. Sox, 31; Davis, Bal., 30; Napoli, Cle., 29; Ortiz, Bos., 29.
Victoires — Happ, Tor., 17; Porcello, Bos., 17; Sale, W. Sox, 15; Tillman, Bal., 15; Iwakuma, Sea, 14; Wright, Bos., 13; Verlander, Det., 13; Hamels, Tex, 13; Kluber, Cle., 13; Fister, Hou., 12.
Retraits au bâton — Archer, T.B., 192; Verlander, Det., 181; Price, Bos., 179; Kluber, Cle., 171; Sale, W. Sox, 165; Pineda, N.Y.Y., 160; Hamels, Tex, 159; Pomeranz, Bos., 150; Duffy, K.C., 147.
Victoires protégées — Britton, Bal., 38; Rodríguez, Det., 34; Robertson, W. Sox, 32; Colomé, T.B., 28; Osuna, Tor., 28; Jeffress, Tex, 27; Dyson, Tex, 27; Cishek, Sea, 25; Madson, Oak, 25.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Murphy Wash.	116	442	75	152	,344
LeMahieu Col.	117	439	84	151	,344
Seager L.A.D.	120	484	84	156	,322
Segura Ari.	118	496	78	159	,321
Prado Mia.	118	472	58	151	,320
Blackmon Col.	110	444	85	142	,320
Braun Mil.	103	393	63	124	,316
Ramos Wash.	105	389	53	123	,316
González Col.	115	449	74	141	,314
Yelich Mia.	118	449	65	140	,312

Points produits — Arenado, Col., 107; Murphy, Wash., 90; Rizzo, Cubs, 87; Bruce, N.Y.M., 86; Bryant, Cubs, 85; Duvall, Cin., 82; Russell, Cubs, 80; González, Col., 80; Bruce, Cin., 80; Kemp, Atl., 78.
Circuits — Bryant, Cubs, 33; Arenado, Col., 33; Carter, Mil., 30; Duvall, Cin., 28; Bruce, N.Y.M., 27; Story, Col., 27; Tomás, Ari., 26; Freeman, Atl., 26; Kemp, Atl., 25.
Victoires — Strasburg, Wash., 15; Arrieta, Cubs, 15; Cueto, S.F., 14; Lester, Cubs, 14; Roark, Wash., 13; Hammel, Cubs, 13; Scherzer, Wash., 13; Maeda, L.A.D., 12; Fernández, Mia., 12.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 217; Fernández, Mia., 204; Bumgarner, S.F., 198; Strasburg, Wash., 179; Syndergaard, N.Y.M., 177; Ray, Ari., 174; Lackey, Cubs, 156; Lester, Cubs, 154.
Victoires protégées — Familia, N.Y.M., 41; Melancon, Wash., 36; Jansen, L.A.D., 35; Gómez, Phi., 33; Ramos, Mia., 32; Melancon, Pit., 30; Casilla, S.F., 28; Chapman, Cubs, 27; Jeffress, Mil., 27.

BASEBALL

LIGUE CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
New Jersey	51	35	,593	—
Rockland	48	38	,558	3
Québec	49	39	,557	3
Ottawa	47	41	,534	5
Cuban National Team	11	10	,524	7½
Shikoku Island	8	12	,400	10
Sussex County	37	50	,425	14½
Trois-Rivières	31	57	,352	21

Lundi 22 août
Rockland 2 Ottawa 8
Québec 2 Trois-Rivières 3
Mardi 23 août
New Jersey 8 Sussex County 5 (7)
Québec 4 Trois-Rivières 9
Rockland 5 Ottawa 1
New Jersey 0 Sussex County 4 (7)
Mercredi 24 août
Québec à Trois-Rivières, 19h05.
Rockland à Ottawa, 19h05.
New Jersey à Sussex County, 19h05.
Jeudi 25 août
Ottawa à Québec, 19h05.
Rockland à Sussex County, 19h05.
Trois-Rivières à New Jersey, 19h05.
Vendredi 26 août
Sussex County à Rockland, 19h.
Ottawa à Québec, 19h05.
Trois-Rivières à New Jersey, 19h05.

MENEURS CAN-AM

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Calderon, Qc	63	239	40	84	,351
Pyles, Sus	66	235	42	82	,349
Arrojo, Roc	83	296	75	103	,348
Oneill, NJ	83	333	67	115	,345
Austin, Sus	86	331	58	114	,344
Charles, NJ	82	301	58	102	,339
Tissenbaum, Qc	62	221	34	71	,321
Mateo, TR	86	337	40	107	,318
Hirama, SI	19	63	6	20	,317
Alarcon, Cub	20	82	10	26	,317

Points produits — Charles, NJ, 74; Schlehuber, Roc, 61; Bryant, Ott, 61; Nidiffer, Roc, 58; Jacobs, Sus, 57; Richardson, NJ, 55; Boucher, Ott, 50.
Circuits — Charles, NJ, 19; Jacobs, Sus, 17; Nidiffer, Roc, 15; Schlehuber, Roc, 12; Sams, Qc, 12; Bryant, Ott, 10; McDonald, Roc, 9 .
Victoires — Rakkar, Qc, 9; Cordero, Ott, 9; Salazar, Roc, 8; Chrismon, Ott, 8; Loosen, NJ, 7; Rodriguez, Sus, 7; Suk, Sus, 7.
Retraits au bâton — Fischer, Roc, 96; Chrismon, Ott, 93; Rusch, TR, 92; Salazar, Roc, 92; Bollinger, TR, 89; Lopez, TR, 83; Cordero, Ott, 77 .
Victoires protégées — Downing, Sus, 14; Nelo, Roc, 14; Fitzsimmons, Qc, 13; Wilson, Ott, 12; Cruz, NJ, 12; Santiago, Sus, 8; Santiago, NJ, 8 .

LBJEQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES 4 DE 7
GATINEAU VS. CHARLESBOURG
Gatineau mène la série 1-0
Mardi 23 août
Gatineau 8 Charlesbourg 2
Jeudi 25 août
Charlesbourg à Gatineau, 20h
Samedi 27 août
Gatineau à Charlesbourg, 16h
Dimanche 28 août
Charlesbourg à Gatineau, 16h
QUART DE FINALE 4 DE 7
ST-EUSTACHE VS. REPENTIGNY
(St-Eustache mène la série 3-2)
Mardi 9 août
St-Eustache 6 Repentigny 3
Jeudi 11 août
Repentigny 1 St-Eustache 4
Dimanche 14 août
St-Eustache 4 Repentigny 8
Lundi 15 août
Repentigny 2 St-Eustache 4
Jeudi 25 août
St-Eustache à Repentigny, 19h30
Vendredi 26 août
x-Repentigny à St-Eustache, 19h30

LBMQ

	MJ	V	D	Pct	Diff
St-Jean	32	23	9	,719	0
Montréal	32	21	11	,656	2
St-Jérôme	32	20	12	,625	3
Victoriaville	32	17	15	,531	6
Coaticook	32	14	18	,438	9
Acton Vale	32	14	18	,438	9
Thetford Mines	32	13	19	,406	10
Shawinigan	32	11	21	,344	12
Sherbrooke	32	11	21	,344	12

Lundi 22 août
Montréal 4 Sherbrooke 5
Thetford Mines 4 Coaticook 7
FIN DU CALENDRIER RÉGULIER

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Dimanche 21 août
Acton Vale 13 Shawinigan 1
(Acton Vale gagne la série 2-1)

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Ottawa	4	3	1	,625	220	212
Hamilton	4	4	0	,500	239	203
Toronto	4	4	0	,500	188	220
Montréal	3	5	0	,375	173	186

ASSOCIATION DE L'OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Calgary	6	1	1	,875	248	161
C.-Britannique	5	3	0	,625	235	210
Winnipeg	4	4	0	,500	199	186
Edmonton	4	4	0	,500	239	222
Saskatoon	1	7	0	,125	145	286

Jeudi 25 août
C.-B. à Ottawa, 19h30.
Vendredi 26 août
Winnipeg à Montréal, 19h.
Saskatchewan à Edmonton, 22h.
Dimanche 28 août
Hamilton à Calgary, 19h.

NFL

CALENDRIER PRÉPARATOIRE
Jeudi 25 août
Atlanta à Miami, 20h.
Dallas à Seattle, 22h.
Vendredi 26 août
Buffalo à Washington, 19h30.
Nouvelle-Angleterre en Caroline, 19h30.
Pittsburgh à La N.-Orléans, 20h.
Cleveland à Tampa Bay, 20h.
Green Bay à San Fran., 22h.
Samedi 27 août
Kansas City à Chicago, 13h.
Detroit à Baltimore, 19h.
Philadelphie à Indianapolis, 19h.
N.Y. Giants à N.Y. Jets, 19h30.
Tennessee à Oakland, 20h.
Los Angeles à Denver, 21h.
Dimanche 28 août
San Diego au Minnesota, 13h.
Arizona à Houston, 16h25.
Cincinnati à Jacksonville, 20h.

HOCKEY

LHJMQ

CALENDRIER PRÉPARATOIRE
Dimanche 21 août
B.-Boisbriand 3 Sherbrooke 2 (F)
Charlottetown 2 Cap-Breton 10
Gatineau 3 B.-Boisbriand 2 (F)
Sherbrooke 2 Gatineau 0
Saint-Jean 2 A.-Bathurst 7
R.-Noranda 7 Val-d'Or 1
Halifax 4 Moncton 3 (F)
Mardi 23 août
Shawinigan 4 Victoriaville 3
Gatineau 4 Drummondville 6
Sherbrooke 0 B.-Boisbriand 8
Val-d'Or 3 R.-Noranda 6
B.-Comeau à Chicoutimi, 19h30.
Rimouski à Québec, 20h.
Mercredi 24 août
Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h.
Halifax au Cap-Breton, 18h.
Moncton à Charlottetown, 18h.
Victoriaville à **Shawinigan**, 19h.
B.-Boisbriand à Sherbrooke, 19h.
Chicoutimi à B.-Comeau, 19h30.
Drummondville à Gatineau, 19h30.
R.-Noranda à Val-d'Or, 19h30.
Québec à Rimouski, 19h30.
Vendredi 26 août
Charlottetown à Moncton, 18h.
Cap-Breton à Saint-Jean, 18h.
Shawinigan à Chicoutimi, 19h30.
Samedi 27 août
Halifax à Charlottetown, 14h.
Québec à B.-Comeau, 14h.
Rimouski à Victoriaville, 16h.
Gatineau à B.-Boisbriand, 16h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h.
Drummondville à R.-Noranda, 19h.

MIDGET AAA

CALENDRIER PRÉPARATOIRE
Lundi 22 août
C.A.-Gir. 1 Chât. 2
Mardi 23 août
Saint-Eustache 3 L.-Montréal 7
Lévis 3 Albatros N.-Dame 2
Jonquière 2 T.-Rivières 3 (F)
Cant. De Magog 1 L.-St-Louis 4
C.E.-Blondin 1 Gatineau 2
C.A.-Gir. 4 C.C.-LeMoy. 5 (P)
Jeudi 25 août
Amos à L.-St-Louis, 18h35.
Saint-Eustache au C.A.-Gir., 19h.
Jonquière Blizzard St-François, 19h.
L.-Montréal à Chât., 19h30.
Gatineau au C.C.-LeMoy., 19h30.
T.-Rivières à Lévis, 19h30.
Vendredi 26 août
Blizzard St-François à Jonquière, 19h.
Albatros N.-Dame à T.-Rivières, 19h.
L.-St-Louis Cant. De Magog, 19h.
C.E.-Blondin à Saint-Eustache, 19h15.
Amos à Chât., 19h30.

TENNIS

OMNIUM WINSTON-SALEM

À WINSTON-SALEM, ÉTATS-UNIS
MESSIEURS
Simple - Deuxième tour
Roberto Bautista Agut (2), Espagne, bat Aljaz Bedene, Angleterre, 4-6, 6-3, 6-3.
Sam Querrey (6), États-Unis, bat Guillermo Garcia-Lopez, Espagne, 6-3, 6-7 (5-7), 7-5.
Jiri Vesely, République tchèque, bat Kevin Anderson (5), Afrique du Sud, 7-6 (7-5), 6-4.
Diego Schwartzman, Argentine, bat Gilles Simon (7), France, 7-6 (7-2), 6-1.
Marcos Baghdatis (14), Chypre, bat Donald Young, États-Unis, 6-4, 4-6, 6-4.
Viktor Troicki (9), Serbie, bat Kyle Edmund, Angleterre, 6-3, 7-5.
Bjorn Fratangelo, États-Unis, bat Paolo Lorenzi (11), Italie, 4-6, 6-2, 6-3.
Pablo Cuevas (3), Uruguay, bat Malek Jaziri, Tunisie, 7-5, 6-1.
Yen-Hsun Lu, Taïpei chinois, bat Joao Sousa (10), Portugal, 6-2, 6-4.
Andrey Kuznetsov (12), Russie, bat Mikhail Youzhny, Russie (abandon).
John Millman, Australie, bat Albert Ramos-Vinolas (8), Espagne, 4-6, 7-5, 6-3.
Pablo Carreno Busta (16), Espagne, bat Jan-Lennard Struff, Allemagne, 6-4, 7-5.
DAMES
Simple - Premier tour
Johanna Larsson, Suède, bat Timea Bacsinszky (7), Suisse, 7-5, 6-2.
Kirsten Flipkens, Belgique, bat Belinda Bencic, Suisse, 6-1, 4-6, 7-5.
Simple - Deuxième tour
Elena Vesnina, Russie, bat Anett Kontaveit, Estonie, 6-4, 1-0 (abandon).
Agnieszka Radwanska (1), Pologne, bat Jelena Ostapenko, Lettonie, 7-5, 6-1.
Elina Svitolina (10), Ukraine, bat Evgeniya Rodina, Russie, 6-3, 6-1.
Ekaterina Makarova, Russie, bat Anastasija Sevastova, Lettonie, 6-3, 6-2.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York City	26	11	7	8	44	43	41
FC Toronto	25	11	7	7	37	26	40
New York	26	10	9	7	45	35	37
Philadelphie	25	9	9	7	43	40	34
Montréal	24	8	7	9	38	37	33
D.C. United	24	6	8	10	26	30	28
Orlando	24	5	6	13	38	41	28
N.-Angleterre	25	6	11	8	29	46	26
Columbus	23	4	8	11	31	38	23
Chicago	23	5	11	7	25	32	22

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	26	13	7	6	39	34	45
Colorado	24	11	3	10	27	20	43
Salt Lake	26	11	8	7	37	36	40
Kansas City	27	11	11	5	32	30	38
Los Angeles	24	9	4	11	38	24	38
Portland	26	8	10	8	37	39	32
San Jose	24	7	7	10	26	27	31
FC Seattle	24	9	12	3	29	31	30
FC Vancouver	26	8	12	6	34	43	30
Houston	24	5	10	9	27	30	24

Dimanche 21 août
New York 2 D.C. United 2
Portland 1 FC Seattle 3
Mercredi 24 août
Philadelphie à Columbus, 19h30.
D.C. United à Montréal, 19h30.
FC Toronto Orlando, 19h30.
Los Angeles à Chicago, 20h30.
FC Seattle à Houston, 21h.
N.-Angleterre à San Jose, 22h30.
Vendredi 26 août
Colorado à Salt Lake, 20h.
Samedi 27 août
Kansas City à Philadelphie, 19h.
Chicago à D.C. United, 19h.
San Jose à Columbus, 19h30.
Montréal au FC Toronto, 19h30.
FC Dallas à Houston, 21h.
FC Vancouver à Los Angeles, 22h30.
Dimanche 28 août
N.-Angleterre à New York, 14h30.
FC Seattle à Portland, 17h.
New York City Orlando, 19h.

RÉSULTATS À L'HIPPODROME 3R – MARDI 23 AOÛT 2016

PREMIÈRE COURSE
AMBLE – 4000 $
6 MAGSTER – 4.80 – 3.40 – 2.70
1 ALL LADY GIRL – 3.90 – 2.80
2 HENIA – 11.60
Ont aussi couru: Frozen Magic, Xternal, Letsdream Onit, Diesel Panic, Nibs, Rosie Jade Star
DURÉE: :29 – :59.2 – 1:30.1 – 2:01.3
EX: (6-1) 12.30
SF: (6-1-2-3) 361.50
TR: (6-1-2) 86.30

DEUXIÈME COURSE
TROT – 3400 $
4 BRISE DU LARGE – 3.90 – 0.20 – 2.60
6 SOS MASTERS BOY – 3.20 – 2.30
3 VICTORYCARI – 3.80
Ont aussi couru: National Trace, Neptune Hall, Photo Taurus, Gifted Muscles
DURÉE: :28.4 – 1:00.3 – 1:31.1 – 2:01.1
DD: (6-4) 11.50
EX: (4-6) 6.80
SF: (4-6-3-7) 21.55
TR: (4-6-3) 19.80

TROISIÈME COURSE
TROT – 3400 $
1 TORCHES ANGEL – 2.50 – 2.30 – 2.10
3 R RKADABRA – 4.40 – 2.10
2 REVONAH HANOVER – 2.20
Ont aussi couru: Excel P V, Sullys Glide
DURÉE: :29 – 1:01 – 1:30.4 – 2:01.1
EX: (1-3) 5.40
SF: (1-3-2-5) 7.70
TR: (1-3-2) 7.10

QUATRIÈME COURSE
AMBLE – 3200 $
1 WINDHAM HANOVER – 3.80 – 3.80 – 2.90
3 CHARLIE DRUMMOND – 9.50 – 3.70
6 CARSONS CAMALOT – 4.60
Ont aussi couru: Shanghai Ben, Charlottes Tazman, Zoe Panic, Cowboy Cody, Kesons Reign
DURÉE: :28.2 – :58.3 – 1:27.4 – 1:58
EX: (1-3) 42.40
SF: (1-3-6-4) 706.65
TR: (1-3-6) 349.80

CINQUIÈME COURSE
AMBLE – 3000 $
2 WHITEMOUNTAIN NEMO – 9.60 – 3.60 – 2.40
8 FORTUNE FELLA – 3.80 – 2.30
9 DONT TELL MOM – 7.40
Ont aussi couru: Moment To Cherish, Snipper Phil, Hp Rayan Art Jules, A Goodday To Win, G Zattara, Queens Heritaj
DURÉE: :27.1 - :57 - 1:27 - 1:57.2
EX: (2-8) 31.90
SF: (2-8-9-3) 1156.35
TR: (2-8-9) 340.90

SIXIÈME COURSE
AMBLE – 4000 $
4 HEATHERS SHADOW – 8.10 – 3.50 – 2.70
1 JIMBELINA – 2.20 – 2.10
8 MR SUNSHINE BOY – 2.50
Ont aussi couru: Sandinista, Twin B Charming, Sagawi, Davinci Seelster
DURÉE: :27.4 - :58.3 - 1:27.4 - 1:57.1
EX: (4-1) 18.90
SF: (4-1-8-7) 136.25
TR: (4-1-8) 47.00

SEPTIÈME COURSE
AMBLE – 3400 $
1 EARLYMORNINARRIVAL – 3.20 – 2.70 – 3.00
10 WASHINGTON HANOVER – 3.20 – 2.90
5 APRIL BANDIT – 7.00
Ont aussi couru: Shaelas Girl, Northern Trophy, E F Gaspesien, Cf Sting Rei, Some Hearts, Noloseblues
DURÉE: :27.4 - :57.3 - 1:26.4 - 1:57.2 EX: (1-10) 8.80 SF: (1-10-5-8) 107.80 TR: (1-10-5) 73.00

HUITIÈME COURSE
AMBLE – 3600 $
4 BROWN DIRT COWBOY– 3.60 – 3.40 – 2.60
7 BRUSSEBEACH – 5.70 – 6.70
5 BARRE OBLIQUE – 4.30
Ont aussi couru: Scout Says, Trys Little Prince, Tickle My Fantasy, Rock Camroller, Gutsy Greg, Hold Your Hat
DURÉE: :27.3 - :57.2 - 1:27 - 1:57.3 DD: (1-4) 7.60 EX: (4-7) 85.30 SF: (4-7-5-2) 1526.90 TR: (4-7-5) 897.90
O 51488
*MONTANT PAYE PAR L'HÔTE
DES COURSES EN DIRECT

IMPACT

Réaction attendue contre DC United

La Presse

C'est un clin d'œil tout en contraste qui a entraîné une première réaction tout aussi opposée. En 2015, l'Impact avait bien lancé son sprint final en remportant le 24e match de la saison face au Fire de Chicago. Samedi, la défaite contre cette même équipe, avec un nombre identique de matchs joués, a plutôt causé sa part de doutes et d'interrogations.

Résultat, les joueurs ont commencé la semaine, lundi, par une longue réunion afin de faire le point sur la situation actuelle. «Cette petite causerie va changer beaucoup de choses, a commenté Ambroise Oyongo, positif. Ça montre qu'on va vers le même chemin et qu'on veut gagner quelque chose. C'est le plus important. Quand ça ne va pas dans l'équipe, qu'il y a des défaites comme celle de samedi, et qu'on s'assoit, ça veut dire que quelque chose de positif va arriver. C'est bien que tout le monde ait parlé (lundi).»

Sans approfondir publiquement le contenu de la rencontre, les différents protagonistes ont tout de même vanté l'avantage de s'appuyer sur un groupe expérimenté au sein duquel trône Didier Drogba. Le thème à la mode est aussi la nécessité d'en donner plus. Car, au-delà des acquisitions, et donc des essais tactiques, l'Impact a traversé le mois d'août en faisant preuve d'inconstance dans les résultats et dans le contenu.

«Je ne sais pas si ce sont les automatismes ou un manque d'envie», avait tonné Laurent Ciman, samedi soir.

Les vérités prononcées dans le vestiaire doivent donc se transposer sur le terrain. Le onze montréalais espère rebondir, mais aussi repousser un adversaire, DC United, qui ne compte que cinq points de retard.

Pas de médaille, pas de problème

Andréanne Langlois ravie de sa première expérience olympique

FRANÇOIS RATTÉ
Le Soleil



La kayakiste Andréanne Langlois est de retour au Québec après avoir participé aux Jeux olympiques de Rio. — PHOTO: LE SOLEIL

QUÉBEC — Andréanne Langlois affichait un sourire radieux à son arrivée, mardi matin, à l'Aéroport international Jean-Lesage. Pas de doute que la kayakiste de 23 ans flottait encore sur un nuage quelques minutes après sa descente d'avion.

«Je suis tellement contente de tout ce que j'ai vécu à Rio. Je suis satisfaite de ma tenue dans toutes mes courses (huitième en qualifications, cinquième en demi-finale et sixième en finale B) et je reviens chez moi plus convaincue que jamais d'être en mesure de tenir mon bout face à l'élite internationale de ma discipline», raconte-t-elle sur un ton qui en dit long sur sa motivation. Elle a aussi atteint la finale A en K-4 500 m.

Plus jeune que la majorité des athlètes auxquelles elle s'est mesurée à Rio, le «bébé» de la délégation canadienne en canoë-kayak ne savait vraiment pas à quoi s'attendre aux Jeux olympiques, d'autant plus qu'elle était censée patienter pendant encore quatre ans avant de prendre part aux Jeux de… Tokyo, en 2020.

«J'ai réalisé jusqu'à quel point il y avait une importante différence d'âge avec mes adversaires quand j'ai constaté qu'elles communiquaient avec leurs conjoints pour avoir des nouvelles de leurs enfants ou de leurs bébés pendant que je jouais aux Pokémon sur mon téléphone…» raconte-t-elle en riant.

Andréanne n'avait certainement pas anticipé qu'elle pourrait même tenir tête à son idole et championne du monde, la Néo-Zélandaise Lisa Carrington, pendant la première moitié d'une demi-finale de la catégorie K1-200.

«Je l'ai battue sur les 100 premiers mètres, alors que personne n'a été en mesure de lui livrer une chaude lutte au cours des dernières années. Affamée de victoires comme je suis depuis mon séjour à Rio et misant sur la vitesse qui est innée en moi, il ne reste plus qu'à travailler sur mon endurance pour être en mesure de la battre dans quatre ans sur 200 mètres», confie Langlois, plus confiante que jamais en ses moyens.

Selon la kayakiste qui est liée au club de Trois-Rivières depuis quelques années, l'attitude des Brésiliens qui accompagnaient les athlètes sur les sites de compétition l'a aidée à chasser la nervosité.

«Ces gens-là sont tellement relaxes qu'ils m'ont parfois donné l'impression que j'étais en vacances dans le Sud, ce qui m'a beaucoup aidé à savourer ma première participation aux Olympiques. Il n'y a pas à dire: j'ai vraiment profité de mon expérience au Brésil! J'ai aussi appris sur le tas à gérer mon stress et à la façon de m'y prendre pour me sentir à l'aise avec l'importante couverture médiatique.»

JEUX PARALYMPIQUES

L'exclusion de la Russie confirmée

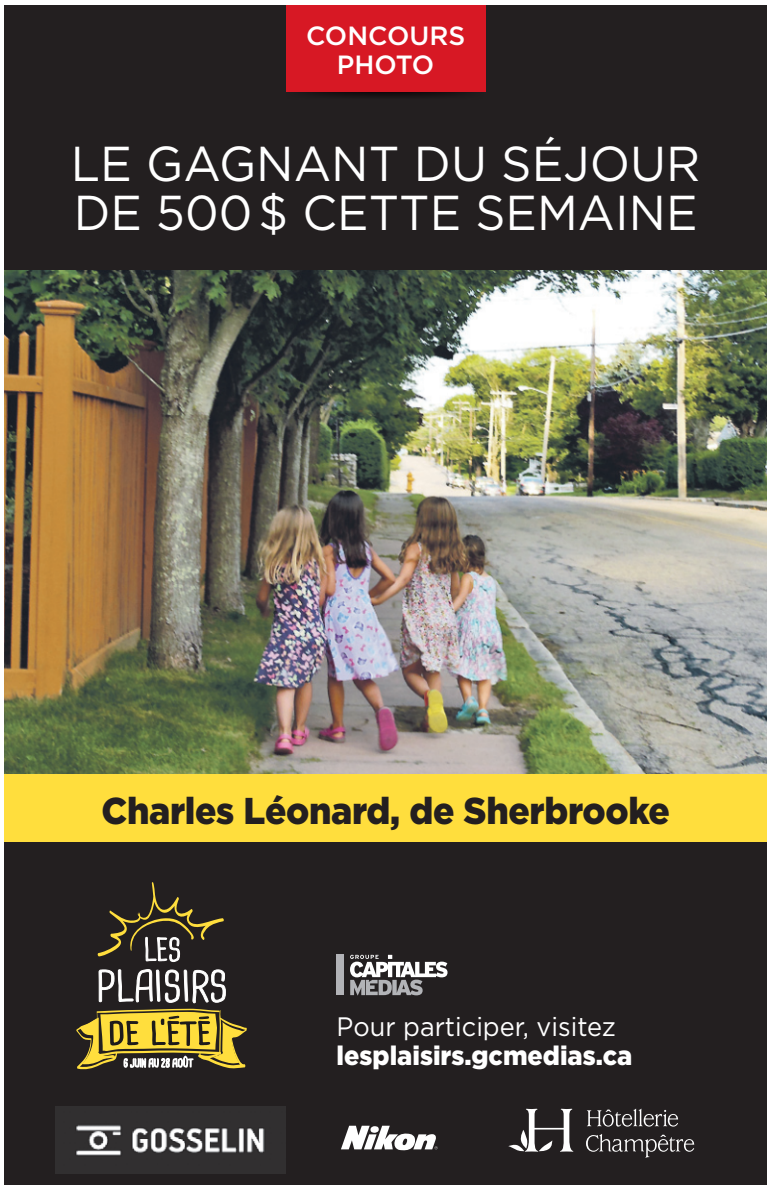
GENÈVE (AP) — La Russie est officiellement bannie des Jeux paralympiques après avoir perdu son appel devant le plus haut tribunal du sport dans la foulée du scandale de dopage d'État.

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a annoncé, mardi, sa décision de rejeter l'appel du Comité paralympique russe contre son exclusion des jeux qui se tiendront du 7 au 18 septembre à Rio de Janeiro. L'audience a eu lieu, lundi, à Rio.

Le tribunal a précisé que ses juges ont estimé que le Comité international paralympique (CIP) «n'a violé aucune règle de procédure» en procédant à l'exclusion de l'équipe russe il y a deux semaines. «(La) décision d'interdire l'(équipe russe) a été faite conformément aux règles du CIP et était proportionnelle aux circonstances», a déclaré le tribunal dans un communiqué.







entre vous et moi



lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@videotron.ca*

Les coups de cœur de Marcel Jobin à Rio et plus encore!

La jeune nageuse ontarienne de 16 ans **PENNY OLEKSIAK** avec sa récolte de quatre médailles ainsi que le marcheur canadien **EVAN DUNFEE** (quatrième au 50 km marche) constituent les coups de coeur de **MARCEL JOBIN** aux Jeux de Rio.

• • • • •

Parlant de Jobin, celui-ci était parmi les intervenants, dimanche et lundi, lors de la présentation d'un documentaire à la série *25 ans d'émotions* à RDS, relatant les grands moments des Olympiques de 1976. Dans cette foulée, l'ancien olympien sera sur le plateau de **JULIE SNYDER** au Banquier de TVA, le 11 septembre, alors qu'il portera la valise 22 aux côtés de **SYLVIE BERNIER**, **GUILLAUME LEBLANC**, **JACQUELINE GAREAU** et compagnie.

• • • • •

Au rayon de la compétition active, l'icône de Saint-Boniface participera au Demi-marathon de Montréal les 24 et 25 septembre. Objectif ultime pour cette force de la nature: les 42 km du Marathon de Montréal en 2017 alors qu'il atteindra le cap des 75 ans.

• • • • •

Onde de choc au club de golf Vieilles Forges! **FERNAND GUIMOND** (87 ans) a eu un malaise au 13e trou alors qu'il était en train de disputer sa ronde de golf quotidienne vendredi dernier. Et quelques heures plus tard, il a rendu l'âme. Ce fut la consternation totale chez les membres du club.

• • • • •

«Monsieur Guimond, l'un des doyens du club, marchait toujours ses 18 trous en compagnie de ses partenaires, **JACQUES BOURASSA**, **SIMON LAFOREST** et **SERGE MUNGER**. Jour après jour, il se présentait au club à 7 h 30. Son sourire ne laissait jamais personne indifférent. Le club de golf perd un homme d'exception. Il va nous manquer», de noter le professionnel **PATRICK TREMBLAY** atterré en nous apprenant cette triste nouvelle.

• • • • •

La Fondation RSTR innovera, mercredi, lors de la 20e édition de son tournoi de golf prévu au club Ki-8-Eb, en présentant également un tour cycliste. Parmi les inscrits (golf ou vélo), mentionnons **JEAN-GUY CRÉPEAU**, **PIERRE SOUCY**, **MARC DONTIGNY**, **GAÉTAN BOIVIN**, **MARIANNE MÉTHOT**, **BERNARD MILETTE**, **PIERRE MERCIER**, **CHRISTIAN CARRIER**, **CHRISTIAN HÉTU**, **MICHEL CORMIER**, **RENÉ GOYETTE**, **DANIEL COURNOYER** et **GINETTE BELLEMARE**. La grande responsable est **MARIE-ANDRÉE ROUSSEAU**. Amusez-vous bien et que ça roule, les amis!

• • • • •

J'ai bien aimé les analyses et interventions de **MARC-ANDRÉ MASSON**, un Trifluvien d'origine, au petit écran lors des Jeux de Rio.

Bravo 60 fois à **LESTER LAHAYE** (ex-arrière offensif des Reds de Trois-Rivières) et à sa conjointe **PIERRETTE POULIOT** qui ont fêté leurs noces de diamant!

• • • • •

NORMAND CHOQUETTE accomplit un travail remarquable dans la chaise de préposé aux départs au club de golf Du Moulin. Et il jouit d'une forte popularité auprès des membres.

• • • • •

Toujours fidèle au rendez-vous, le sportif dans l'âme **JEAN HUBERT** ne manque aucun match des Aigles de la Can-Am.

• • • • •

PATRICE FORCIER, du club Vallée du Richelieu et commentateur de golf à *L'Antichambre* de RDS, a travaillé sous les ordres de **CLÉMENT LADOUCEUR** au club Métabéroutin.

• • • • •

PIERRE RIOUX, le nouvel adjoint de **SERGE BEAUSOLEIL** chez l'Océanic de Rimouski, a dirigé les destinées de la formation trifluvienne dans la LNAH à un certain moment. Idem pour Beausoleil.

• • • • •

DAVE FROST et **HÉLÈNE GERVAIS** seront les invités d'honneur de la cinquième édition du tournoi de golf de la Fondation Bon départ Canadian Tire, qui aura lieu le 15 septembre au club Du Moulin. Une tradition d'entraide qui se poursuivra grâce à la précieuse collaboration de **PIERRE ST-JACQUES**, **RICHARD MARSAN** et **SYLVIE DROLET** des bannières Canadian Tire en Mauricie. Pour des réservations: **JULIE GAUDREAULT** au 819 378-3835.

• • • • •

ZACHARY GIROUX (14 ans) est impressionnant lorsqu'il s'adresse à la petite balle blanche à partir des tertres de départ!

• • • • •

LOUIS-MICHEL LAFRENIÈRE et **JONATHAN CASTONGUAY** (deux ex-porte-couleurs de la **LHSAM**) se sont envolés dernièrement vers le Vieux Continent où ils entameront la saison de hockey avec les Éléphants de Chambéry chez les cousins français... Soit dit en passant, Lafrenière est le petit-fils du bien connu **GILLES LAMARRE** de la célèbre famille mauricienne.



› DE LA RELÈVE CHEZ LES LADOUCEUR

Clément Ladouceur tout fier de poser en compagnie de sa fille Annie et de sa petite-fille bien-aimée Florence, qui montre déjà de belles aptitudes sur un parcours de golf.



› DERNIER CAUCUS DES AIGLES PLANTE SPORTS

Toujours à l'affût, le vétéran photographe Gilles Joubert a tiré sur pellicule le dernier caucus de la campagne 2016 des Aigles Plante Sports. Ça se passait vendredi dernier au Stade Stéreo Plus lors de la défaite crève-cœur face aux Castors de Charlesbourg. Trois-Rivières était à un coup sûr du miracle, comme le titrait si bien Vincent Gauthier dans son analyse du match dans l'édition week-end de votre quotidien régional. Jean-Philippe Lemay et sa bande ont fait passer les amateurs par toute la gamme des émotions durant la saison. Les champions de la section Financière Sun Life au calendrier régulier peuvent marcher la tête haute, malgré cette élimination en quarts de finale.— PHOTO: GILLES JOUBERT



› DEUX PASSIONNÉS DE HOCKEY SE RENCONTRENT

Le sportif trifluvien Normand Meunier a eu le privilège de côtoyer le pilote Patrice Brisebois au GP3R. Parions que la conversation a tourné autour du hockey entre les deux passionnés.

Courtes vacances pour Hugo Houle

Sportcom

MONTRÉAL — La pause post-olympique a été de courte durée pour le cycliste québécois Hugo Houle. Après avoir fini 17e de la Cyclassics de Hambourg (Allemagne) dimanche, le membre de la formation AG2R La Mondiale a entamé le Tour de Poitou-Charentes, mardi, en France.

Nacer Bouhanni (Cofidis, Solutions Credits) a été le premier à rallier la ligne d'arrivée de cette première étape au terme d'une course de 190 kilomètres reliant Angoulême à Puilboreau. Le Français a devancé au sprint deux représentants de la formation Wanty - Groupe Gobert, le Belge Roy Jans, deuxième, et l'Italien Danilo Napolitano, troisième.

«Le plus gros élément aujourd'hui, c'est la chaleur. Il faisait 38 degrés! Il y a une canicule dans la région», a raconté Hugo Houle, qui a pris le 26e rang, terminant dans le même temps que Bouhanni. «Ç'a été bien dans l'ensemble», a-t-il ajouté.

Les cyclistes d'AG2R La Mondiale avaient le sentiment du devoir accompli après avoir croisé la ligne d'arrivée. Leur coéquipier, le Français Julien Bérard, a fait partie du groupe de quatre coureurs parti en échappée. Même si ces derniers ont été rattrapés à une trentaine de kilomètres de la fin de la course, les secondes de bonification amassées ont permis à Bérard de prendre le troisième rang du classement général, à cinq secondes de Bouhanni.

Quant à Hugo Houle, sa mission était de terminer dans le même temps que le vainqueur. «Il y aura un contre-la-montre pour la quatrième étape et ça pourrait être bon pour moi pour le classement général. Je ne voulais donc pas perdre de temps aujourd'hui», a expliqué l'athlète de Sainte-Perpétue qui pointe actuellement au 36e échelon du général, à 10 secondes.

Longue de 180 kilomètres, la deuxième étape du Tour de Poitou-Charentes se terminera à Niort, mercredi. Une autre arrivée au sprint est à prévoir selon Houle. «Il y a plusieurs sprinters ici et les routes sont assez plates. S'il y a beaucoup de vent, ça pourrait causer des surprises, mais pour le moment c'est assez contrôlé», a conclu le Québécois.

Des choix difficiles à prévoir

Les Cataractes l'emportent 4-3 face aux Tigres

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Sur papier, ça semblait bien inégal.

Les Cataractes avaient concocté un alignement de recrues pour affronter les Tigres à Bécancour mardi, qui eux avaient choisi d'employer plusieurs vétérans dont leur capitaine Tristan Pomerleau et les surdoués Pascal Laberge et Maxime Comtois. Ça n'a pas empêché les jeunes Cataractes de sortir du petit aréna, où s'étaient entassés 800 personnes, avec une victoire de 4-3, ce qui est de nature à compliquer les décisions finales qui sont attendues jeudi matin dans le camp shawiniganais.

C'est Pascal Aquin qui a départagé les deux clubs dans la dernière minute de jeu, un juste retour des choses puisque les Cataractes ont dominé au pointage durant la majorité de la soirée. Tirant de l'arrière 3-1 après 40 minutes, les Tigres avaient orchestré une poussée de deux buts en troisième pour rendre les choses intéressantes, battant chaque fois le portier Zachary Bouthillier entre les jambières. Les Tigres ont eu ensuite quelques chances de marquer le but décisif en avantage numérique, mais les Cataractes ont tenu le coup jusqu'à ce qu'Aquin pousse la rondelle derrière James Povall.



L'aréna de Bécancour était rempli pour le match préparatoire entre les Cataractes et les Tigres de Victoriaville. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Outre Aquin, Samuel Bucek, Samuel Asselin et Vincent Senez-Allaire ont marqué pour les Shawiniganais, qui ont ravi leur entraîneur Claude Bouchard par leur intensité. «C'est déjà une leçon en banque, qui peut nous servir durant toute la saison. Le hockey, ça ne se gagne pas sur papier. Ça se gagne avec du travail et en respectant des consignes. On a montré du caractère aussi, en résistant en désavantage numérique alors que les Tigres venaient de créer l'égalité. Tout ça, c'est du positif, et ça prouve que la ligne est mince dans cette ligue entre une victoire et une défaite», soulignait Bouchard, qui a pris place derrière le banc plutôt que de regarder l'action des gradins. «On ne pratique pas beaucoup cette semaine, et je veux qu'on avance dans le système même si nous sommes en période d'évaluation. En étant derrière le banc, je peux apporter certains correctifs.»

Si la victoire ne rapporte pas de points au tableau, elle est quand même porteuse d'espoir pour certaines recrues qui tentent de percer la formation. Bouchard prévient qu'il reviendra mercredi à la maison lors du match retour face aux Tigres avec un alignement sensiblement bâti de la même façon. «Nos jeunes ont pu se mesurer à un vrai alignement de la LHJMQ, c'était un beau défi. Et pour nous, c'est la meilleure des façons pour les évaluer. On a une autre chance demain et on va leur donner le plus d'espace possible pour prendre les décisions les plus éclairées. Il y a de belles bagarres à l'interne présentement, c'est beau à voir. Le match de mercredi va nous permettre de valider ce qu'on a déjà comme informations.»

Grands résultats, grandes attentes

Les Patriotes s'envolent vers la France en préparation de leur saison 2016-17

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Champions en titre de la Coupe Queen, champions en titre du calendrier régulier et meilleur rendement du programme en saison régulière. Il n'y a pas de doute, la barre est haute pour les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières en vue de la campagne 2016-2017.

Dans l'espoir de répéter ces exploits dans la Ligue de l'Ontario, la formation dirigée par Marc-Étienne Hubert misera sur un noyau aguerri, guidé par le joueur universitaire par excellence au pays l'an dernier, Guillaume Asselin. Le franc-tireur a trôné au sommet des marqueurs avec une impressionnante récolte de 27 buts et 47 points en 28 matchs.

Peut-il répéter ses exploits? «On le souhaite! L'an passé, il a possiblement connu sa meilleure saison en carrière. Le plus difficile quand tu réussis un tour du chapeau, c'est le match suivant. Ça sera un peu comme ça pour lui cette année. Il a un grand défi devant lui», souligne son entraîneur.



Guillaume Asselin
— PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Évidemment, Asselin ne sera pas seul pour mener la barque puisqu'on retrouvera dans le vestiaire des Patriotes plusieurs vétérans, dont Marc-Olivier Mimar, Pierre-Olivier Morin, Tommy Giroux, Félix Plouffe, Guillaume Bélanger et le capitaine Martin Lefebvre.

«Nous misons sur un bon groupe qui arrive à maturité. On a aussi ajouté de bons éléments aux bons endroits», indique Hubert, qui accueille avec enthousiasme quelques nouveaux visages dans son vestiaire. Parmi ces ajouts, on note les attaquants Gabriel Slight et Deven St-Hilaire ainsi que les défenseurs Élie Bérubé et Allan Caron.

Puis, entre les poteaux, Sébastien Auger demeure l'homme de confiance, devant Charles-Étienne Martin. Quant à Alexandre Bélanger, il viendra tonifier le portrait devant le filet s'il ne parvient pas à décrocher un contrat chez les professionnels.

Cependant, c'est sans Francis Desrosiers que les Trifluviens devront vraisemblablement se débrouiller. Ce dernier devrait se faire opérer sous peu, ce qui pourrait sonner la fin de sa carrière.

PRÉPARATION RELEVÉE

Les Patriotes se sont envolés en direction de la France mardi en prévision de la Coupe Napoléon qu'ils disputeront du 26 au 28 août face aux Gothiques d'Amiens (Ligue Magnus de France), aux Panthers de Nottingham (Ligue élite du Royaume-Uni) et aux Huskies de Kassel (Ligue de deuxième division d'Allemagne). En plus de la Coupe Napoléon, les Patriotes auront droit à un affrontement avec les Dragons de Rouen, également de la Ligue de première division française.

À leur retour au pays, les Patriotes se frotteront d'abord aux Redmen de McGill (21 septembre) dans un match présaison, avant de se rendre aux États-Unis pour affronter deux formations de la NCAA (Golden Knights de l'Université Clarkson et Saints de l'Université St. Lawrence) les 1er et 2 octobre, dans l'État de New York.

«Ça faisait un petit moment que les Patriotes n'étaient pas allés aux États-Unis, car on préférait aller en France. Mais là, nos succès de l'an passé ont fait augmenter les enchères au niveau des équipes de la NCAA qui souhaitaient nous affronter. On va avoir deux matchs de qualité qui vont également offrir une bonne visibilité à nos joueurs», note le pilote qui entamera sa quatrième campagne à la barre du programme de hockey masculin de l'UQTR.

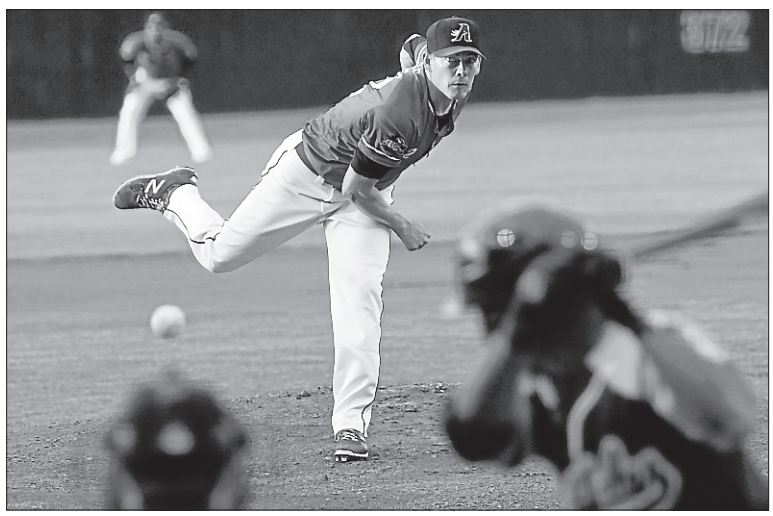
L'ouverture officielle de la saison des Patriotes s'effectuera le 12 octobre au Colisée trifluvien. Pour l'occasion, les Gee Gees d'Ottawa seront les visiteurs, eux qui effectuent un retour au sein du circuit universitaire canadien après une suspension de deux ans en raison d'un scandale à caractère sexuel qui avait éclaboussé l'institution.

Un plateau millénaire pour Rusch

Avec 9 retraits au bâton face aux Capitales, il atteint le cap des 1000 en carrière



VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Le lanceur Matthew Rusch a atteint le plateau des 1000 retraits au bâton chez les professionnels dans la victoire de 9-4 des Aigles face aux Capitales. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — **Les séries éliminatoires ont beau être un lointain mirage pour les Aigles de Trois-Rivières, certains accomplissements personnels peuvent réussir à pimenter un peu cette difficile fin de saison. Pour Matthew Rusch, le plateau des 1000 retraits au bâton en carrière chez les professionnels se trouvait dans sa ligne de mire et c'est avec une brillante performance aux dépens des Capitales de Québec qu'il l'a atteint dans une victoire éclatante de 9-4 mardi soir au Stade Stéréo Plus.**

L'as lanceur des Trifluviens était clairement en mission et c'est finalement avec neuf retraits au bâton au compteur qu'il a quitté le match, après 6,2 manches de travail, sous les applaudissements nourris des 1763 spectateurs.

«La réaction des partisans était géniale. C'est un moment dont je vais me souvenir tout le reste de ma vie», a mentionné le héros du jour au terme de sa 50e victoire en carrière chez les professionnels.

«En quatrième manche, j'ai commencé à voir les retraits s'additionner et je me suis dit que c'était atteignable. Mais en même temps, je ne voulais pas perdre de vue l'objectif principal qui était de gagner le match», a humblement ajouté celui qui agit également comme entraîneur des lanceurs avec les Aigles.

Pendant que Rusch s'approchait de son plateau millénaire, ses coéquipiers ont profité des bévues défensives des visiteurs pour lui offrir un coussin confortable. En quatrième manche, deux erreurs consécutives de la recrue William Salas, à l'arrêt-court, ont pavé la voie à deux points des Aigles qui ont ensuite pris leur envol définitivement.

Aux abords du vestiaire vainqueur, le gérant T.J. Stanton affichait un large sourire au terme de cette deuxième victoire en autant de jours face à son ancienne formation. Il s'est montré fort élogieux envers son lanceur partant. «Matt, c'est un bulldog et il l'a encore prouvé ce soir. Il représente tout un exemple à suivre dans le vestiaire.»

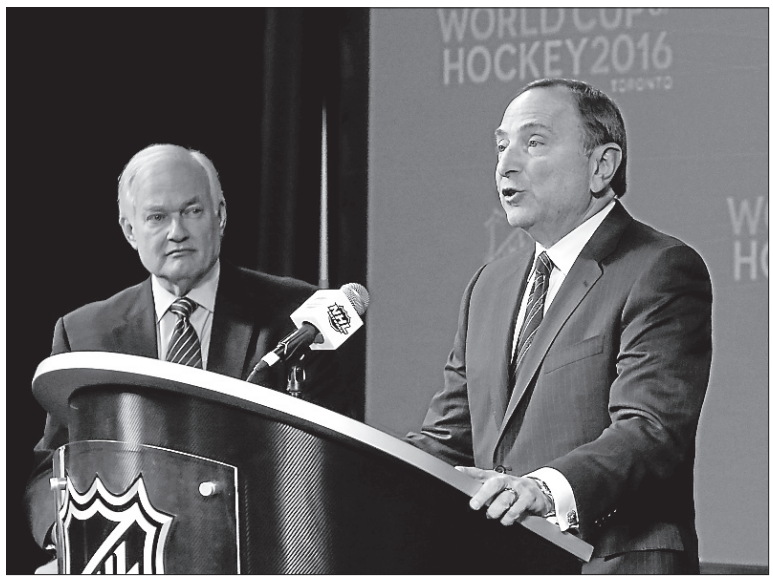
Afin de mettre un point d'exclamation à cette soirée, le releveur Dario Santangelo a réussi un attrapé spectaculaire sur le dernier retrait du match. Heureusement pour lui, car la frappe en flèche de Yeicok Calderon se dirigeait en plein cœur de son visage.

Chez les Capitales, le gérant Patrick Scalabrini était loin d'être enchanté de voir sa bande échapper une deuxième série consécutive face à une formation occupant les bas-fonds du classement général. «Ce n'est pas acceptable de la façon que ça s'est fait. Des erreurs et des buts sur balles nous ont sortis relativement tôt du match. Il n'est pas question de paniquer, mais il va falloir se réveiller rapidement», mentionne celui dont l'équipe a perdu ses quatre derniers matchs.

PRÉSENCE DE LA LNH AUX JEUX OLYMPIQUES DE 2018

La décision se fait toujours attendre

JONAS SIEGEL
La Presse Canadienne



Le commissaire de la LNH Gary Bettman et le directeur exécutif de l'AJLNH, Donald Fehr, laissent planer le doute quant à la participation des joueurs du circuit aux prochains Jeux olympiques. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — À l'approche de leur propre tournoi international qui opposera la crème de la crème, les dirigeants de la LNH et de l'Association des joueurs soupèsent les avantages et les inconvénients d'une présence aux Jeux olympiques d'hiver en 2018.

Si les joueurs de la LNH ont participé à tous les JO depuis 1998, la ligue a longtemps hésité à interrompre sa saison pendant des semaines, tout en condensant son calendrier, pour accommoder le tournoi olympique.

Un nouvel obstacle en vue des prochains Jeux à Pyeongchang, en Corée du Sud, concerne les frais couverts par le Comité international olympique et la Fédération internationale, une pratique que le CIO songe à abandonner sous la présidence de Thomas Bach.

L'éventualité d'avoir à assumer des coûts supplémentaires est considérée comme une pierre d'achoppement de trop pour la ligue et le syndicat.

«La question est de savoir si cela vaut la peine d'aller aux Jeux olympiques, a déclaré le commissaire de la LNH, Gary Bettman, lors d'une récente entrevue à La Presse Canadienne. Vous devez vous assurer que ça vaut le coup.»

Bettman a mentionné que plusieurs facteurs doivent être pris en compte, de la volonté des joueurs de participer aux Jeux olympiques jusqu'aux «opportunités qui en découlent.»

Le directeur exécutif de l'AJLNH, Donald Fehr, a réitéré dans une entrevue séparée que les joueurs veulent continuer de participer aux Jeux olympiques, en fonction des circonstances.

«Le sentiment est, toutes proportions gardées, que nous voulons y aller», a affirmé Fehr.

Lors de la finale de la Coupe Stanley en juin, Bettman s'est insurgé des changements proposés par le CIO de réduire ses paiements, décrivant les coûts supplémentaires comme «beaucoup, beaucoup, beaucoup de millions de dollars.»

Ces coûts, couverts par le CIO et la FIHG lors des cinq dernières éditions des Jeux olympiques, comprennent notamment le transport, l'assurance et l'hébergement.

Bach, élu à la présidence du CIO peu avant les Jeux olympiques de 2014, se montre réticent face à des «subventions spéciales» de ce genre.

«Le hockey est unique dans l'environnement des Jeux olympiques car, essentiellement, ce qui lui est demandé, c'est de suspendre ses activités pendant près de trois semaines, de se priver des revenus, de changer l'approche marketing, de courir le risque que des athlètes se blessent avec les conséquences dramatiques pour leur équipe et... en plus, de débourser beaucoup d'argent, a déclaré Fehr. Donc, nous verrons.»

La LNH et l'AJLNH font revivre la Coupe du monde de hockey à Toronto le mois prochain. C'est un tournoi qui pourrait revenir tous les quatre ans dans différentes villes, mais Bettman a déjà soutenu que la ligue ne l'envisage pas pour remplacer la compétition olympique.

Couture remplacera Benn

Logan Couture remplacera Jamie Benn au sein de la formation canadienne à la prochaine Coupe du monde.

Benn, âgé de 27 ans, a subi une intervention chirurgicale pour réparer une blessure à un muscle du tronc, le 14 juillet. Le directeur général des Stars, Jim Nill, avait précisé au moment de l'opération que le joueur aurait besoin d'une convalescence de six semaines après quoi on prendrait une décision quant à sa disponibilité pour la Coupe du monde.

«Nous voulons remercier Jamie de son dévouement envers un exigeant programme de rééducation dans le but de jouer pour le Canada, a déclaré Doug Armstrong, le directeur général d'Équipe Canada. Malheureusement, Jamie ne sera pas disponible et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.»

Benn, le meilleur marqueur de la LNH en séries éliminatoires la saison dernière, doit être rétabli à temps pour le début de la saison régulière. Couture, également âgé de 27 ans, s'est illustré avec les Sharks de San Jose dans leur parcours vers la finale de la Coupe Stanley. **LA PRESSE CANADIENNE**

Dans l'œil de l'ouragan

L'officiel Tony Germain revient néanmoins enchanté de son séjour à Rio



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca



Tony Germain a officié 12 combats durant les Jeux olympiques, en plus d'en juger 52. Il ne croit pas à la théorie de combats truqués à Rio. — PHOTO: AIBA

TROIS-RIVIÈRES — Malgré sa vaste expérience, Tony Germain anticipait une aventure unique à Rio, pour ses premiers Jeux olympiques. Son flair était bon! Non seulement l'arbitre shawiniganais a été un des officiels les plus utilisés lors du tournoi de boxe qui a pris fin il y a quelques jours, mais il a vécu dans l'œil de l'ouragan, un ouragan provoqué par quelques décisions très controversées.

La réputation de Germain est intacte. En 16 jours de compétition, il était au centre de l'arène pour 12 duels et il en a jugé 52. Sur les 35 officiels retenus pour le tournoi, seul l'officiel natif du Brésil a été plus occupé que lui! Germain a été utilisé dans 26 des 27 sessions, une charge de travail qui l'a emballé. «Je n'ai pas eu le temps de faire autre chose! À part avoir visité Copa Cabana et quelques autres sites touristiques, j'étais toujours dans l'univers de la boxe. C'était à la fois enivrant et stressant», reconnaît Germain, quelques heures après son retour en Mauricie.

On ne peut en dire autant de certains de ses collègues, qui ont été tassés après quelques décisions douteuses. Germain marche évidemment sur des œufs en commentant l'affaire, mais il ne se dérobe pas pour autant. «On se connaît tous entre officiels, plusieurs sont des amis. C'était difficile de voir certains être mis à l'écart pour quelques jours. D'autres ont carrément été retirés. C'est sûr que pour ceux qui n'étaient pas touchés, ça nous mettait plus de pression. Personne ne voulait faire d'erreurs et se retrouver dans la même situation. On savait que les projecteurs étaient sur nous.»

Germain rejette d'emblée la thèse de la corruption. À son avis, les combats étaient si serrés qu'ils entraînaient parfois des décisions discutables. «Je ne suis pas dans la tête des autres, mais je sais que les officiels étaient complètement isolés. Notre sélection a été tenue secrète jusqu'aux Jeux. Nous étions logés à part, sans accès à des téléphones cellulaires. Je ne vois pas comment certains auraient pu tenter de nous influencer», lance Germain. «Maintenant, il faut dire que ce sont les 286 meilleurs boxeurs au monde qui s'affrontaient. Ils avaient tous passé à travers un processus de sélection extrêmement rigoureux. Ça ne peut que provoquer des combats serrés, non? Sur 273 affrontements, il y a eu de la controverse autour de 3 ou 4. Je trouve que la moyenne n'est pas si mal!»

Le Shawiniganais était à quelques mètres de l'action quand le boxeur britannique Michael Conlan a fait un doigt d'honneur aux juges après sa défaite, un geste médiatisé à l'échelle planétaire qui a déclenché la crise. «J'étais parmi les juges mais ma carte n'a pas été retenue. Je ne peux donc pas parler de ma carte, mais je peux témoigner que c'était un combat dur, hyper serré. Je ne crois pas que ce boxeur a choisi le bon moyen pour exprimer sa déception. Dès que je l'ai vu agir de la sorte, j'ai su que l'histoire ferait le tour du globe. Les médias, vous aimez ça, ce genre d'histoires, hein?», lance Germain.

«Je peux comprendre la déception dans son pays, c'était un ancien champion du monde. Dans les combats serrés, il y a toujours un côté qui est déçu. Regarde au Canada avec Ariane Fortin, je l'ai vue grandir, c'est sûr qu'avec mes yeux, je ne peux pas être totalement impartial quand je la regarde boxer. Je pouvais comprendre sa déception, elle a très bien boxé. Mais ça ne veut pas dire que la décision qui a été rendue était mauvaise pour autant.»

Malgré cette grande tension, Germain a pris plaisir à travailler sur la plus grande scène sportive sur Terre. «J'étais nerveux à mon premier combat, je savais que j'avais affaire à deux boxeurs qui allaient me donner du fil à retordre. Mais une fois la glace brisée, tout s'est bien passé. Je suis resté concentré et j'ai bien aimé la façon dont ça s'est passé pour moi.»

Germain refuse pour l'instant de penser à Tokyo, hôte des prochains Jeux dans quatre ans. Il va continuer à exercer ses fonctions d'officiel mais pour l'instant, il compte prioriser la famille. «Je me suis promené pas mal ces derniers mois. J'ai un peu de rattrapage à faire à la maison!»

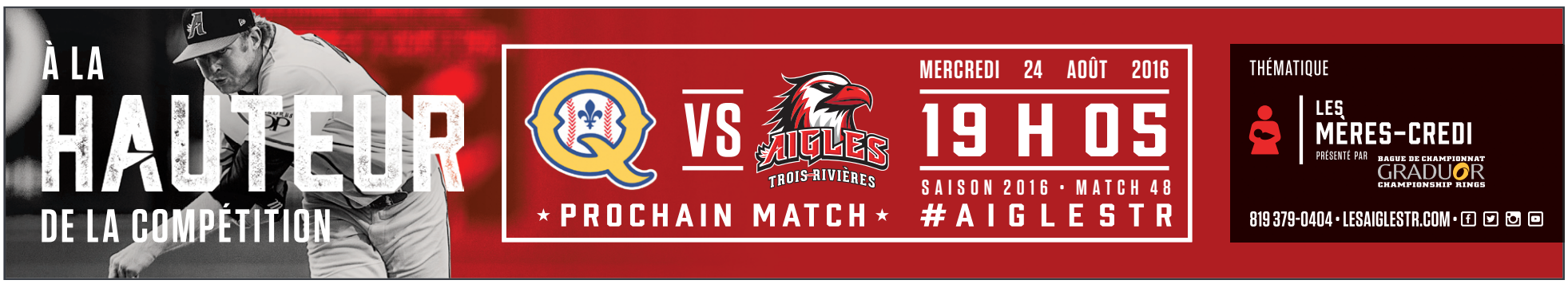
Sports

CHIFFRE DU JOUR

32

Les Rangers du Texas ont soumis le nom du voltigeur Josh Hamilton au ballottage avec l'intention de le libérer. Le joueur par excellence de l'Américaine en 2010 tente de se remettre d'une série d'opérations au genou gauche.







LA LIQUIDATION TOP CHRONO DE NISSAN

NISSAN
Innover pour exalter



Sentra 1.8 SR avec boîte CVT illustrée*

SENTRA

LOCATION À PARTIR DE **169$** PAR MOIS PENDANT 60 MOIS*

C'EST COMME PAYER **39$** ≠≠ par semaine
0$ en comptant initial
sur la Sentra S 2016 à boîte manuelle

OU

FINANCEMENT À PARTIR DE **0%** ‡ JUSQU'À **84** MOIS
sur les modèles Sentra 2016 sélectionnés

ET

OBTENEZ UN RABAIS SPÉCIAL DE **1000$**
AU FINANCEMENT À L'ACHAT
sur la Sentra S 2016 à boîte manuelle

VERSA NOTE

LOCATION À PARTIR DE **153$** PAR MOIS PENDANT 60 MOIS*

C'EST COMME PAYER **35$** ≠≠ par semaine
0$ en comptant initial
sur la Versa Note 1.6 S 2016 à boîte manuelle

OU

FINANCEMENT À PARTIR DE **0%** ‡ JUSQU'À **84** MOIS
sur les modèles Versa Note 2016 sélectionnés



Versa Note 1.6 SL illustrée*



Micra 1.6 SR illustrée*

MICRA

LOCATION À PARTIR DE **9988$**
sur la Micra 1.6 S 2016 à boîte manuelle

CE QUI ÉQUIVAUT À **126$** PAR MOIS PENDANT 60 MOIS*

C'EST COMME PAYER **29$** ≠≠ par semaine
0$ en comptant initial
TOUT INCLUS

OU

FINANCEMENT À PARTIR DE **0%** ‡ JUSQU'À **84** MOIS
sur la Micra 1.6 SV 2016 à boîte manuelle

PROPRIÉTAIRE DE NISSAN ? NOTRE PROGRAMME FIDÉLITÉ A BEAUCOUP À VOUS OFFRIR±±.
CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 8 au 31 août 2016. Pour les offres de location ci-dessous, le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 $ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les offres de location sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 100 000 km pour un terme de 60 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 $ / km. Les frais de transport et de prélivraison, les frais de 100 $ sur le climatiseur (le cas échéant), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires (si applicables) sont compris. Taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $) et assurances en sus, et exigés à la signature du contrat. ‡ L'offre de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 84 mois s'applique au financement des modèles 2016 Sentra S (C4LG56 AA00) à boîte manuelle / Sentra SV (C4RG56 MR00) à boîte manuelle / Micra 1.6 SV (S5RG56 AA00) à boîte manuelle / Versa Note 1.6 S (B5RG56 AA00) à boîte manuelle / Versa Note 1.6 SV (B5SG56 AA00) à boîte manuelle neufs en stock, sur approbation de crédit. Exemples de financement pour la Sentra S 2016 (C4LG56 AA00) à boîte manuelle basés sur un prix de vente de **16 498 $** et un taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 84 mois, ce qui équivaut à 84 versements mensuels de 196 $ avec 0 $ en comptant initial ou un échange équivalent (après le rabais au financement à l'achat de 1 000 $). Les frais de crédit sont de 0 $, pour une obligation totale de 16 498 $. ≠ L'offre à la location, incluant le rabais spécial à la location de 1 825 $ / 3 300 $ / 1 600 $, s'applique aux modèles Sentra 1.8 S 2016 (C4LG56 AA00) à boîte manuelle Versa Note S 2016 (B5RG56 AA00) à boîte manuelle / Micra 1.6 S 2016 (S5LG56 AA00) à boîte manuelle / pour un terme de 60 mois et équivaut à 60 mensualités de 169 $ / 153 $ / 126 $ (avec 0 $ en comptant initial) lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. ≠≠ Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. * L'offre à la location, incluant le rabais spécial à la location de 1 000 $ / 0 $ / 0 $, s'applique aux modèles illustrés Sentra 1.8 SR 2016 (C4SG16 RL00) avec boîte CVT / Versa Note 1.6 SL (B5TG16 AE00) à boîte CVT / Micra 1.6 SR 2016 (S5SG76 AE00) pour un terme de 60 mois et équivaut à 60 mensualités de 300 $ / 228 $ / 208 $ avec 0 $ en comptant initial lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. ±± Voyez votre concessionnaire ou visitez le http://www.nissan.ca/fr/finance/ncf-loyalty-program.html pour les détails. Les offres sont d'une durée limitée et sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les modèles sont illustrés à titre indicatif seulement. Les offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez le www.nissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent.
© Nissan Canada inc. et Nissan Canada Finance, une division de Nissan Canada inc., 2016. Les noms, logos, slogans, noms des produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou détenues par Nissan Motor Co. Ltd. ou par ses filiales nordaméricaines.